

VRS

La vie de la recherche scientifique

- débats
- stratégies
- opinions
- dossiers
- actions

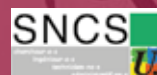
je participe
tu participes
il participe
nous participons
vous participerez

413

été

2018

Prix au numéro : 8€



CHERCHER ET APPRENDRE SANS ENTRAVES MAI 68 ET APRÈS

ZOOM

LA PLACE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES
DANS LA RECHERCHE

HORS-CHAMP

LE PARCOURS D'UNE CHERCHEURE
FRANCO-SYRIENNE ENGAGÉE
POUR LA DÉMOCRATISATION DES PAYS ARABES



*50 ans après, donner droit de cité aux archives et mémoires étudiantes ?
Envie d'en savoir plus sur l'histoire, les archives et les mémoires étudiantes ?*



D'après une photographie de la nouvelle faculté de médecine de Paris, rue des Saints-Pères (Cité, 1F136)

Information, orientation, ressources documentaires...

SOUTENEZ LA CITÉ !
Chèques à l'ordre du : *Fonds de dotation « Cité des mémoires étudiantes »*
Avec vos coordonnées, un reçu fiscal.

Cité des mémoires étudiantes

153, rue Danielle Casanova,
93300, Aubervilliers

M° : Fort d'Aubervilliers. Bus : ligne 173, arrêt Balzac

Mel : info@citedesmemoiresetudiantes.org

Site Internet : info@citedesmemoiresetudiantes.org

Tel : 01.43.52.88.04

**La Cité
des mémoires
étudiantes**

édito



Hervé Christofol

Secrétaire général du SNESUP-FSU

Déréglementer, mettre en concurrence, précariser

En une année, le gouvernement a réussi le tour de force d'accélérer la déstructuration de l'espace national de l'enseignement supérieur et de la recherche et de poursuivre l'affaiblissement des droits et statuts des personnels. Tour d'horizon des dernières mesures de ce premier semestre 2018 en quelques dates.

9 juillet. Le jury international du troisième volet du Programme d'investissements d'avenir (PIA) annonce avoir retenu dix-neuf projets de « Nouveaux cursus à l'université » (NCU) sur les quarante-neuf déposés, ce qui porte à trente-six le nombre de NCU validés en deux appels pour un montant de 325 M€ sur dix ans (soit un peu moins de 1 M€ par an et par projet). Ces projets ne permettent pas de recruter des titulaires. Le nouvel arrêté licence généralise ces expérimentations, poursuit la mise en concurrence des établissements et limite les liens formation-recherche. Rappelons que dans l'ESR, faute de moyens suffisants, 19 300 postes de titulaires étaient gelés en 2017 (soit l'encadrement de 200 000 étudiants dans dix universités).

12 juillet. Pour son appel à projet générique 2018¹, l'Agence nationale de la recherche a retenu 981 projets (67 de plus qu'en 2017) sur les 7 004 déposés (en baisse de 20 % par rapport à l'année dernière). Un taux d'échec de 85,9 % qui correspond à 262 années de travail de chercheur (si l'on compte dix jours de travail de préparation en moyenne pour chacune des 6 023 propositions non retenues), soit plus que les 250 recrutements prévus en 2019 par le président du CNRS...

14 juillet. Seulement 53 % des inscrits sur Parcoursup ont accepté une affectation ; 128 763 candidats n'ont pas encore reçu de proposition et déjà 111 212 ont abandonné la plateforme. Le résultat est pire qu'APB. Comme nous l'avions diagnostiqué, il n'y a pas eu d'amélioration dans l'affectation et la satisfaction des bacheliers mais bel et bien contrôle du flux d'entrée et généralisation de la sélection dans l'enseignement supérieur, fût-ce au détriment des lycéens des milieux populaires.

2018 est également une année noire pour tous les fonctionnaires puisque le gouvernement a rétabli le jour de carence pour les arrêts maladie, augmenté la CSG, reporté d'une année les revalorisations de PPCR et gelé le point d'indice pour une année supplémentaire (soit une perte de pouvoir d'achat du montant de l'inflation : 1 % en 2017 et 9 %, au total, depuis 2010). Les primes statutaires de notre ministère restent les plus faibles de toute la fonction publique ; et parallèlement à la PEDR et au RIFSEEP, apparaissent avec les fonds du PIA, des primes à la tâche individualisées... alors que l'essentiel de nos missions relève de travaux collectifs.

Si l'objectif des 2 % de PIB consacrés aux dépenses du ministère de la Défense est fixé à 2022, à quand celui des 3 % du PIB consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche publique ?

Les « événements de mai 1968 » ont démontré que, soumis à un rapport de force, un gouvernement pouvait changer de politique pour l'ESR au bénéfice des personnels, des étudiants et de la société. Le dossier de ce numéro l'explore.

¹ <http://www.agence-nationale-recherche.fr/informations/actualites/detail/publication-des-premiers-resultats-de-lappel-a-projets-generique-2018/>

sommaire

Édito 03

Déréglementer, mettre en concurrence, précariser **Hervé Christofol**

Actualités 05

Dossier 09

CHERCHER ET APPRENDRE SANS ENTRAVERES - MAI 68 ET APRÈS

Coordonné par Chantal Pacteau

Mai 68 dans l'enseignement supérieur **Bruno Poucet 10**

Mai 68 dans le monde **Gustave Massiah 14**

33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne **Jean-Philippe Legois 18**

Dans la recherche, TOUT changer (ou presque...) ? **Florence Audier 22**

Mai 68 au CNRS **Jacques Fossey 25**

Interpellations politiques, quête de libertés, contestation sociale

Abraham Béhar, Florence Vogel, Laurence Favier, Claude Mirodatos, Janine Rogalski

Propos recueillis par Gérard Lauton 27

La loi Faure **Danielle Tartakovsky, Roger Bourderon, Claude Seureau 33**

Le centre universitaire expérimental de Vincennes - Quand soufflait un vent nouveau **Danielle Tartakovsky 36**

Ego-histoires d'étudiants soixante-huitards

Gérard Lauton, Chantal Pacteau, Danièle Blondel, Pierre Cours-Salies, Carolyn Michaux, Daniel Guerrier 40

Nous aurions aussi pu parler de... **49**

Zoom 51

La place des intérêts économiques dans la recherche **Thomas Lamarche**

Hors-champ 55

Le parcours d'une chercheuse franco-syrienne engagée pour la démocratisation des pays arabes **Bassma Kodmani**

Propos recueillis par Bouchra Touba

Syndicat national des chercheurs scientifiques [SNCS-FSU] 1, place Aristide-Briand. 92195 Meudon Cedex. Tél. : 01 45 07 58 70.

Fax : 01 45 07 58 51 - sncs@cnrs.fr - www.sncs.fr

Syndicat national de l'enseignement supérieur [SNESUP-FSU] 78, rue du Faubourg-Saint-Denis. 75010 Paris. Tél. : 01 44 79 96 10.

Fax : 01 42 46 26 56 - accueil@snesup.fr - www.snesup.fr

Directeur de la publication : Patrick Monfort | **Rédacteurs en chef :** Laurence Favier, Chantal Pacteau | **Comité de programmation :** les bureaux nationaux du SNCS et du SNESUP | **Ont participé à ce numéro :** Florence Audier, Abraham Béhar, Christophe Blondel, Danièle Blondel, Roger Bourderon, Hervé Christofol, Pierre Cours-Salies, Laurence Favier, Jacques Fossey, Boris Gralak, Daniel Guerrier, Bassma Kodmani, Thomas Lamarche, Gérard Lauton, Jean-Philippe Legois, Gustave Massiah, Carolyn Michaux, Claude Mirodatos, Patrick Monfort, Chantal Pacteau, Bruno Poucet, Janine Rogalski, Claude Seureau, Danielle Tartakowsky, Bouchra Touba, Florence Vogel | **Montage :** Clotilde Péan | **Impression et routage :** Imprimerie Compédit Beauregard. Z.I. Beauregard, BP 39, 61600 La Ferté-Macé. Tél. : 02 33 37 08 33 - www.compedit-beauregard.fr | **Régie publicitaire :** Com d'habitude publicité. 7 rue Emile Lacoste 19100 Brive-la-Gaillarde. Tél. : 05 55 24 14 03. Fax: 05 55 18 03 73. Contact: Clotilde Poitevin-Amadiou (www.comdhabitude.fr - contact@comdhabitude.fr) | La Vie de la recherche scientifique est publiée par le SNCS-FSU, 1, place Aristide-Briand 92195 Meudon Cedex. Tél. : 01 45 07 58 70 Fax: 01 45 07 58 51 - sncs@cnrs.fr.

Commission paritaire: 0419 S 07016. ISSN: 0338-1889. Dépôt légal à parution.

Prix au numéro: 8€ - Abonnement annuel (4 numéros): 25€ (individuel), 50€ (institutionnel).

Les titres sont de la responsabilité de l'équipe de rédaction.



Ont participé à la rédaction de ces actualités: Florence Audier, Christophe Blondel, Hervé Christofol, Boris Gralak, Patrick Monfort, Chantal Pacteau.

LE SNCS-FSU ET LE SNESUP-FSU REMPORTENT LARGEMENT LES ÉLECTIONS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DANS LES CONSEILS SCIENTIFIQUES DES INSTITUTS DU CNRS DANS LES COLLÈGES CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Communiqué de presse du SNCS-FSU du mercredi 11 juillet 2018.

Conseil scientifique du CNRS :

- 9 sièges des collèges chercheurs et enseignants-chercheurs : 5 SNCS/SNESUP-FSU, 2 Sgen-CFDT, 2 sans étiquette ;
- 2 sièges pour le collège des personnels ingénieurs et techniciens du CNRS et des autres établissements des autres organismes : 1 Sgen-CFDT, 1 SNTRS-CGT.

10 Conseils scientifiques d'institut du CNRS :

- 90 sièges pour les collèges chercheurs et enseignants-chercheurs : 55 SNCS/SNESUP-FSU, 13 Sgen-CFDT, 17 sans étiquette, 5 sièges non pourvus par manque de candidatures ;
- 30 sièges pour les collèges des personnels ingénieurs et techniciens du CNRS et des autres établissements des autres organismes : 10 SNTRS-CGT, 10 Sgen-CFDT, 8 SNPTEs, 2 SUD Recherche.

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU, premiers syndicats des chercheurs et des enseignants-chercheurs, considèrent que ces résultats reflètent l'action que leurs élus ont relayée dans les instances scientifiques du CNRS au cours des précédents mandats.

Ces résultats renforcent l'exigence d'un plan de création d'emplois scientifiques que le SNCS et le SNESUP portent ensemble depuis plusieurs années. Le SNCS et le SNESUP exigent que le gouvernement entende enfin les revendications pour mettre fin au déclin du système français d'enseignement supérieur et de recherche.

Le budget 2019 doit être celui de la relance de l'investissement dans la recherche en France. Au CNRS, il doit permettre d'augmenter le nombre de recrutements bien au-delà du plancher de trois cents chercheurs et trois cents ingénieurs et techniciens de ces dernières années, cela au moment où le président du CNRS annonce un recrutement de seulement deux cent cinquante chercheurs et trois cent dix IT en 2019. Les élu-e-s SNCS-FSU et SNESUP-FSU dans les conseils scientifiques du CNRS sont engagé-e-s dès maintenant dans la bataille pour l'emploi scientifique.

Aujourd'hui, la recherche française décroche. Pour lui rendre les moyens de tenir son rang et de remplir son rôle, le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU exigent une programmation budgétaire qui débloque enfin les moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux :

- une loi de programmation de l'ESR, avec un budget en augmentation de trois milliards d'euros par an pendant dix ans, pour atteindre 1 % du PIB pour la recherche publique, 2 % du PIB pour le service public de l'enseignement supérieur et 3 % pour la dépense totale en matière de R&D ;
- un plan pluriannuel de l'emploi scientifique comportant un plan de création de six mille emplois statutaires par an pendant dix ans.

CHRISTOPHE COLOMB A-T-IL UTILISÉ CORRECTEMENT SES CRÉDITS DE RECHERCHE ?



Amélie de Montchalin.

de quarante-neuf voix contre cinq – une résolution « pour le renforcement des outils et des moyens de pilotage de la recherche publique ».

Cet accent mis sur le pilotage nous fait immédiatement sursauter. Pourtant le pilotage, en principe, existe déjà : la loi a niché dans le Code de la recherche, en 2013, « une stratégie nationale de recherche, comportant une programmation pluriannuelle des moyens » (la seconde idée mérite

En application de l'article 34-1 de la Constitution qui permet au Parlement de voter des résolutions, la députée Amélie de Montchalin a fait adopter à l'Assemblée nationale, le 20 juin – à l'écrasante majorité

d'être citée aussi...). Nous avons souligné, à l'époque, à quel point cette SNR pouvait s'apparenter à une nouvelle ligne Maginot. Hélas (ou heureusement, car l'évaluation reste un exercice délicat...) nos députés ne voient pas si loin que les résultats de la recherche. Leur souci est juste de savoir où vont les crédits qu'ils ont votés et si leur distribution obéit bien, en matière de recherche, à une stratégie. En somme, les politiques qui ont, depuis dix ans, tout désorganisé, s'inquiètent aujourd'hui du brouillard qu'ils ont fabriqué... On verra. Mais c'est une quête à bien courte vue que de se demander seulement où vont les crédits. On aimerait que nos gouvernants réalisent que la recherche, investissement rentable de toute façon, produit souvent autre chose et parfois bien plus que ce que pouvait définir telle ou telle stratégie.

Tiré du SNCS Hebdo 18 n°6 du 27 juin 2018.
<http://sncs.fr/Christophe-Colomb-a-t-il-utilise>

PARCOURSUP ET LES ARRÊTÉS LICENCE : DES OUTILS INÉGALITAIRES

Loin d'être de simples outils de pré-inscription, Parcoursup et les projets d'arrêté sur la licence et le cadre national des formations remettent en cause le rôle émancipateur de l'université, en instaurant un changement de paradigme où prédomine une logique de concurrence entre les candidats et entre les formations.

Le 14 juillet, au cinquante-quatrième jour de la publication des résultats de Parcoursup, seulement 53,5 % des candidats ont accepté une affectation, déjà 113 110 inscrits ont abandonné la plateforme et 126 949 n'ont toujours pas de proposition. Cette diminution du taux d'affectation par rapport à feu l'algorithme APB (à cette même date en 2017, 86 969 candidats étaient sans proposition), trouve son origine dans la suppression de la hiérarchisation des vœux. Les critères de classement des algorithmes locaux sont opaques. Le nombre de boursiers admis dans les universités parisiennes diminue sous l'effet des quotas et de la sélection : on assiste, à la fois, à une autocensure des lycéens et à une sélection sociale.



Les arrêtés « Licence » et « cadre national des formations », présentés au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la

recherche (CNESER), lundi 9 juillet 2018, prennent acte des ruptures d'égalité entre les territoires, les personnels et les étudiants. Avec ces nouveaux arrêtés, il sera désormais possible de déroger à la plupart des règles et cadres prescriptifs nationaux qui pourront être contournés dans le cadre d'expérimentations ou de personnalisations laissées à l'appréciation des établissements et des responsables de formation. Ils vident de sens la notion de diplôme national. Ils entérinent des licences à plusieurs vitesses entre les établissements ayant les moyens d'assurer un taux d'encadrement important et les établissements sous-dotés au regard de leurs missions de service public. Ces arrêtés devraient être promulgués cet été, le gouvernement souhaitant leurs mises en œuvre dès la rentrée universitaire 2018 et, au plus tard, à la rentrée 2019.

Parcoursup : les syndicats saisissent le Défenseur des droits

Pour dénoncer la discrimination des lycéens des quartiers populaires et obtenir l'accès aux algorithmes locaux de la plateforme Parcoursup, l'UNEF, le SAF, la FCPE, l'ASES, l'UNL, le SNESUP-FSU, la FERC CGT et le SNPTES ont saisi le Défenseur des droits.

« LE RÉTRÉCISSEMENT DE LA PORTE D'ENTRÉE DANS LES EPST¹ »

Le Ministère vient de publier une note d'information intitulée « Évolution et structure des recrutements en EPST² entre 2008 et 2016 ». Pour la première fois est chiffrée une baisse des recrutements de personnels statutaires dans l'ensemble des EPST qui les condamne, à court terme, au vieillissement de leurs personnels permanents et à une précarisation croissante.

Entre 2008 et 2016, les entrées dans les EPST *via* les concours externes ont baissé de 32 %, les quatre cinquièmes seulement des départs définitifs ayant été remplacés. Le taux de recrutement devient dérisoire. Par exemple, en 2015, à peine 516 lauréats ingénieurs et techniciens (IT) ont été recrutés contre 963 en 2008 (- 46 %). Cette

chute des recrutements dissuade les postulants, dont le nombre est en chute libre (- 39 %). D'ailleurs, les lauréats aux concours externes d'IT sont principalement des non-titulaires, déjà employés dans la fonction publique (63 % des lauréats sont dans ce cas en 2015). La même année, malgré une hausse significative du nombre de candidatures chez les chercheurs, seuls 417 ont été recrutés comme chargés de recherche (CR), soit une baisse de 26 % par rapport à 2008. Le taux de réussite au concours de CR est ainsi passé de 6,7 % à 4,5 %.



Le CNRS est, de loin, le plus « gros » des EPST. Il emploie les deux tiers des chercheurs et la moitié des IT permanents des EPST ainsi que 56 % des chercheurs et 38 % des IT en CDD. Mais il subit une baisse inexorable dans le nombre des jeunes docteurs qu'il peut recruter : en 2015, 7 160 étaient admis à concourir pour un poste de CR, mais seuls 288 d'entre eux ont été recrutés, alors qu'ils étaient encore 385 en 2010. C'est que le CNRS peine à compenser les départs définitifs par des recrutements, malgré les déclarations officielles...

¹ http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2018/76/5/Note_info_5_avril_2018_927765.pdf, p.3

² Les huit établissements publics à caractère scientifique et technologique ou EPST sont : le CNRS, l'IFSTTAR, l'INED, l'INRA, l'INRIA, l'INSERM, l'IRD, l'IIRSTEA. La moitié des chercheurs du secteur public – hors doctorants – sont dans l'enseignement supérieur, l'autre moitié dans les organismes de recherche, dont 30 % dans les EPST (ces derniers emploient 80 % des personnels fonctionnaires). Les autres sont des établissements publics à caractère industriel et commercial (ou EPIC).

A NE PAS MANQUER



Le mensuel du SNESUP de juin 2018 : « Menace(s) sur les libertés académiques ».

<http://www.snesup.fr/article/mensuel-ndeg-666-juin-2018>

Le discours donné par Laure Saint-Raymond, « La science dont je rêve... », lors de la cérémonie de réception des membres de l'Académie des sciences élus en 2017 qui a eu lieu le 29 mai 2018.

http://www.youtube.com/watch?v=_sDptYB2kxk



POUR QUELQUES MILLIARDS DE DOLLARS



A l'occasion du *Forum Euroscience Open Forum*, ESO (Toulouse, 9-14 juillet 2018), un groupe de cinquante scientifiques (dont trois prix Nobel français et un Néerlandais) a lancé une pétition¹ pour que le budget pour le prochain programme-cadre européen de la recherche baptisé Horizon Europe passe de cent à cent soixante milliards d'euros².

¹ <https://www.euroscience.org/news/petition-for-an-increased-eu-budget-for-research-and-innovation/>

² https://www.sciencesetavenir.fr/sciences/esof-2018-des-chercheurs-lancent-une-petition-pour-soixante-milliards-de-plus_125764

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR ET NOUVEAU MANDARINAT

La commission d'étude spécialisée sur le financement de la recherche du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a élaboré le texte « Programme d'investissements d'avenir : une analyse et

des propositions du CNESER ». Ce texte a été adopté à la quasi-unanimité (cinquante-deux pour et deux abstentions) par le CNESER lors la séance plénière du 9 juillet 2018. <http://snsc.fr/Programme-d-Investissements-d>

FAKE SCIENCE

Une vingtaine de médias écrits et audiovisuels internationaux ont mené une enquête de neuf mois sur la fausse science dont ils viennent de publier les résultats simultanément. La fausse science « est en pleine expansion » écrit *Le Monde*, « environ dix mille revues dites 'prédatrices' contribuent à construire une science 'parallèle', susceptible de tromper les administrations publiques, les entreprises, et même parfois les institutions scientifiques elles-mêmes ». Les domaines de la médecine et de la pharmacologie sont parmi les plus représentés dans ces revues.

Selon ce rapport intitulé « Fake Science », le nombre d'articles scientifiques douteux dans la base de données Scopus

est passé de 1 894 en 2004 (moins de 0,2 % de la littérature disponible) à 59 433 en 2015 (environ 2,5 %).

Dans son éditorial, *Le Monde* rappelle deux des causes principales à la progression de la « fausse science », que le dossier de la VRS de ce printemps a longuement analysée : la lutte contre le monopole des grands éditeurs scientifiques et des formes d'évaluation de l'activité scientifique de plus en plus quantitatives.

(« Alerte au business de la fausse science », *Le Monde* du 20/07/2018 ; « La gangrène de la fausse science », *Le Monde* du 20/07/2018).

FAKE

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : CHIFFRES CLÉS

Selon le dernier rapport de l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale¹, la communauté marocaine est au top des pays d'origine des étudiants étrangers en France avec 38 002 étudiants ; et ce bien que « le Maroc tente, depuis des années, de mettre fin à cette hémorragie », explique *Le Monde* du 22 mai 2018 dans son article « Casablanca, les grandes écoles ont du mal à retenir les jeunes talents ».

¹ https://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/chiffres_cles/fr/chiffres_cles_fr.pdf

La France ferait partie des gros contributeurs aux revues scientifiques douteuses.

https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/07/19/la-france-fait-partie-des-gros-contributeurs-aux-revues-scientifiques-douteuses_5333431_1650684.html

Le Plan national pour la science ouverte : les résultats de la recherche scientifique ouverts à tous, sans entrave, sans délai, sans paiement.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html>

CONSULTATION CITOYENNE SUR LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Quatre semaines après son lancement le 23 mai 2018, les résultats de la « consultation citoyenne¹ » organisée par la mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale donnent la position des acteurs scientifiques (directeurs de laboratoires, d'universités...) sur le financement public de la recherche dans les universités, tant au niveau de son système de financement que de son organisation budgétaire.

Parmi les « scientifiques qui sont sur le terrain² » et qui ont répondu au huit questions du questionnaire, 74,5 % disent

1 <https://consultation.democratie-numerique.assemblee-nationale.fr/finrecherche>

2 Amélie de Montchalin (députée LREM), coprésidente, avec le député Patrick Hetzel (LR), de la mission : « Nous souhaitons connaître l'opinion des scientifiques qui sont sur le terrain, mais qui ne participent pas aux auditions et ainsi offrir la possibilité d'un lieu normalisé de questions-réponses qui puisse aider à l'élaboration de notre rapport. Ce n'est pas un référendum mais une source de recommandations qui vont nourrir notre travail. »
<http://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/consultation-citoyenne-sur-le-financement-de-la-recherche-dans-lenseignement-superieur>

BUDGET 2019 : ENCORE UNE ANNÉE DE PERDUE

Mercredi 11 juillet, les arbitrages gouvernementaux pour le budget 2019 ont été annoncés : avec des augmentations respectives de 750 milliards d'euros (M€) et de 500 M€, les ministères de l'Éducation nationale (en 2019, budget de 52,23 M€) et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, MESRI (27,9 milliards)

seraient les gagnants de cette répartition, en accord avec les priorités du gouvernement.

Côté MESRI, est-ce bien une surprise et est-ce suffisant ? Rien de nouveau sous le soleil : cette augmentation est celle qui a été budgétée dans la loi

Les 19 300 emplois gelés de 2018 (qui représentent l'encadrement de dix universités et de 200 000 étudiants) représentent 1,2 M€ de sous-dotation annuelle accumulée depuis 2009, c'est la masse budgétaire utilisée pour faire tourner le système en augmentant la précarité et en intensifiant la charge de travail des personnels..

de finances 2018-2020 de 2017 : + 700 M€ en 2018, + 500 M€ en 2019 et 100 M€ en 2020. Elle ne permettra de contenir ni la baisse des recrutements dans les organismes de recherche, ni la détérioration des conditions de travail et d'études dans l'enseignement supérieur. Encore une année de perdue pour rattraper la trajectoire budgétaire qui permettrait d'atteindre, dans dix ans, 2 % du PIB pour l'enseignement supérieur et 1 % pour la recherche publique.

qu'« il faut accorder une priorité au financement récurrent » contre seulement 2,4 % affirmant qu'« il faut accorder une priorité au financement sur projet », soit un rapport de trente.

Par ailleurs, 23,1 % répondent que « le financement sur projet doit être privilégié si les budgets dédiés sont suffisants pour garantir un haut taux de succès des projets », c'est-à-dire presque dix fois plus que les 2,4 % précédents.



« Cette demande des personnels de la recherche 'qui sont sur le terrain' est en complète contradiction avec la politique menée par les gouvernements successifs, le ministère et la majorité des présidents d'établissements³... »

3 <http://snscs.fr/Le-financement-de-la-recherche>

Financements nécessaires pour accueillir et faire réussir les 65 000 étudiants supplémentaires attendus à la rentrée 2018 dans les conditions actuelles (souvent difficiles) :

- pour la prise en charge des 650 000 étudiants (13 000 € par étudiant : 845 M€) ;
- pour compenser l'inflation, estimée à environ 1 % (y compris au travers du point d'indice) : 270 M€ (dont 200 M€ pour le point d'indice et 70 M€ pour le fonctionnement et l'investissement) ;
- pour mettre en œuvre les nouvelles missions des réformes imposées à la communauté académique (Parcoursup + Licence) et compenser les sous-dotations de plus de la moitié des établissements de l'enseignement supérieur, ce sont 100 M€ de fonctionnement, et non les 33 M€ remis aux seuls gagnants des appels à projets pour les nouveaux cursus universitaires, qui ne touchent que la moitié des universités.

Financements nécessaires pour ne pas détériorer davantage les conditions de travail et d'études, il faut a minima :

- créer 6 000 emplois par an, soit une augmentation du budget de 360 M€ (meilleur taux d'encadrement, en diminuant, entre autres, la taille des groupes de travaux dirigés) ;
- réduire la précarité des 70 000 contractuels de l'enseignement supérieur, à raison de 10 % par an, soit un investissement de 80 M€ par an durant dix ans.

C'est ainsi une augmentation de 1,65 milliard d'euros qui est attendue par la communauté universitaire. Les 850 M€ par an distribués par les appels à projet des PIA 1 et 2 n'empêcheront pas une gestion déficitaire qui impose, à son tour, des plans d'économies drastiques.

Chantal Pacteau

Chercher et apprendre sans entraves Mai 68 et après

Pourquoi donc parler ici de « mai 68 » ? Nul désir de commémoration et encore moins de célébration... mais la nécessité de rappeler les aspirations et engagements qui l'ont porté et leur pourquoi ; de discuter, en creux, de ce qui nous arrive aujourd'hui, pour garder et intensifier la détermination de lutter contre la fatigue qui règne dans nos laboratoires et universités, à cause de batailles que l'on croit perdues.

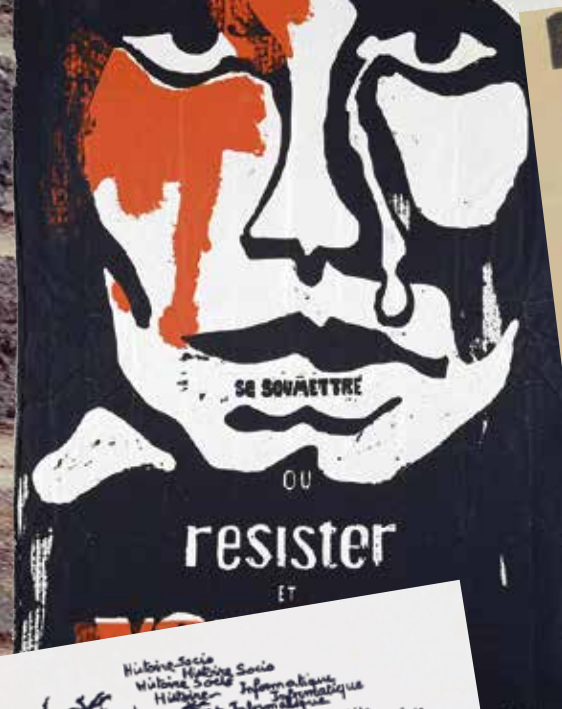
Il faut rappeler que c'est en mai 68 que se sont élaborées des propositions concrètes de transformation des modes d'orientation, de structuration et de gestion de l'université et de la recherche, dont nombre perdurent encore ; et surtout, qu'ont été contestés le pouvoir mandarinal et le fonctionnement hiérarchique de nos institutions. Le système universitaire n'avait pas bougé depuis 1896 ; le pouvoir des patrons était tel qu'ils pouvaient cumuler la direction de plusieurs laboratoires en même temps !

Chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur, technicien, personnel non-enseignant, chacun a alors pris conscience de son rôle social et a travaillé à une organisation collective et émancipatrice de notre communauté. D'origines sociales de plus en plus diverses avec la massification de l'enseignement supérieur, les assistants – dont les perspectives de carrière étaient incertaines car entièrement dépendantes des professeurs – et les étudiants se rapprochent. Tous portent un discours critique et émancipateur et s'engagent, au-delà de revendications corporatistes, pour un autre monde.

Né des protestations mondiales contre l'ordre établi de l'après-guerre, les guerres coloniales, le moralisme étouffant de sociétés patriarcales et les hiérarchies sociales intolérables, mai 68 – au-delà des images de pavés et de manifestations impressionnantes gravées dans la mémoire collective – est un moment unique de convergences de colère, d'intelligence, de créativité, de soif de vivre ensemble et de prendre en main ses affaires... Acquis sociaux, libération des mœurs, émancipation de la parole, aube des mouvements féministes, rien ne sera plus comme avant, même si la droite revient rapidement au pouvoir. La face de l'université – et, dans une moindre mesure, celle du monde scientifique – en est bouleversée.

Et pourtant... Comme plusieurs auteurs de ce dossier le font remarquer, aujourd'hui le pouvoir politique a réintroduit des pratiques de pilotage abusif de la recherche, de concurrence au-delà du tolérable, d'emploi précaire.... Certes, il n'y a pas eu retour dans nos milieux des costumes-cravates et de leur pendant féminin, le port obligatoire de la jupe, mais il est troublant de constater à quel point les termes des débats d'il y a cinquante ans règnent dans un monde qui a tant changé : pilotage, concurrence, sélection, emploi précaire, adaptation, rentabilité économique, et même, primes (sans transparence) !

Avec mai 68, les sciences humaines françaises, comme la philosophie des lumières deux siècles auparavant, se sont propagées au-delà de nos frontières. Laissons leur ici le dernier mot, celui du philosophe Deleuze et du psychanalyste Guattari pour qui mai 68 a été « *un phénomène de voyance, comme si une société voyait tout d'un coup ce qu'elle contenait d'intolérable et voyait aussi la possibilité d'autre chose* ».



Mai 68 dans l'enseignement supérieur

Mai 68 se déploie dans un contexte international ébranlé par les guerres, les révolutions, les mouvements d'émancipation. Un peu partout la jeunesse s'affirme comme porteuse d'exigences nouvelles : elle veut changer la vieille université ; elle veut changer la vie. Malgré les divisions entre réformistes et radicaux, l'université française post 68 sera toute autre.

Bruno Poucet

Université de Picardie Jules Verne,
Centre amiénois de recherche en
éducation et formation (CAREF)

Nous y sommes : le temps de l'histoire est venu. La démarche ici adoptée s'inscrit dans un courant général – tenter de passer de la pure mémoire à l'analyse historique et sociologique¹. Il ne s'agit, donc, ni de commémorer, ni de juger, mais de comprendre.

Il n'y a pas eu de révolution en mai 1968 en France : les institutions ont tenu bon. Que s'est-il alors passé ?

Qu'est-ce qu'a changé mai 68 ?

Rupture ou continuité ? La contestation n'est pas appa-

reue soudaine-

ment en mai 68, pas plus qu'elle ne s'y termine d'ailleurs : elle émerge progressivement au début des années 1960, se prolonge dans les années 1970, tandis que la mémoire de 1968 reste une source de clivages dans les débats contemporains. Dans l'espace ensuite, car le moment 68 se déploie à diverses échelles : à l'international, en France, à Paris en particulier mais en province également. Dans la société enfin, car toutes les communautés, toutes les familles, toutes les structures, toutes les institutions, toutes les organisations, toutes

les générations ont été touchées par cette « *concomitance des luttes* » pour reprendre l'expression de Ludivine Bantigny – concomitance et non convergence.

Le parcours ici proposé sera chronologique et non thématique, mais croisera les échelles et les points de vue, les sources (officielles et militantes) en privilégiant les questions de l'en-

seignement

supérieur et de

la recherche,

sans les isoler

du contexte

national et

international,

en intégrant la dynamique du SNESUP de l'époque dans cet ensemble².

UN CONTEXTE FAVORABLE À LA CONTESTATION

La situation internationale est inquiétante. Les années 1960 sont marquées par la fin de la guerre d'Algérie, qui a façonné nombre de militants et le début de la guerre du Vietnam (1965). Dans le monde entier se créent des comités qui prennent fait et cause pour la libération du peuple vietnamien. En Europe, de nombreuses mani-

festations marquent les esprits. La guerre des Six Jours³, puis le Printemps de Prague⁴ qui ébranle le monde communiste, suscitent d'autres interrogations. Il y a aussi la montée en puissance des mouvements contre la ségrégation raciale aux États-Unis. La révolution culturelle chinoise de 1966 offre un nouvel horizon à des militants de gauche, notamment communistes.



³ Du 5 au 10 juin 1967 eut lieu la guerre dite « de Six Jours » qui opposa l'État d'Israël à trois de ses voisins (Égypte, Jordanie, Syrie).
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/guerre-de-six-jours/>

⁴ « Le Printemps de Prague » rappelle l'introduction du « socialisme à visage humain » et une certaine libéralisation. Mais ce Printemps 68 a été gommé dans l'Histoire tchèque par l'invasion des chars russes dans la foulée.
<https://www.franceculture.fr/emissions/le-magazine-de-la-redaction/mai-68-lephemere-printemps-de-prague>

¹ Archives nationales, 68, *Les archives du Pouvoir*, AN, 2018 ; L. Bantigny, 1968. *De grands soirs en petits matins*, Seuil, 2018 ; B. Poucet et D. Valence (dir.), *La loi Egard Faure, Réformer l'université après 68*, Rennes, PUR, 2016 ; D. Tartakowsky, « Le SNESUP en mai-juin 1968 », Les dossiers thématiques, histoire du SNESUP, 2018 ; M. Zancarini-Fournel et Christian Delacroix, 1945, « La France du temps présent », dans J. Cornette, *Histoire de France*, Belin, 2010.

² Cet article a été présenté lors du colloque d'études du SNESUP sur « Mai 68 et le SNESUP » aux ANMT de Roubaix, le 19 juin 1968 ; il s'appuie également sur les travaux d'une conférence faite à l'UPA d'Amiens, le 17 mai 2018 « Mai 68 à Amiens » avec Julien Cahon. Il doit aussi à Ismail Ferhat pour sa fine connaissance du monde syndical.

Des mouvements étudiants se propagent dans le monde, souvent en lien avec les événements précédents, aux États-Unis, en Italie, à Berlin Ouest, en Hollande, dans les pays de l'Est, au Japon, au Sénégal, au Mexique... Les militants de ces mouvements se rencontrent et apprennent

de nouvelles techniques militantes qui surprendront parfois les polices, en France par exemple. Les mouvements libertaires, tel que l'Internationale situationniste⁵, influencent l'UNEF à Strasbourg et autres syndicats dans divers pays d'Europe. En France, une « gauchisation » se dessine à la faveur des exclusions au sein de l'Union

des étudiants communistes (UEC) en 1966 : les pro-chinois créent l'Union de la jeunesse communiste marxiste-léniniste (UJCml), tandis que les trotskistes fondent la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR). Nombre de jeunes d'origine chrétienne vont trouver, dans les groupes maoïstes ou au parti socialiste unifié (PSU), ce qu'ils ne trouvaient plus dans leur église. Un mot d'ordre fait florès : « changer la vie ».

La situation politique française est paradoxale : le chef de l'État est une personnalité charismatique internationalement reconnue, mais contestée nationalement. L'élection présidentielle de 1965, puis les législatives de 1967, soulignent les fragilités du socle électoral gaulliste qui ne dispose que d'une très courte majorité. La gauche est en ascension : François Mitterrand s'impose comme leader.

Si la situation économique est florissante – c'est encore le plein emploi (400 000 chômeurs en 1967) et les besoins de main-d'œuvre sont importants. Mais les salaires restent bas et ne sont pas mensualisés, notamment dans l'industrie⁶. Les droits syndicaux sont réduits. On relève



« Un mot d'ordre fait florès : « changer la vie ».

des signes d'inflexion de la production : baisse de la production du charbon dans le Nord Pas-de-Calais ; avenir du textile préoccupant dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing, avec la concurrence asiatique naissante. Il en va de même dans les chantiers navals. En 1966, une grève générale interprofessionnelle a lieu qui rassemble CGT, CFDT et FEN. En 1967, les ordonnances sur la sécurité sociale provoquent de vives réactions. Le monde paysan n'est pas en reste, en particulier dans une région où la présence chrétienne est forte, marquée par la Jeunesse agricole chrétienne (JAC). La plate-forme de Guidel (Morbihan) scelle l'alliance entre paysans et ouvriers bretons.

L'UNIVERSITÉ DOIT CHANGER

La jeunesse prend conscience de ses spécificités. Elle s'affirme par la musique : le concert « Salut les Copains » en 1963, place de la Nation à Paris⁷, est un moment emblématique. Une volonté d'indépendance par rapport à la famille (refus de donner sa paie aux parents, contestation du règlement des résidences

universitaires...) se fait jour. Une partie de la jeunesse comprend que faire des études est réservée à certains (d'où l'influence des *Héritiers* de Pierre Bourdieu en 1964). La question de la sélection au lycée ou à l'université devient une question cruciale.

En prolongeant la scolarité obligatoire et favorisant la poursuite des études au lycée et à l'université, la République gaullienne a transformé profondément le paysage scolaire. Alors que 32 000 élèves étaient reçus au baccalauréat en 1950, 170 000 le sont en 1970. Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants est passé de 136 000 en 1950 à 638 000 en 1970 ; le nombre d'universités de seize en 1958 à soixante en 1973 (voir encadré Florence Audier, p. 21). Malgré tout, les conditions d'enseignement sont difficiles : le manque d'enseignants et de locaux est criant à tous les niveaux.

Les universités n'existent pas : ce sont des agrégats de facultés organisées en chaires, avec des programmes nationaux ; aucune pluridisciplinarité ; des cours essentiellement magistraux ; peu de recherche en dehors du CNRS. Les doyens des facultés sont en lien direct avec la direction des enseignements universitaires, organisent l'enseignement, répartissent crédits et postes. Les professeurs sont maîtres du jeu, les autres enseignants sont absents du processus de décision. Les recteurs coordonnent l'ensemble.

A l'université, alors qu'en 1950 la proportion de professeurs ou maîtres de conférences est supérieure à celle des assistants, en 1970, cette proportion s'inverse : on compte trois fois plus d'assistants et de maîtres-assistants que de professeurs et de maîtres de conférences (22 500 contre 8 200). Une partie des enseignants a un emploi stable, ce qui n'est pas le cas dans le monde de la recherche où les agents sont contractuels.

⁶ 38% de la population active est alors ouvrière, 14% est paysanne.

⁷ <https://www.franceinter.fr/emissions/les-oubliettes-du-temps/les-oubliettes-du-temps-21-juin-2013>

⁵ Guy Debord, *La Société du spectacle*, Paris, Folio, 1997 [1967].

Les différents corps enseignants et administratifs se retrouvent dans trois syndicats : le SNESUP, le SGEN et la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche, la FSAESR. Le SNESUP est en position de faiblesse, car il est divisé. L'arrivée d'Alain Geismar au secrétariat général résulte d'un changement de majorité, qui passe des communistes aux gauchistes. Une situation similaire se produira au SGEN, avec l'élection de François Garrigue dans les années 1970. Les autonomes sont, eux aussi, divisés entre les partisans du doyen gaulliste Vedel et ceux qui, tentés par la droite extrême, iront fonder l'Union nationale interuniversitaire, UNI.

Le SNESUP est fragilisé par la violence des désaccords et débats internes. Trois secrétaires généraux se succèdent entre 1967 et 1970⁸. A cause de ces changements de cap, son poids sera faible vis-à-vis de la loi Edgar Faure. Pendant cette période, le SNESUP est très proche de l'UNEF. Le syndicat étudiant est lui-même en crise, après une scission en 1961, qui a conduit à la création de la Fédération nationale des étudiants de France, la FNEF. Bref, même si tous les courants s'accordent sur la nécessité d'un changement de l'université, le paysage syndical est divisé plus ou moins profondément.

À droite, voire à l'extrême droite, des groupuscules tout aussi divisés s'organisent : Occident (1964), puis à partir de 1968, l'UNI, qui rassemble – une originalité – étudiants et professeurs, dont certains viennent du service d'action civique (SAC).

RÉFORME OU TRANSFORMATION RADICALE ?

Quelle réforme pour l'université ? Les positions divergent. Les plus radicaux se retrouvent avec le SNESUP et l'UNEF ; ils plaident pour une trans-

formation radicale de l'enseignement supérieur jugé inadapté, s'insurgent contre toute idée de sélection et récusent toute réforme. La FEN et le SGEN sont, par contre, favorables à une démocratisation de l'enseignement supérieur et à une réforme des structures. Quant aux autonomes, ils sont partisans de la sélection des étudiants en premier cycle.

Or, les réformateurs se trouvent aussi au ministère, dans le club Jean Moulin ou des associations telles que l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, l'AEERS⁹. Des syndicalistes y sont aussi, partisans d'une modernisation du système universitaire, empruntant au modèle américain. En novembre 1966, le colloque de Caen, consacré à l'enseignement supérieur, tente de répondre aux interrogations. Il propose la création de vingt universités nouvelles ainsi que d'universités expérimentales, préconise l'autonomie budgétaire, la cogestion et l'élection du président. Les professeurs de faculté deviendraient professeurs d'université ; toutes idées que l'on retrouvera dans la loi Faure.

Les syndicats acquiescent, y compris le SNESUP, qui, lors de son congrès d'avril 1966, demande une démocratisation de la gouvernance et la création de départements disciplinaires cogérés. Mais, en février 1968, il change de position et rejette les conclusions du colloque de Caen¹⁰. Le courant réformateur sera conforté lors du colloque d'Amiens de mars 1968¹¹, dont les principales conclusions préconisent des transformations pédagogiques, la remise en cause des structures, l'adaptation de l'école à un monde que l'on pressent en transformation, la formation de tous les enseignants à l'université, le développement de la recherche

en éducation et la mise en place d'un plan d'équipement. Le SNESUP se divise sur le sens de la réforme de la formation des maîtres : restitution à l'école de sa fonction libératrice ou assujettissement au capitalisme ?

C'est dans ce contexte que les événements se précipitent à partir de début mai. On se bornera ici, faute de place, et parce que l'essentiel est connu des lecteurs, à rappeler quelques éléments de chronologie. Classiquement, on retient trois phases : la phase étudiante, la phase des salariés et la phase politique de fin mai à décembre.

• Les étudiants.

La première phase, qui court jusqu'au 15 mai, est connue pour être celle des émeutes, essentiellement à Paris et à Lyon. Elle ne peut se réduire à cela. L'essentiel se passe, en effet, en discussions : aux lendemains de la grande manifestation du 13 mai, les étudiants préparent, avec les enseignants du SNESUP et du SGEN, des séminaires pour mettre au point leur plan de réformes. Débutent des travaux en commissions (par exemple, sur les structures universitaires, les études et la pédagogie, les conditions matérielles de l'étudiant, les rapports université-société), qui vont se prolonger jusqu'à la mi-juin. Un vent de réforme souffle : en province, ce sera souvent l'essentiel – on ne dresse pas de barricades, sauf exception.

• Les salariés.

Alors que l'agitation étudiante a quitté la rue pour les amphithéâtres, une vague de grèves ouvrières s'enclenche dans tout le pays à compter du 15 mai : elle part de Sud-Aviation, dans la banlieue de Nantes, gagne les usines Renault de Seine-Maritime et de la région parisienne, puis l'ensemble des régions de France. La fonction publique suit. Le pays est paralysé. C'est la deuxième phase du mouvement, qui se déroule dans la seconde partie du mois de mai.

Pendant que les étudiants poursuivent leur travail de réflexion sur la réforme, le

⁸ Alain Geismar (1967-1968), Bernard Herszberg (1968-1969), Georges Innocent (1969-1970). Un courant « action syndicale » (proche d'Unité et Action) s'est constitué autour de Guy Bois.

⁹ *Le mouvement pour l'expansion de la recherche scientifique, 1954-1968.*
<https://www.vjf.cnrs.fr/histcnrs/pdf/laugier-crh/mers.pdf>

¹⁰ Bulletin du Syndicat national de l'enseignement supérieur, n°155, février 1968.

¹¹ Le colloque d'Amiens, mars 1968.
<https://calenda.org/430964>

mouvement de grève s'étend (sept à dix millions de grévistes selon les estimations), plus ou moins contrôlé par les confédérations ouvrières. Il n'y a pas de réelles jonctions (sauf dans des cas limités) entre mouvements des salariés et étudiants. Les salariés entendent faire aboutir leurs revendications. À Paris, le 25 mai, c'est le début des négociations conduisant au « protocole de Grenelle » : s'il est rejeté par les ouvriers de Boulogne-Billancourt le 27 mai, il sert de base de discussion aux négociations locales. Des négociations semblables ont lieu dans la fonction publique. Or, une nouvelle phase s'ouvre fin mai après que De Gaulle ait réaffirmé son pouvoir.

• Reprise en main et réforme. L'appareil d'État, malgré doutes et divisions, a tenu. Les partis de gauche s'inscrivent dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives décidée par De Gaulle et la perdent. Les négociations dans les entreprises se poursuivent et aboutissent à de substantielles avancées qui satisfont les confédérations et une grande partie des salariés concernés. Si le mouvement a échoué politiquement, faute d'une réelle volonté de prise du pouvoir, en dehors peut-être de quelques cercles gauchistes, il a fait évoluer les rapports hiérarchiques au sein de la famille, des institutions, des entreprises, des églises, des associations... et des syndicats.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 68/69 : UNE NOUVELLE DONNE

Pour la rentrée universitaire 1968, il s'agit, pour le gouvernement, de choisir entre une vraie réforme ou temporiser en attendant que cela se calme. Le nouveau ministre de l'Éducation nationale a choisi, avec l'accord de De Gaulle, la première solution. En quarante-deux jours, la loi est votée. La force des événements, l'habileté d'Edgar Faure



23 mars 1968, sur la pelouse de l'université de Nanterre, premières discussions, prémices d'organisation.

et de son équipe rapprochée y sont pour beaucoup, sans oublier le courant réformateur issu des colloques de Caen et d'Amiens, les propositions avancées dans de nombreuses facultés en mai-juin 1968, soutenues en partie par les syndicats réformateurs (FEN et SGEN) et aussi par certaines sections locales du SNESUP.

La loi Faure marque l'acte de naissance de l'université contemporaine. Celle-ci a une fonction de promotion culturelle de la société et ne se réduit pas à la satisfaction des besoins économiques. Elle doit former les cadres, mais ne repose pas sur la sélection, elle développe l'éducation permanente, forme les maîtres et repose sur la pluridisciplinarité. Le principe de cogestion est introduit avec l'élection d'un président et des directeurs d'UER, un organisme de concertation consultatif est créé – le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CNESER¹². L'autonomie financière est reconnue, sous le contrôle d'un comptable public.

Les syndicats restent divisés. Au SNESUP, on trouve trois courants : le syndicalisme révolutionnaire, le courant favorable aux thèses du PCF, le courant réformiste libéral¹³. C'est le second

¹² <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53497/le-conseil-national-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-cneser.html>

¹³ Bulletin du Syndicat national de l'enseignement supérieur, n°169, janvier 1969.

courant qui va finalement l'emporter, puisqu'au congrès de mars 1969, changement de majorité oblige, la loi est acceptée : le SNESUP participe désormais aux commissions ministérielles, alors qu'il s'y était précédemment refusé. Il se rapproche des syndicats réformistes en demandant, avec eux, des moyens pour la mise en œuvre de la loi. FEN, SNI, SNES et SGEN approuvent l'action du ministre, moyennant quelques ajustements. La loi est considérée comme

un acquis « arraché par les événements de mai ». La FSAER aussi est divisée sur la loi : d'un côté, les partisans de sa mise en œuvre parce que gaullistes (le doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, Georges Vedel ; le philosophe Raymond Aron...), de l'autre, les opposants, car d'extrême droite (comme le professeur d'histoire de la langue française à la Sorbonne, Frédéric Deloffre¹⁴).

La réforme est en cours, même si de nombreuses oppositions se font jour, de droite comme de gauche, pour entraver le processus de transformation : la nouvelle université naîtra, mais difficilement.

Mai 68 est ainsi un mouvement qui s'inscrit dans une dynamique internationale, il commence bien avant 1968 et hante encore la mémoire collective. Mai est marqué par des moments d'intense réflexion, de créativité et de violence, notamment dans certaines villes. Des acquis sociaux importants ont été obtenus pour les salariés. Une libération des mœurs, des rapports hiérarchiques, le déploiement des mouvements féministes ont eu lieu. Et, pour ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche, c'est la naissance de l'université contemporaine : ce n'est pas rien.

¹⁴ Membre du Syndicat autonome des Lettres, il est l'un des fondateurs de l'Union nationale inter-universitaire, créée en janvier 1969.

Mai 68 dans le monde

Mai 68 en France a été l'épicentre d'une période révolutionnaire qui a été largement mondiale. Deux évolutions, inscrites dans la durée, se nouent en mai 68. D'abord, un mouvement social et sociétal d'une exceptionnelle ampleur. Ce mouvement combine une internationale étudiante impétueuse et un mouvement ouvrier, qui occupe toujours une place stratégique ; ensuite, un renouvellement de la pensée du monde et de ses représentations, qui entremêle de nouveaux et puissants courants d'idées et donne naissance à un intense bouillonnement artistique et culturel.

Ce texte est paru dans le numéro des *Utopiques* du printemps 2018, « Mai 68, ce n'était qu'un début¹ ». Une partie est reproduite ici, avec l'aimable autorisation de son auteur.

Gustave Massiah

Membre fondateur du CEDETIM/IPAM, membre du conseil scientifique d'ATTAC-France et représentant du Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) au conseil international du Forum mondial social

Mai 1968 en France n'a pas éclaté par surprise dans un ciel serein. Dès avant le mai français, des universités sont occupées dans de nombreux pays. De même, les débats et le renouvellement de la pensée sont engagés depuis 1960. C'est la forme de la convergence avec les luttes ouvrières qui va marquer le caractère emblématique de la situation française qui ne sera comparable de ce point de vue qu'au « mai rampant » italien.

Dès 1960, un mouvement étudiant, forme explicite d'un plus large mouvement de la jeunesse, émerge dans plusieurs régions et met en avant plusieurs questions nouvelles. Les guerres coloniales travaillent ces mouvements et les radicalisent. Elles agitent les pays engagés dans des interventions qui font appel à la conscription avec des jeunes qui passent plusieurs années dans l'armée. En France, avec la guerre d'Algérie (de 1954 à 1962), aux États-Unis avec la guerre du Vietnam (des premiers raids aériens en 1965 à la chute de Saïgon en 1975), au Portugal, avec les colonies portugaises (jusqu'à la « révolution des

œillels » en 1974). Dans chacun de ces pays, les mouvements contre la guerre sont soutenus par de larges fractions de la jeunesse et reconstruisent des liens intergénérationnels. Dans de très nombreux autres pays, la solidarité avec les mouvements contre la guerre contribue à étendre un mouvement international étudiant. Ces mouvements partent de la compréhension de ce que représente le mouvement historique de la décolonisation. Ils se radicalisent dans l'affrontement avec les forces de l'ordre, dont l'intervention durcit les contradictions entre les institutions universitaires et les autorités politiques. Ces mouvements portent aussi une critique de plus en plus forte de l'évolution des sociétés caractérisées comme coloniales, autoritaires, hiérarchisées et moralisatrices.

Le mouvement étudiant se bat pour sa reconnaissance, son indépendance et ses orientations. Il couvre l'Europe et les États-Unis. Par exemple, en France, dès 1962, l'UNEF cherche un second

souffle, dans le refus de la sélection et la défense de la condition étudiante, après la radicalisation exceptionnelle de l'engagement pour la paix en Algérie. A partir de 1965, l'agitation étudiante allemande s'étend de Berlin à toute la RFA, dénonçant les interdictions de rassemblement et la limitation du temps des études. En 1965, a lieu à Madrid, la marche silencieuse contre le contrôle gouvernemental des élections du syndicat étudiant officiel. En 1966, en Grande-Bretagne, a lieu la création de la *Radical Student Alliance* contre la direction, jugée réformatrice, du syndicat étudiant. En décembre 1967, les manifestations étudiantes contre la fermeture de la faculté de sciences économiques de Madrid s'étendent à Barcelone, Salamanque et au reste de l'Espagne. De puissantes manifestations ont lieu à Londres et l'Université de Leicester est occupée en février 1968, mettant en question les formes de représentation des étudiants. En mars 1968, la fermeture de l'Université de Séville entraîne une agitation à Madrid,

¹ Éditions Syllepse : https://www.syllepse.net/mai-68-ce-n-etait-qu-un-debut_r_64_i_726.html.

Saragosse et même à l'Université de l'Opus dei de Navarre à Bilbao. En avril, quatre jours d'émeute à Madrid, sont suivis par Séville, Bilbao et Alicante. Les barricades dans Madrid forcent le gouvernement espagnol à annoncer des réformes. (...)

LA CONTESTATION DES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES

Les mouvements étudiants s'engagent dans une réflexion active et mouvementée qui les amène d'une contestation des institutions universitaires et de leur rôle à une prise en charge d'une critique radicale de l'évolution des sociétés. Dans plusieurs cas avant 1968, les mouvements étudiants sont en prise directe sur les situations politiques et enclenchent les réactions en chaîne qui vont ébranler les pouvoirs sous leurs différentes formes. C'est le cas à Prague, à Varsovie et à Belgrade, avec la remise en cause du système soviétique. C'est le cas à Madrid, comme à Athènes ou à Lisbonne, avec la remise en cause des régimes dictatoriaux européens. C'est le cas à Mexico et dans de très nombreux pays avec la mise en évidence des relations entre les situations sociales et les subordinations géopolitiques. C'est le cas aux États-Unis avec la convergence entre le mouvement étudiant et le mouvement contre les discriminations et le racisme. C'est le cas de la jonction entre les mouvements étudiants et les luttes ouvrières particulièrement en Italie et en France, et à un degré moindre en Espagne. Après 1968, dans de très nombreux pays vont se développer des mouvements qui, à partir des situations spécifiques, vont s'élargir aux différentes questions qui deviennent explicites en 1968 : la primauté des luttes sociales et la remise en question des rapports de pouvoir et de domination.

Les mouvements étudiants se radicalisent et abordent de front les questions politiques. En 1962, aux États-Unis, la déclaration du SDS porte sur le malaise générationnel,

les pays du Sud, la guerre froide et la bombe. En 1965, la FUNY (*Free University of New York*) est créée. Les heurts avec la police accompagnent les protestations d'étudiants africains et allemands à Berlin Ouest, contre un film accusé de racisme. De 1965 à 1967, les provos vont libérer l'imagination à Amsterdam et explorer les multiples pistes écologiques, féministes, libertaires, solidaires. En 1966 a lieu le premier séminaire d'étudiants entre l'Association des étudiants allemands (AstA) et la FGEL (Fédération générale des étudiants en lettres) de France. En juillet 1967, AstA rend publique, en présence d'Herbert Marcuse, une « *nomenclature provisoire des séminaires de l'Université critique* ». En novembre 1967 est créée l'Anti-université à Londres. Après les manifestations violentes à Shinjuku, Tokyo, les grandes compagnies japonaises annoncent qu'aucun des étudiants arrêtés ne sera embauché. En novembre 1967, en Italie, l'occupation des universités de Trente et de Turin s'étend à d'autres villes. En mars 1968, dans l'occupation des facultés des Beaux-Arts, les Gardes rouges de Turin exigent l'élection des professeurs.

De manière dramatique, les événements aux États-Unis vont continuellement servir de référence à l'agitation internationale. Dès août 1965, les émeutes éclatent dans le quartier de Watts à Los Angeles. En octobre 1966, la création des *Black Panthers*, à Oakland, ouvre une phase de révolte frontale. Leurs dirigeants sont arrêtés en janvier 1968 à San Francisco. L'assassinat de Martin Luther King le 5 avril 1968 stupéfie le monde entier ; il est suivi d'émeutes dans cent dix villes américaines, avec des milliers de blessés et des dizaines de morts. Le 13 mai 1968 est marqué par l'arrivée de la marche des pauvres à Washington.

La remise en cause, concomitante, du système soviétique dans ses périphéries européennes, va accentuer le caractère universel de la contestation. Octobre 1967 est marqué par une mani-

festation étudiante spontanée à Prague. En janvier 1968, à Varsovie, cinquante étudiants sont arrêtés et Adam Michnik est exclu de l'université pour avoir manifesté contre l'interdiction d'une pièce jugée antisoviétique. En mars, les manifestations d'étudiants à Varsovie s'étendent. Les universités polonaises se mettent en grève et les heurts violents avec la police s'étendent à Cracovie et Posnan. L'occupation de l'École polytechnique de Varsovie souligne la centralité du mouvement. En juin 1968, à Belgrade, l'occupation des facultés de philosophie et de sociologie proclame : « *Nous en avons assez de la bourgeoisie rouge* ». C'est en Tchécoslovaquie que le mouvement prendra toute son ampleur. En mars 1968, une assemblée de vingt mille jeunes approuve le manifeste de la jeunesse pragoise. Un article de Vaclav Havel « *Au sujet de l'opposition* », en avril, en souligne la signification. A Prague, le 1^{er} mai, un immense cortège marque le soutien à Alexandre Dubcek et au secrétariat du parti. Le 20 août 1968, c'est l'invasion de la Tchécoslovaquie ; les chars soviétiques imposent la normalisation. L'ébranlement du printemps de Prague et ses revendications démocratiques fissurent en profondeur le bloc soviétique.

En avril et mai 1968, le mouvement va s'accélérer en Europe de l'Ouest, s'étendre et s'approfondir. Les occupations des universités sont nombreuses et virulentes. En avril 1968, Rudi Dutschke, dirigeant du SDS allemand, est blessé dans un attentat ; l'élargissement du mouvement englobe les lycéens et les jeunes travailleurs. Des heurts violents ont lieu à Berlin Ouest, Hambourg, Munich, Hanovre. En Italie, l'agitation s'étend à Pise, Milan, Florence, Rome, Naples, Venise, Catane, Palerme et Trente. Les événements en France, à partir du 13 mai 1968, vont doper le mouvement international. Le 29 mai 1968, à Rome, les barricades sont construites avec des voitures renversées. Le rectorat est occupé à Bruxelles. Les occupations se multiplient en Grande-Bretagne

en novembre. Le 24 janvier 1969, à Madrid, la crise universitaire conduit à la proclamation de l'état d'urgence.

Le théâtre européen n'est pas le seul en cause. Le Mexique va occuper une place importante. En juillet 1968, à Mexico, alors que se préparent les jeux olympiques, une manifestation favorable à Cuba, organisée par les étudiants, est violemment réprimée. En août, trois cent mille manifestants défilent à Mexico. En septembre, trois mille personnes sont arrêtées et la police occupe la cité universitaire et l'université autonome. Des barrages sont érigés à Tlateloco, sur la place des Trois-Cultures, avec la solidarité de la population. Le 2 octobre, les chars donnent l'assaut, les morts se comptent par dizaines. Un appel à boycotter les jeux olympiques, avec l'appui de Bertrand Russell, est largement relayé.

Dans de très nombreux pays, les affrontements se multiplient. En Egypte, les manifestations en avril et mai 1968, centrées sur la Palestine, vont se prolonger dans le mouvement étudiant de 1972 qui va interpeller la politique de Sadate. Les manifestations étudiantes prennent de l'ampleur au Pakistan. A Alger, les étudiants vont amener l'infléchissement de la politique de Boumediene. Au Sénégal, les manifestations étudiantes sont vives dès 1968. Omar Blondin Diop, un des fondateurs du mouvement du 22 mars en France, sera assassiné en 1973, à Dakar, dans sa cellule. (...)

Les mouvements étudiants, quand ils mettent en évidence les fractures ouvertes des sociétés, bouleversent les situations politiques. La jonction entre les luttes étudiantes et les luttes ouvrières donne au mouvement une dimension sociétale et facilite une mobilisation d'une large part de la société. La jonction entre les mouvements

étudiants et les luttes ouvrières, le passage à la grève générale, en France et en Italie, a caractérisé mai 68. (...)

UN RENOUVELLEMENT DES VISIONS DU MONDE

Depuis la fin des années cinquante, et quelquefois, dès 1947, de nouveaux et puissants courants d'idées cheminent dans le monde. (...) Mai 68 n'a pas fait l'unanimité des intellectuels. On n'oubliera pas la colère de Raymond Aron pour qui il s'agit, dans sa réaction la plus mesurée, d'un simple et tragique « *psychodrame* ».

La vision critique se nourrit des analyses des sociétés industrielles et de leurs nouveaux paradigmes, le fordisme, le keynésianisme, l'État-providence, le social-libéralisme et la social-démocratie. Elle attache une grande importance aux recompositions de la classe ouvrière à travers les significations des nouvelles luttes ouvrières, comme le soulignent de très nombreux travaux dont ceux de Daniel Mothé, Serge Mallet, Emma Goldschmidt. Elle ouvre de nouvelles perspectives avec le repositionnement des paysans-travailleurs par Bernard Lambert. Elle s'enrichit des analyses de la nature de l'État, avec notamment Pierre Naville. En Italie, une production d'idées impressionnante fleurit, avec notamment le journal *Il Manifesto* créé par Luciana Castellina, Lucio Magri et Rossana Rossanda. Cette critique met en cause la civilisation technicienne, le productivisme, la société de consommation.

La révision du marxisme, particulièrement occidental, se nourrit de la critique du stalinisme et des dérives du soviétisme. Elle a été relancée par la rupture sino-soviétique et les explorations nombreuses, notam-

ment cubaine et vietnamienne. Les analyses du totalitarisme et de la bureaucratie s'affinent. Elle est portée par les intellectuels tchèques et polonais et quelques grandes voix soviétiques, dont Sakharov. A Belgrade, Milovan Djilas tente une analyse de classe du communisme réel. L'analyse des capitalismes d'État ou de parti sont débattus par Charles Bettelheim et Paul Sweezy. Aux États-Unis, plusieurs économistes, dont Harry Magdoff, décryptent l'impérialisme américain. La révision du marxisme est aussi à l'œuvre dans les pays décolonisés, sur le système international et les nouveaux régimes. Samir Amin et André Gunder Frank revisitent l'espace, mondial, et le temps, long, du capitalisme. Aux États-Unis, Immanuel Wallerstein analyse le capitalisme historique et travaille avec Fernand Braudel, George Duby et bien d'autres à la refondation de la méthode historique de l'École des Annales.

Une démarche deviendra une évidence de mai 68, la nécessité d'une pensée unitaire du totalitarisme bureaucratique et des sociétés occidentales qui s'affichent libérales. Elle a été travaillée de 1949 à 1967 par Socialisme ou Barbarie, et notamment Cornelius Castoriadis, Claude Lefort et Jean-François Lyotard, et par la revue *Arguments*, créée notamment par Edgar Morin et Kostas Axelos. (...) La discussion n'est pas un long fleuve tranquille, elle est pleine de passions et de déchirements. Elle se décline en une multitude de courants ennemis, hétérodoxes, trotskistes et maoïstes divers, guévaristes, libertaires et situationnistes, réformistes radicaux... qui ferrailleront avec ferveur sur l'analyse de la période, les stratégies de conquête du pouvoir, la construction du socialisme. (...)

Le structuralisme a pris la suite de l'existentialisme qui continue à cheminer. Sartre a pesé sur la culture du mouvement et s'est retrouvé pleinement dans les suites de mai 68 ; il a,

• • • •
Le mouvement étudiant s'élargit aux universitaires, particulièrement aux jeunes assistants et aux lycéens. Il rejette le rôle qui est assigné aux futurs cadres et remet en cause la hiérarchie, l'autorité et la reproduction des élites.
• • • •

parmi bien des apports, transmis au mouvement sa référence aux situations et à la liberté situationnelle. Simone de Beauvoir va être un repère dans de nombreux domaines ; particulièrement, mais pas seulement, pour la nouvelle génération du féminisme... Le structuralisme a renouvelé et exploré les sciences sociales. L'économie politique a été bouleversée à travers le magistère d'Althusser à commencer par *Lire le Capital*, avec notamment Etienne Balibar et avec l'École de la régulation ; l'anthropologie structurale, à la suite de Claude Lévi Strauss, avec Emmanuel Terray, Claude Meillassoux et tant d'autres ; la sociologie avec Bourdieu et Passeron (*Les Héritiers* en 1964 et la *Reproduction* en 1970) ; la psychanalyse avec le magistère de Lacan et de l'École freudienne. Dans le chambardement général des disciplines, notons-en quelques unes en situation stratégique : les sciences du droit, confrontées à l'ouragan libertaire ; les sciences de l'éducation qui sont dans l'œil du cyclone et que travaille le renouveau de la linguistique avec notamment Noam Chomsky et Umberto Eco.

Mai 68 va achever le pont entre le marxisme et le continent de la psychanalyse avec Herbert Marcuse qui assure une certaine continuité avec l'École de Francfort ; son influence est grande sur l'extrême gauche allemande, directement et à travers Rudi Dutschke. Il faut aussi rappeler la redécouverte de William Reich et les rééditions de *La fonction de l'orgasme* (première édition 1927) et de *La psychologie de masse du fascisme* (première édition 1934).

Mai 68 met en scène l'aspiration à l'autonomie individuelle. Elle implique de lutter contre l'aliénation qui est un des maître-mots de mai 68. La prise de conscience de l'aliénation résulte d'une critique radicale de la vie quotidienne. Elle avance qu'une pensée politique commune pourrait naître d'une remise

en question radicale du quotidien. Jürgen Habermas, fortement impliqué dans les mouvements allemands, rappelle la théorie critique de l'École de Francfort sur les systèmes d'éducation, l'impérialisme et la révolution socialiste, la culture et le système capitaliste, la psychologie et la société. Antonio Gramsci retrouve droit de cité avec ses analyses éclairantes de la culture et du politique qui va inspirer de nouvelles propositions comme celle, par exemple, du mouvement politique de masse. Henri Lefebvre analyse et critique la vie quotidienne, la ville et l'urbanisation, la sociologie des mutations, la critique de la modernité. La critique des situationnistes, qui vont jouer à travers l'Internationale situationniste, un rôle important dans la préparation des événements et dans la diffusion internationale, sera ravageuse. Trois pamphlets prémonitoires vont paraître en 1967 : *La Société du spectacle* de Guy Debord ; *Le Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations* de Raoul Vaneigem et *De la misère en milieu étudiant* de Mustapha Khayati. Ils vont ouvrir des pistes nouvelles, notamment sur la société spectaculaire marchande, la société de consommation, la nature et le rôle des médias...

LA « FÊTE RÉVOLUTIONNAIRE »

L'aspiration à l'autonomie, l'individualité affirmée n'est pas contraire à la solidarité sociale, à l'émancipation et à l'engagement collectif. D'autant que mai 68 affirme, comme le dit très justement Kristin Ross² la passion de l'égalité, d'une égalité massivement revendiquée et inscrite dans le présent. Mai 68 n'a pas été la cause de l'individualisme sacralisé et de la contre-révolution libérale ; c'est la réaction conservatrice à Mai 68 qui en a été la promotrice...

² *May 68 and its Afterlives*, University of Chicago Press, 2002.

Après mai 68, un nouveau cours a pris naissance. Insistons sur un seul aspect, la réflexion sur l'action quotidienne, la liaison nouvelle du travail intellectuel, pas seulement universitaire, avec l'action sociale et politique. Les nouvelles approches laissant place au changement de pratique sociale vont caractériser de nombreux domaines, celui de la sociologie, à l'exemple de Bourdieu, de la psychanalyse, à l'exemple de Deleuze et Guattari, et aussi de la psychologie, de l'enseignement, de la médecine, etc. Le refus des formes d'autorité et de la fatalité redonne une place aux femmes et aux hommes dans la construction de leur histoire. De nouvelles formes de militantisme se déploient, à l'exemple de Foucault avec la création, dès 1970, du GIP (Groupe d'Information sur les Prisons). Mai 68 a révélé la pensée d'intellectuels, non seulement pour l'extérieur, mais encore et surtout pour eux-mêmes ; l'événement a modifié, pour certains d'entre eux, la pensée et le comportement.

Mai 68 va faire converger deux approches en général divergentes. La critique sociale, celle des inégalités et des injustices, rencontre la critique artistique de l'aliénation dans le travail et la vie quotidienne. La culture est entendue comme le bien commun de tous. Elle met en avant la volonté de se réapproprier sa vie et son corps. (...)

Deleuze et Guattari, en 1984, analyseront mai 68 comme un événement pur, libre de toute causalité normale ou normative, comme « un phénomène de voyance, comme si une société voyait tout d'un coup ce qu'elle contenait d'intolérable et voyait aussi la possibilité d'autre chose ». Henri Lefebvre élaborera un concept nouveau et fécond, dans lequel se reconnaissent bien ceux qui ont vécu ces événements, celui de la « fête révolutionnaire ».

33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne

Dans ce texte écrit à partir du livre *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*¹, c'est l'ensemble de la communauté universitaire sorbonnarde, les enseignants-chercheurs, les étudiants et le personnel non-enseignant qui est étudié, depuis la fin de la guerre d'Algérie à l'explosion de mai et pendant le mouvement. Y est proposée une vision systémique et dynamique afin d'examiner les interactions, solidarités, oppositions entre les différents acteurs de mai 68.

Jean-Philippe Legois

Président de la Cité des mémoires étudiantes

TEMOS (Temps - mondes - sociétés), université d'Angers

C'est dans cette Sorbonne, faculté des lettres et sciences humaines de Paris, que « débute » le mouvement de mai-juin 1968. Si, dans ce qu'on a appelé la « commune étudiante² » Edgar Morin³ a distingué la « commune politique » de la « commune universitaire », c'est au cœur de cette dernière que s'est développé un moment important de la critique du système universitaire existant et l'ébauche d'une contre-université ou « université critique », s'articulant totalement avec la critique de la société et la volonté de la changer... au sein de cette *Alma mater*⁴.

Du fait de la massification (voir encadré), la Sorbonne-Lettres (plus que l'enseignement supérieur dans son ensemble) se crispe sur ses anciens repères, que ce soient les fonctions sociales classiques des études de lettres, la part belle donnée aux langues mortes (« géopolitique des disciplines littéraires », basée sur des licences-mères et des

licences-vassales), le mandarinat ou encore l'examen-guillotine. D'autant que la structuration du pouvoir universitaire repose sur le seul pouvoir des professeurs (*homines academici* de Bourdieu⁵) en excluant les autres composantes de la faculté, étudiants, non-enseignants⁶, mais aussi assistants et maîtres-assistants (voir le témoignage de Danièle Blondel dans ce dossier). L'inadaptation au nouveau contexte est le mot-clé de cette Sorbonne-Lettres, entre sous-équipement, crise de la hiérarchie interne du corps enseignant et logique de défense du corps.

La réforme Fouchet – avec ses logiques de spécialisation, la disparition du barrage des langues anciennes, l'introduction de la « culture scientifique », la multiplication des certificats d'études supérieures (CES), la pénurie de personnel, le manque de locaux ou encore le bricolage universitaire – aggrave la crise matérielle et institution-

A travers les archives institutionnelles et celles – trop rares – des mouvements syndicaux, la « chronique d'une crise annoncée » permet de comprendre les ressorts d'émergence « d'un contre-pouvoir universitaire » sorbonnard... En plus de ces archives « traditionnelles », les témoignages oraux sont mobilisés pour analyser ces trente-trois jours qui ébranlèrent la Sorbonne, de son occupation du 13 mai au soir au 16 juin 1968, jour de son évacuation par les forces de l'ordre.

nelle. Le cours magistral reste le pivot de l'enseignement ; la sélection et l'orientation des étudiants sont sérieusement évoquées au sein du gouvernement...

L'étude des exclus du pouvoir universitaire à partir de sources syndicales montre l'évolution du binôme étudiants/enseignants (voir Pierre Cours-Salies dans ce dossier) due notamment à l'apparition de nouveaux acteurs, le personnel non-enseignant ainsi que les enseignants non-professeurs. Le maintien d'une hiérarchie pesante alors que la crise universitaire se développe explique en partie la montée de l'esprit revendicatif et du syndicalisme universitaire et étudiant. Le SGENSUP à la CFDT, le SNESUP

¹ Jean-Philippe Legois, : *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*, Éditions Syllepse, Paris 2018.

² Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet, *Journal de la Commune étudiante*, Paris, Le Seuil, 1969 - réédité en 1988.

³ Edgar Morin, Claude Lefort, Jean-Marc Coudray [Cornelius Castoriadis], *Mai 68 : la brèche. Premières réflexions sur les événements*, Paris, Fayard, 1968, 22-23.

⁴ Expression latine signifiant mère nourricière. Elle qualifie l'université ou l'école dans laquelle on a effectué ses études supérieures.

⁵ Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Ed. de Minuit, 1984.

⁶ Signalons le travail historique de notre camarade du SNASUB, François Ferrette, *Le mai 68 des personnels non enseignants de l'éducation nationale*, suivi du témoignage de Jean Gouellain, secrétaire général du Syndicat national de l'administration universitaire en mai 1968. <http://www.snasubcaen.fr/docs/brochure%20SNASUB%20%20Mai%2068%20des%20non%20enseignants.pdf>



© Alain Gaspard/ Coll. CRIP

Siège de la coordination des comités d'action, rue Serpente, 1968.

et le SNAU⁷ à la FEN, revendiquent et mènent des actions où ils s'allient de plus en plus souvent avec les étudiants de l'UNEF. Ces derniers se regroupent, à la Sorbonne, dans la Fédération des groupes d'études de lettres (FGEL). Depuis la Charte de Grenoble (1946), l'UNEF s'est redéfinie syndicalement en considérant l'étudiant comme un « *jeune travailleur intellectuel* », et depuis sa lutte contre la guerre d'Algérie, elle a pris l'habitude de s'associer à, voire de prendre l'initiative, d'actions intersyndicales.

Le mouvement étudiant sorbonnard devient un laboratoire-pilote de la transformation radicale de l'institution universitaire, tant sur le plan du développement de la prise de parole, que de celui des pratiques tendant vers la démocratie directe, ou encore au plan pédagogique : depuis la fin de la guerre d'Algérie, la FGEL est en effet l'un des bastions de ce qu'on appelle la « gauche syndicale ». Sur le plan national, cette « *nouvelle mino* »

(en référence à la minorité qui a pris la majorité à l'UNEF en 1956 pour lutter contre la guerre d'Algérie) va parfois apparaître peu pragmatique et va se diviser sur des querelles idéologiques pouvant paraître « byzantines ». Localement, à la Sorbonne-lettres, la FGEL mène des actions bien concrètes et radicales : « *action universitaire de base* », groupes de travail universitaire (GTU), journées d'études syndicales et « *politique-formation* », tout en continuant à éditer des journaux par groupes d'études (GE) disciplinaires et des « polycopiés » de cours.

Le Conseil de faculté est constamment interpellé pour donner plus de place aux étudiants dans les décisions prises. Il en arrivera même à lever sa séance du 18 novembre 1967 pour ne pas avoir à recevoir ne serait-ce qu'une délégation des étudiants. Le 21 février 1964, la FGEL va même tenter d'occuper la

Sorbonne pour empêcher la venue du ministre Fouchet avec le président de la République italienne d'alors... Puis y renoncer devant l'ampleur de la mobilisation des forces de l'ordre.

Le bouillonnement militant étudiant est d'autant plus vif qu'outre les militants lambertistes et des Etudiants socialistes unifiés (ESU), la crise des « mouvements traditionnels » de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et davantage encore, celle de



Cet ouvrage se veut un remue-mémoires, parmi d'autres, afin de donner à chacun-e envie de compléter ces histoires et mémoires collectives. Pour ce qui est des syndicalismes universitaires de cette époque, des archives et des témoignages sont encore à sauvegarder.

Quant aux mouvements étudiants, la Cité des mémoires étudiantes y travaille, mais a besoin de soutiens... réels. Il s'agit de conserver des « archives essentielles » et d'étendre la collecte aux archives des mouvements sociaux. Ce n'est qu'un début, continuons la collecte !

⁷ SGENSUP : syndicat de la CFDT dans l'enseignement supérieur et la recherche ; SNESUP et SNAU, respectivement syndicat des enseignants du supérieur et syndicat de l'administration universitaire dans la Fédération de l'éducation nationale.

l'Union des étudiants communistes (UEC), touche particulièrement la Sorbonne-lettres. La dissolution du « secteur lettres » parisien de l'UEC a lieu dès 1965. L'émergence de plusieurs groupes d'extrême-gauche ne fait que renforcer la radicalisation contre la guerre du Vietnam, les pratiques d'expression et de débat permanents ainsi que les expérimentations de démocratie militante.

L'ébranlement de la Sorbonne, en mai-juin, n'est donc pas un « éclair dans un ciel serein ». Au cœur des années 1968, les journées de mai-juin ont été le moment fort, éphémère, touffu et confus d'une certaine conception de l'institution universitaire et de la place des étudiants au sein de cette institution et de la société, mais aussi d'une nouvelle vision de la société. La gestion directe, l'autogestion, l'auto-organisation et la volonté de rupture radicale apparaissent bien, à différents niveaux, au cœur du mouvement étudiant et de ce que certains ont appelé la « Commune étudiante ». On connaît le tout début du mouvement, avec ce meeting du vendredi 3 mai à midi où le recteur Roche, qui craint le pire, fait appel aux forces de l'ordre. Le vendredi 10 mai se produit la première nuit des barricades. Elle va entraîner une action unitaire avec l'appel à une journée de grève générale le 13 mai.

En fait, plus que deux temps, celui de l'« occupation aux multiples visages » puis celui du reflux et de la « répétition générale », c'est bien des « deux jambes » de la « commune étudiante » qu'il s'agit, l'« universitaire » et la « politique », avec, à chaque fois, la constitution de comités (qu'ils soient d'action ou non), de « soviets ». Le surgissement de l'événement, une accélération du temps, le « pouvoir étudiant », l'assemblée générale des occupants, l'élection du premier « comité d'occupation », la ruche, la crèche-garderie, les multiples visages et dimensions de l'occupation, les assemblées générales par disciplines, la gestion du quotidien... sont autant de

moyens de « ne pas hypothéquer le présent au nom de l'avenir »...

On parle, entre autres, de contre-pouvoir, des examens, des contenus et des méthodes d'enseignement, de la tension permanente du rapport enseignant/enseigné, de l'égalité entre « travailleurs-enseignants-enseignés ». La parole est directe et permanente. On produit graffitis, affiches, slogans, tracts, motions, journaux... Encore et toujours, on fait la « critique de la vision technocratique de la place de l'université dans la société », on conçoit le projet d'une autre université.

Le « pouvoir étudiant » connaît des limites : les enseignants, notamment syndicalistes, arrivent à convaincre les assemblées générales étudiantes de renoncer à la mixité (un individu égale une voix) pour la parité (par collège) dans les futurs conseils de gestion qui seront officiellement instaurés par la loi Faure (12 novembre 1968). L'articulation entre gestion et démocratie directe est parfois complexe, les temporalités des enseignants et des étudiants ne s'accordent pas... mais aucune « révolution » universitaire ne peut s'envisager sans un changement complet de société, de même que la « révolution » doit se penser, non pas au niveau d'un pays mais au niveau international. Il existe une convergence des fronts de lutte, des alchimies militantes, y compris entre les groupes révolutionnaires. La coordination des « comités d'action » innove ou réinvente, avec l'instauration des mandats impératifs et de la révocabilité des délégués.

La liaison étudiants-ouvriers est au cœur de ces « soviets » et de l'extension des domaines de la lutte, de la réinvention de l'auto-organisa-



10 mai 1968 : des étudiants sur une barricade érigée sur le boulevard Saint-Michel à Paris.

tion : Comité des trois continents, « Sorbonne des régions », « Sorbonne des Suds »... « Un séisme aux multiples répliques »... Dans tout ce bouillonnement, toute cette effervescence, remarquons aussi ces « soviets » de la « révolution culturelle » et, surtout, des « féminismes » ; les rapports sociaux de sexe sont bien dénoncés, même si les femmes ont encore du mal à prendre la parole.

Alors trente-trois jours, trente-trois tours, et puis s'en vont ? Il apparaît clairement que les pratiques et réflexions militantes des années précédentes ont été reprises par la majorité des étudiants non-militants : c'est l'une des leçons à tirer de la mémoire des vaincus ou, plutôt, de l'histoire des dominés.

Appel à témoignages

Vous avez été militante ou militant étudiant-e dans ces années 1968 ou à d'autres périodes : participez à la campagne permanente de collecte de témoignages oraux de la Cité des mémoires étudiantes et partagez votre mémoire sur le portail des mémoires étudiantes !

Contactez la Cité des mémoires étudiantes par mel (info@citedesmemoiresetudiantes.org) ou directement Jean-Philippe Legois (06.19.03.17.08).

Vous avez dit « *explosion des effectifs étudiants ?* » : un triplement du nombre des étudiants en 15 ans

Florence Audier, Laboratoire Statistique, Analyse, Modélisation multidisciplinaire (SAMM), Université Panthéon-Sorbonne

Une des causes souvent évoquée à propos de Mai 68 a trait à l'explosion du nombre des étudiants, à laquelle l'Université était totalement impréparée. Celle-ci résulte de la montée « naturelle » des étudiants en raison du *baby-boom* d'après-guerre, phénomène amplifié par une démocratisation de l'accès à l'université, résultat d'une politique volontariste accompagnant la montée des besoins de qualification de la main-d'œuvre, notée en particulier par les travaux du Commissariat Général au Plan.

Quelle est l'ampleur de ces bouleversements ? Quelques ordres de grandeur portant sur la période qui encadre 1968 :

- En 1959, les cinq générations de 19 à 23 ans comptaient 2 956 000 personnes ; elles sont 4 261 000 en 1974, soit une hausse de 45 %. Parmi ces générations, la montée de celles qui fréquentent l'enseignement supérieur est spectaculaire, passant, à ces mêmes dates, de 8,2 % à 21,8 %. Les effectifs dans le supérieur sont ainsi, en peu de temps, multipliés par 2,6.
- L'obtention du baccalauréat – avec ses deux années d'épreuves successives, en première et en terminale – constitue le passage obligé pour accéder à l'Enseignement supérieur. Le nombre de bacheliers est multiplié par 3,2 durant la même période : il passe de 11,8 % de la génération des 17, 18 ou 19 ans à 23,8 % en 1974. L'accroissement du nombre de bacheliers entre 1965 et 1968 est vertigineux, passant de 96 924 à 167 422 !
- Les bachelières sont devenues, en 1974, plus nombreuses que les bacheliers : par rapport aux populations moyennes correspondant aux 17, 18 et 19 ans, 27,2 % obtiennent le bac contre 20,5 % pour les garçons !
- Fait majeur : au début des années soixante, l'Université de Paris rassemble un tiers des étudiants et cette polarisation reste inchangée après 68 (près de 250 000 étudiants à Paris en 1974/1975 (Aix-Avignon 44 500, Toulouse 41 500)).
- L'accroissement spectaculaire du nombre d'étudiants s'accompagne d'un début de démocratisation dans l'accès aux études, la proportion des enfants d'ouvriers et d'employés parmi les étudiants universitaires passant de 13,5 % en 1961/1962 à 21,2 % en 1973/1974.
- L'attractivité de la France auprès des étudiants étrangers contribue à la montée des effectifs étudiants : leur proportion passe d'environ 7 % en 1965 à près de 15 % en 1985.

L'examen détaillé de la composition des effectifs montre que l'enseignement supérieur universitaire augmente durant ces années plus rapidement que l'enseignement extra-universitaire, notamment que les écoles d'ingénieur. Il montre aussi que les Lettres / Droit et Sciences économiques ont augmenté nettement plus vite que les sciences, phénomène toujours perceptible de nos jours. C'est même un effondrement de la part relative des sciences qui advient durant cette période cruciale du point de vue de l'accès aux études longues, par comparaison avec la situation au début des années soixante et surtout eu égard aux préconisations du V^{ème} plan et son chiffrage des « besoins de l'économie » en qualifications, comme on le voit dans le tableau ci contre.

Dans le même temps, il faut noter que la durée des études dans le supérieur s'allonge, contribuant ainsi à l'augmentation des effectifs universitaires : les étudiants sont plus nombreux à poursuivre des études de troisième cycle, en particulier en Droit et sciences économiques. Dans ces disciplines, la prolongation des études va de pair avec de très forts taux d'abandon en première année, comme si ceux qui franchissaient ce cap allaient davantage jusqu'au bout. En sciences, les étudiants sont très nettement plus nombreux que dans les autres disciplines à atteindre ce cycle, c'est-à-dire à se consacrer à des études longues ; le « vivier » de premier cycle, déjà réduit en 1967/1968, fléchit encore les années ultérieures.

La féminisation de l'ES contribue nettement à son expansion, même si les bachelières sont encore moins nombreuses à poursuivre dans le supérieur que leurs camarades masculins (73 % contre 87 % pour les bacheliers). Toutefois, comme on le voit dans le tableau ci-contre, leur répartition disciplinaire est bien peu modifiée et leur prééminence en Lettres se renforce encore.

Les étudiants selon les différentes disciplines à l'Université (en %)

	1960-1961	1974-1975	Objectif du V ^{ème} plan*
Droit & sc. économiques	17.0	23.7	14.4
Lettres	32.2	30.7	22.6
Sciences	29.9	16.8	29.6
Médecin Dentaire	17.8	18.7	8.7
Pharmacie	4.1	4.1	2.8
EPS	-	0.5	-
IUT	-	5.5	21.9
Total	100	100	100

*Objectifs préconisés en 1965 pour 1972

Proportion d'étudiantes selon les différentes disciplines (en %)

	1960-1961	1971-1972	1973-1974
Droit & sc. économiques	28.9	34.4	37.9
Lettres	61.4	65.9	65.9
Sciences	31.8	32.2	33.9
Médecin Dentaire	25.5	33.8	36.5
Pharmacie	59.3	59.1	59.6
IUT	-	24.9	30.2
Total	40.5	45.8	46.7

Les données sont pour la plupart issues du bulletin édité par l'INED, *Population et sociétés*, n° 85, novembre 1975.

Dans la recherche, TOUT changer (ou presque...)?

On évoque rarement les événements de 1968 dans la recherche et leur postérité. Pourtant, de multiples propositions concrètes de transformation des structures et du fonctionnement de la recherche publique, dont nombre perdurent encore cinquante ans après, ont alors collectivement vu le jour, ont été discutées et actées. Les Actes de la *Conférence nationale des travailleurs de la recherche scientifique* de juillet 1968 témoignent de cette effervescence et de la cohésion de la communauté des chercheurs qui s'est construite à ce moment.

Florence Audier

Laboratoire Statistique, Analyse,
Modélisation multidisciplinaire (SAMM),
Université Panthéon-Sorbonne

« *Il faut que tout change... pour que rien ne change* » proclamait, en fin stratège, le prince Salina dans *Le Guépard*¹. Ce n'est pas, mais pas du tout, ce à quoi visent, en juillet 1968, les chercheur·es qui tiennent une très sérieuse *Conférence nationale des travailleurs de la recherche scientifique*. Les Actes de cette conférence – mis au point sous la responsabilité du Comité d'organisation et sous-titrés « *Débats des travailleurs scientifiques après mai 1968* » –, publiés aux Editions Anthropos dès 1969 sous le titre « *Recherche et contestation* », en témoignent². Car, au printemps 1968, la recherche a largement contribué à l'effervescence universitaire, au sens où se sont amorcées des propositions concrètes de transformation des modes de fonctionnement et des structurations de la recherche, dont nombre perdurent encore cinquante ans après.

Le mouvement de Mai 68 a très rapidement gagné les laboratoires dans tout l'Hexagone, où on débat des finalités sociales des recherches,

où on met en question les modes d'orientation et de gestion de la recherche, où on revendique des statuts et, surtout, où on conteste vertement et le pouvoir mandarinal et le fonctionnement hiérarchique, alors que se cherchent la place et les rôles de chacun, chercheurs, enseignants-chercheurs, techniciens...

La conception générale qui préside aux propositions est énoncée clairement : « *La recherche n'est ni une tour d'ivoire, ni un instrument au service de la technocratie. Le chercheur se sent responsable à la fois devant la science (...) et devant la société (...)* ». D'où « *une série d'obligations dont le rythme toujours plus rapide du progrès scientifique rend l'observation plus difficile, mais aussi plus nécessaire (...). Il importe que la science soit pensée et saisie, dans son devenir et dans ses effets, par l'ensemble de ceux qui la pratiquent (...). Y contribue tout ce qui vise à compenser la spécialisation : les actions concertées, l'approche interdisciplinaire des problèmes, le dialogue qui tend à s'établir entre disciplines réputées éloignées (...) en vue d'une confrontation des méthodes* ».

UNE CONFÉRENCE INÉDITE

Afin d'élaborer et d'affirmer des propositions englobant l'ensemble

de la recherche publique, les 10, 11 et 12 juillet 1968 s'est donc tenue, à la Faculté des sciences d'Orsay, la « *Conférence nationale des travailleurs de la recherche scientifique* », une réunion inédite au cours de laquelle trois cent cinquante délégués élus par 11 000 travailleurs scientifiques (sur un effectif total de 20 000) et deux cents invités ont vivement débattu, analysé et proposé de vastes réformes applicables à tous les grands organismes de recherche publique à temps plein, à savoir le CNRS, l'INSERM, l'INRA, l'IRIA, l'ORSTOM etc. Car les débats tranchent nettement d'une part, en faveur de l'institution d'un statut des personnels commun à tous ces organismes et, au sein de chacun, d'un statut potentiellement commun à tous les travailleurs de la recherche – chercheurs et « techniciens » ; mais, d'autre part, en défaveur d'un statut commun entre chercheurs et enseignants-chercheurs, les uns et les autres devant néanmoins bénéficier de statuts parallèles, condition indispensable aux mobilités réciproques.

Toutes les dimensions sont abordées lors de la conférence, *via* de nombreux rapports, amendements,

¹ Unique roman de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, paru en 1968 à titre posthume, adapté au cinéma en 1963 par Luchino Visconti.

² *Recherche et contestation, Débats des travailleurs scientifiques après Mai 1968*. Textes mis au point par : L. Gatineau, A. Gerschel, L. Hay, R. Klapisch, P. Leroux-Hugon, J. Singer, G. Vignaux. 267 pages, Paris, Editions Anthropos, 1969.

interventions relatant des débats ou en nom propre, dont on ne peut restituer ici que quelques éléments, de façon trop succincte :

- *La politique générale de la recherche.* Est remise en cause l'importance des recherches militaires ou à forte rentabilité économique de court terme, considérées comme étant privilégiées par le pouvoir, au détriment des objectifs sociaux. Est affirmé que la recherche, qui est un service public, doit donc être publique et exercée à plein temps, au sein d'Organismes entièrement dédiés à la recherche, où une grande liberté est reconnue dans la définition et l'exécution des programmes. Cette liberté implique le refus de voir advenir un grand ministère de la recherche, potentiellement trop centralisateur et autoritaire. Il est plutôt proposé un *Conseil supérieur de la recherche scientifique* incluant une représentation démocratique des personnels, assumant un rôle de conseil et de critique auprès du Parlement et du gouvernement.

- *L'organisation et la gestion de la recherche.* C'est la question centrale, au cœur de la contestation, et la plus aboutie en matière de propositions. Celles relatives aux différentes structures et à leurs sphères de responsabilités sont détaillées à partir de principes largement partagés. Il s'agit en effet d'assurer « *le primat des exigences scientifiques et l'importance de la recherche collective, [ce] qui nécessite une gestion collégiale assurée de façon démocratique* ». D'où la revendication d'unités de recherche constituées de scientifiques volontaires, autour d'un programme décidé en commun, sanctionné par un accord financier. Les unités de recherche ainsi définies doivent pouvoir trouver dans les laboratoires, ou centres de recherche auxquels elles appartiennent, à la fois

des ressources et des infrastructures. L'organisation collective, élue, de ces laboratoires est assurée par leur *conseil scientifique* d'une part, et leur *comité de gestion* d'autre part. Des *instances scientifiques* représentatives des disciplines concernées, composées d'élus et d'experts, doivent juger de leurs programmes et en assurer le suivi.

- *Les statuts des personnels.* Les principes sur lesquels ils devraient s'appuyer ont bien évidemment été au cœur des débats, avec comme point nodal le constat que la pluralité des statuts, la fréquente précarité de l'emploi, l'insécurité des débuts de carrière sont contraires à la reconnaissance de la recherche scientifique « *comme un élément moteur de l'économie du pays* ». D'où la nécessité de reconnaître *le métier de chercheur à temps plein* et corrélativement l'exigence d'une *garantie de carrière* sous la forme d'un statut dérogatoire au statut de fonctionnaire de l'État, seul capable de permettre une mobilité volontaire des personnels « *entre les divers organismes ou entre les différentes fonctions* » (la dissociation entre les grades et les fonctions permises par le statut étant un des éléments essentiels de lutte, contre le mandarinerie notamment). Des propositions très précises sont discutées et adoptées par la conférence, à propos de la formation des chercheurs, du rôle et du contenu de la thèse, ou encore de l'accès au cadre chercheur à partir d'autres expériences ou d'autres cursus (cf. le verbatim). La question d'un statut commun aux chercheurs et techniciens est amplement débattue.

- *La décentralisation et la régionalisation.* Alors que la DGRST (Direction générale de la recherche scientifique et technique) devrait être dédiée au service du Conseil

supérieur, il est suggéré la mise en place de Conseils régionaux, ayant pour rôle l'élaboration et le suivi de la conjoncture scientifique régionale.

STATUTS DISTINCTS MAIS PARALLÈLES

La conférence met en évidence la nécessité d'un « *double réseau de structures de recherche et d'enseignement supérieur* », se fécondant les unes et les autres. D'où cette demande déjà mentionnée de statuts distincts mais parallèles pour les personnels de l'université et de la recherche à temps plein, permettant des passages aisés. Car, comme le souligne le rapport introductif, chaque domaine a ses exigences propres : l'enseignement supérieur « *tend à étendre pour chaque étudiant le champ de la connaissance individuelle* » alors que la recherche fait « *reculer les frontières du savoir collectif* ». Cela étant, il faut que les chercheurs et les enseignants-chercheurs soient « *associés dans le cadre des mêmes structures de recherche* ». La situation du moment est dénoncée comme insuffisante, voire néfaste, surtout dans quatre domaines : la formation des chercheurs et des enseignants ; le hiatus, chez les enseignants, entre leur évaluation qui porte sur la recherche et l'insuffisance du temps dont ils disposent pour s'y consacrer ; la subordination fréquente des chercheurs aux hiérarchies universitaires ; enfin, le cloisonnement trop fort des statuts des uns et des autres.

D'où les préconisations suivantes :

- *concernant les statuts :* outre la revendication pour les chercheurs temps-plein d'un statut de fonctionnaire dérogatoire parallèle à celui des enseignants-chercheurs (E-C), l'organisation de détachements assurant des situations d'égalité complète dans les cadres d'accueil. La commission rejette

• • • •
Une réflexion particulièrement
aboutie concerne les relations entre
la recherche et l'université.
• • • •

donc et l'instauration d'un cadre unique et les ségrégations ;

- *concernant les fonctions* : pour les E-C, la prise en compte de leurs activités pédagogiques dans leur

évaluation, mais aussi l'aménagement de leurs services permettant de réelles activités de recherche dans les structures « mixtes » ; pour les chercheurs, le développement de la recherche à temps plein « que

commande l'expansion des recherches collectives » et offrant des « conditions rationnelles » (*i.e.* qui ne remettent pas en question le métier de chercheur temps plein) à leur participation aux enseignements, notamment en 3^{ème} cycle (ce qui correspond aux masters actuels) ;

Verbatim, glané au fil du rapport

Sur la thèse en sciences humaines (p.166 sq.)

« Il est de notoriété publique que le gigantisme des thèses de Lettres et de Sciences Humaines est néfaste au développement de la Recherche et à sa compétitivité sur le plan international. Nous proposons qu'il n'existe qu'un seul type de doctorat précisé seulement par les diverses options possibles (ex. doctorat en sociologie, en littérature française, en géographie etc. »

(...) « Aucun grade universitaire français n'est exigible du candidat docteur. Un 'organisme' universitaire paritaire et régional sera chargé d'accepter ou de refuser la candidature (...) et désignera les membres du jury. »

Sur la formation des chercheurs et enseignants chercheurs (p. 168 sq.)

Il s'agit de remédier aux « engagements précoces et non réfléchis », à l'absence de rémunération, à « l'intervention prépondérante du hasard dans le recrutement des jeunes chercheurs ». D'où, en particulier, l'objectif d'une « formation commune, salariée, aux fonctions de chercheur et d'enseignant-chercheur ». Selon ces préconisations, « elle doit être extrêmement souple et adaptable, et elle met l'accent sur la formation à la Recherche (...) par la pratique même de la recherche dans les unités de Recherche, sous le contrôle des chercheurs. (...) »

« Une formation commune permet que le choix initial de l'étudiant, actuellement lié au hasard des postes disponibles, soit fait en réelle connaissance de cause, c'est-à-dire par des gens ayant une pratique des deux activités » ;

« La formation commune intervient en général après la fin de la maîtrise et devrait durer de deux à quatre ans. (...) L'étudiant est choisi sur son dossier complété par des entretiens. »

« La formation commune ne constitue pas une solution à la pénurie actuelle d'enseignants ; elle implique au contraire une augmentation du nombre d'enseignants. » « La sanction sera conçue comme un diplôme d'aptitude à la Recherche, d'une part, à l'Enseignement d'autre part. »

Sur le mandarinat (p.181 sq.)

« La commission pense que le cumul des différentes responsabilités est préjudiciable d'une part, aux travaux de recherche et à l'enseignement de celui qui les assume simultanément ; d'autre part à une gestion efficace des unités qu'il contrôle ainsi qu'à la formation des jeunes chercheurs et au climat régnant dans les unités de recherche lorsque toute la carrière d'un chercheur est subordonnée à ses relations avec une seule personne. Ce cumul présente un danger d'autoritarisme dans la gestion des unités d'enseignement et de recherche. »

Sur les chercheurs isolés (p. 187 sq.)

« Toute recherche collective ou individuelle exige des locaux professionnels appropriés. Or, non seulement nombre de chercheurs individuels, mais aussi des équipes de recherche, ne disposent actuellement d'autres locaux que des appartements privés des chercheurs ou responsables d'équipes de recherche. Cette situation crée des conditions de vie et de travail inadmissibles et nuit au travail scientifique. »

- *concernant les structures* : les chercheurs temps plein et les E-C doivent pouvoir collaborer au sein d'unités de recherche mixtes dont le nombre et les moyens doivent être « portés au niveau des exigences du progrès scientifique ». Des locaux et des crédits – leurs montants et origines seront publiés – doivent leur être alloués. L'activité scientifique des unités dotées de moyens et personnels CNRS sera examinée par le Comité national et les E-C participeront aux rapports d'activité. Cette exigence est remarquablement portée par les chercheurs et les E-C des sciences humaines et sociales, qui pâtissent d'un éparpillement et d'un isolement stérilisant. Cela implique notamment une harmonisation des projets relevant des Instances de la recherche et de celles de l'enseignement supérieur, qui doivent néanmoins rester distinctes ;

- *concernant le cumul des responsabilités de direction et d'orientation*, la conférence critique les « cumuls abusifs » qui débouchent sur un autoritarisme largement dénoncé, à savoir « le contrôle global exercé par un 'patron' dans tous les domaines, cumul qui s'avère néfaste à tous égards » ;

- quant aux cumuls avec des fonctions extérieures au secteur public, s'il est accepté, il est bien clair qu'il devra être « nécessairement contrôlé ».

Mai 68 au CNRS

En mai 68, au CNRS, deux lignes revendicatives s'affrontent, l'une dite révolutionnaire s'appuie sur le vécu des chercheurs dans les laboratoires, l'autre, proche des directions syndicales, porte des revendications plus classiques telles que l'amélioration du pouvoir d'achat. Leurs revendications sont en fait complémentaires. Leur affrontement a pour enjeu principal le *leadership* du mouvement.

Jacques Fossey

Secrétaire général du SNCS-FSU
de 1997 à 2008

Comme partout ailleurs, il y eut, au CNRS, deux « mai 68 », celui proche des étudiants contestataires et celui des directions syndicales, liées à la gauche parlementaire. Les premiers développaient surtout une démarche critique du lien science et société et s'appuyaient sur le vécu des chercheurs dans les laboratoires alors que, les seconds, conduisaient un combat syndical plus classique sur des questions telles que le pouvoir d'achat, les revendications statutaires, les moyens budgétaires.... Dès le début, se posa la question du *leadership* du mouvement, les contestataires refusant de se mettre sous la coupe des directions syndicales (principalement celle de la CGT) et du PCF, qui les traitaient de groupuscules gauchistes irresponsables.

En 1968, la science et les scientifiques bénéficiaient d'une aura très avantageuse auprès de la société et notamment des forces progressistes. On supposait l'existence d'une forte corrélation entre développement scientifique et progrès social.

Les contestataires remettaient en question ce lien et la soi-disant neutralité de la science par rapport aux problématiques politiques, économiques, sociales et culturelles. Le choix des thématiques prioritaires ne résultait pas uniquement d'une pré-détermination sociétale ou scientifique. Par exemple, le fort développement de la physique dans les années d'après-guerre était dû, certes, à l'action de la communauté des phy-

siciens et aux avancées théoriques du début du XX^{ème} siècle, mais aussi aux importants besoins d'armement créés par la guerre froide.

Le choix des thématiques de recherche est toujours une question d'actualité. Doit-il être le fait des politiques, des chercheurs ou des citoyens ? Ainsi, la décision de développer le nucléaire civil a été prise sans réelle consultation de la société. Les chercheurs contestataires considéraient que le savoir était confisqué par un petit nombre de privilégiés et que les prises de décision concernant les thématiques scientifiques prioritaires n'étaient pas décidées démocratiquement. Le savant devait sortir de sa tour d'ivoire pour être confronté à la société réelle.

LE LABORATOIRE, LIEU DE SOCIALISATION

Les contestataires remettaient en cause l'organisation verticale des laboratoires. Les directeurs d'unité étaient nommés sans spécification de durée, ils se comportaient souvent comme de véritables mandarins, beaucoup pratiquaient le favoritisme et la mise à l'écart arbitraire. Les contestataires considéraient que l'urgence était la lutte anti-mandarinale. Comme le laboratoire était le lieu de socialisation des personnels, son organisation excessivement hiérarchisée devait être repensée.

La vie quotidienne dans les laboratoires dépendait aussi des liens sociaux entre chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs et thésards. On entendait beaucoup de reproches des uns vis-à-vis des autres. Un jeune thésard pouvait avoir un comportement de mandarin en devenant. Pour améliorer la démocratie scientifique, les personnels demandaient la création de conseils de laboratoire constitués de représentants élus parmi les différentes catégories de personnel – chercheurs, ITA (ingénieurs, techniciens et administratifs), thésards – dont la mission serait de définir le projet scientifique du laboratoire, son organisation interne, d'attribuer les crédits et d'élire le directeur.

Notre combat pour la démocratie dans les laboratoires était souvent caricaturé. Ainsi, il a été déclaré à la commission administrative du SNCS que les contestataires voulaient instituer un îlot de socialisme (le laboratoire) dans un océan de capitalisme (la société). Ces problématiques sont toujours d'actualité, à un moment où l'organisation de la recherche par projet exacerbe le comportement individualiste des chercheurs. L'une des façons de réduire cette tendance était d'encadrer l'activité de recherche par un statut de métier de chercheur, lequel garantissait notamment la liberté de recherche.

• • • • •
Nous étions mobilisés pour une meilleure organisation collective de la recherche afin d'endiguer l'idéologie individualiste qui prévalait dans notre milieu.
• • • • •

Nous étions aussi confrontés au statut des étudiants

qui préparaient une thèse de troisième cycle. La plupart de ces jeunes thésards travaillaient sans autre ressources que celles de leurs parents. Nous nous opposions à cette pratique et nous demandions que tous les thésards bénéficient d'aide financière.

LE « COMITÉ CENTRAL PROVISOIRE »

Les directions syndicales voulaient profiter de l'ampleur du mouvement de mai 68 et de la grève générale pour faire avancer leurs revendications. Cet objectif fut atteint avec les accords de Grenelle¹. Ces accords prévoyaient une augmentation de 35 % du salaire minimum, l'augmentation des prestations sociales, une quatrième semaine de congés payés mais surtout la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise.

Avant mai 68, les structures du CNRS étaient loin d'être démocratiques. En particulier, le Comité national² ne comportait qu'une moitié d'élus et les personnels ingénieurs, techniciens et administratifs n'y étaient pas représentés. Il n'y avait pas de conseil de laboratoire. Les directeurs des laboratoires étaient nommés par le directeur général du CNRS, sans consultation des personnels.

Suite à l'occupation de la salle de conférence du CNRS, quai Anatole France, le directeur général de l'organisme, Pierre Jacquinet³, avait accepté la

mise en place d'une structure, non officielle, qu'il avait malicieusement appelée « comité central provisoire ». Dès le mois de mai, devant la forte mobilisation des personnels, il accepta que trois élus représentant les personnels ingénieurs, techniciens et administratifs siègent au Comité national. A partir de ce moment, l'ensemble des élus représentaient les deux tiers des membres d'une

section⁴, ce qui est encore le cas aujourd'hui.

Cette instance de concertation entre les syndicats et

la direction générale se réunit pour la première fois à la fin du mois de juillet 1968. Le 11 février 1969, elle propose la création des conseils de laboratoire par décision du directeur général. Cette décision précise que le cumul de direction de plusieurs laboratoires par une même personne (!) n'est plus admis, que le directeur est désormais nommé après avis des personnels du laboratoire, que les conseils de laboratoire doivent comporter au moins un tiers d'élus et un tiers de membres de droit nommés par le directeur du laboratoire. Toutes les catégories de personnels, y compris les doctorants, font alors partie du corps électoral. Mais cette décision ne concerne que les laboratoires propres et n'est étendue aux formations associées qu'à partir de 1981.

50 ANS APRÈS, EN GUISE DE CONCLUSION

Bien que les contestataires et les directions syndicales s'affrontèrent en 68 pour le

contrôle du mouvement, il m'apparaît aujourd'hui que les revendications étaient complémentaires. De réelles avancées ont été obtenues. Beaucoup furent reprises par le Colloque national sur la recherche de 1981⁵, puis concrétisées dans la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique du 15 juillet 1982⁶. Cette loi déboucha sur le statut de fonctionnaire pour les personnels et l'intégration des personnels hors statut dans le secteur des sciences humaines et sociales.

Depuis, l'organisation de la recherche publique dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) a été transformée. Le pouvoir politique a réintroduit des pratiques qui accentuent le pilotage abusif de la recherche par le secteur aval, déresponsabilisent la communauté scientifique et développent, au-delà du tolérable, l'emploi précaire des jeunes chercheurs.

En 1968, au CNRS, le combat syndical traditionnel était principalement mené par le SNTRS-CGT, notamment au centre des laboratoires de Meudon Bellevue. La direction social-démocrate du SNCS était particulièrement absente, même si elle participait aux discussions avec la direction générale de l'établissement. Au congrès d'octobre 1968, Francis Bailly¹, animateur de la tendance proche des gauchistes, devint secrétaire général avec une majorité relative. La tendance proche de la gauche parlementaire accéda au secrétariat général en 1972. Après le congrès de Bordeaux en 1983, la tendance majoritaire se scinda en deux. Ceux qui voulaient rejoindre la CGT ont quitté le syndicat. En 1992, les deux tendances principales issues de mai 68, Alternative syndicale et Unité-Action, se fondèrent dans la tendance Ensemble.

¹ Physicien. Secrétaire général du SNCS de 1968 à 1970.

⁵ Colloque national sur la recherche et la technologie, grande consultation de l'ensemble du monde scientifique français sur les perspectives et les enjeux de la décennie à venir mise en œuvre en janvier 1981 par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la Recherche.

⁶ https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORF-TEXT00000691990&pageCourante=02270

¹ Les « accords » de Grenelle sont le résultat d'une négociation collective, menée à l'initiative du gouvernement en mai 1968, avec les représentants des syndicats de salariés et ceux des organisations patronales. Ils ont été rejetés par les salariés de Renault.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Accords_de_Grenelle

² Le Comité national de la recherche scientifique (CN) est une assemblée de spécialistes scientifiques chargés d'évaluer leurs pairs ou leurs recherches. Ses membres sont, pour partie, élus, et ses compétences s'étendent à la répartition des crédits et, dans une certaine mesure, aux décisions portant sur les orientations de la recherche. Sa structure a varié de 1945 à aujourd'hui, mais la cellule de base reste la section, qui regroupe les chercheurs par domaines scientifiques.
<http://www.cnrs.fr/paris-michel-ange/spip.php?article465>

³ Directeur général du CNRS de 1962 à 1969.

⁴ L'ensemble du champ des connaissances est divisé en disciplines ou groupes de disciplines qui correspondent aux sections du Comité national de la recherche scientifique. Ce découpage, fixé par arrêté ministériel, est régulièrement adapté à l'évolution de la science et des champs disciplinaires par un remaniement du nombre de sections et de leurs intitulés.

Interpellations politiques, quête de libertés, contestation sociale

Mai et juin 1968, cela évoque des affiches et des slogans, des photos en noir et blanc de manifestations épiques, mais aussi une libération de la parole dans les lieux de travail, singulièrement dans l'enseignement supérieur et la recherche, et un désir de changement dans les rapports sociaux, l'affirmation de soi et les modes de vie, des droits et libertés à conquérir. La VRS a interrogé cinq collègues d'âges et de parcours différents sur ce qui leur a semblé le plus marquant dans ce mouvement et sur les résonances actuelles de ces deux mois qui ébranlèrent la société française.

Propos recueillis par Gérard Lauton

Gérard Lauton : En fonction de votre parcours, quelles images et quels slogans vous viennent à l'esprit au sujet de ce qui s'est passé en mai et juin 1968 ?

Abraham Béhar : « *Le nouveau monde a percuté l'ancien monde.* » À la formulation près, ce slogan du printemps 68 s'applique assez bien au bouillonnement qu'ont connu l'université et le SNESUP en cette période. Du fait de la demande d'études des classes populaires, on allait faire entrer *ès qualité* dans l'université des pans entiers de connaissances nouvelles et différentes des savoirs académiques ayant cours jusque-là. C'était une transformation radicale de l'institution : elle allait laisser entrer des populations porteuses d'un savoir social qui lui faisait défaut, celui de la classe ouvrière avec ses connaissances propres liées à ses expériences et à son histoire. Elle allait donner corps à ces savoirs en les intégrant dans une dynamique de recherche. Ainsi, les sciences expérimentales se sont mises à exploser. En médecine, la recherche biologique a pris le pas sur une recherche clinique dans une certaine impasse.

Lors de ces années, le SNESUP est le syndicat qui a réfléchi le plus sur la transformation de l'université. L'une des traductions les plus abouties en a été la création des centres hospitaliers universitaires (CHU). Cette démarche s'est voulue de façon inséparable tant « réformiste » que « transformatrice », avec des débats intenses sur les aspects quantitatifs et qualitatifs : quels changements, avec quels moyens, pour faire quoi ? Cela a fait du SNESUP un syndicat singulier au sein de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN).

Florence Vogel : Plusieurs choses, de nature fort différente, sont venues au premier plan, alors qu'elles étaient précédemment soit ignorées soit occultées. Dans une institution comme l'INSEE, où j'étais une jeune chargée de mission tout juste sortie du tout nouveau cursus de « sciences économiques » dans le cadre de ce qui était encore la Faculté de droit de Paris, mai 68 a, dès ses premiers jours, sonné

Qui sont-ils ?

Abraham Béhar, maître de conférences honoraire en médecine nucléaire, praticien hospitalier (MCUPH).

Sa situation en mai-juin 1968 : attaché-assistant à la Faculté de médecine de Paris.

Florence Vogel, économiste.

Sa situation en mai-juin 1968 : jeune chargée de mission à l'INSEE.

Laurence Favier, professeure de communication à l'université de Lille.

Sa situation en mai-juin 1968 : très jeune enfant.

Claude Mirodatos, directeur de recherche émérite au CNRS en chimie (IRCELYON, Lyon).

Sa situation en mai-juin 1968 : élève de classe préparatoire aux grandes écoles (Math-Sup).

Janine Rogalski, directrice de recherche honoraire en psychologie cognitive au CNRS (LDAR).

Sa situation en mai-juin 1968 : attachée de recherche au CNRS, section de neurosciences, psychologie, éthologie, Paris.

le glas de « l'uniforme » : les garçons ont abandonné – définitivement – le costume gris et la chemise blanche, les filles les collants et les chaussures à talons... pour devenir « nature ». Bref, incroyable mais vrai, on est en grève et donc on s'habille comme le dimanche chez soi, c'est-à-dire que l'on cesse d'être « endimanchés » au boulot... Et cela libère la parole et aplanit la hiérarchie. On commence à discuter avec des plus vieux, avec des plus jeunes et surtout avec ceux des autres « départements » dans cette grande maison dont l'indépendance vis-à-vis du ministère des Finances semble à tous bien théorique.

Laurence Favier : Je fais partie de ces deux tiers des Français évoqués par Pierre Sorlin¹ « *qui n'avaient pas dix ans ou n'étaient pas nés en 1968* ». Parmi la multitude de slogans sur la critique de capitalisme, l'union des luttes, l'amour, me viennent à l'esprit d'abord ceux qui revendiquent « *L'imagination au pouvoir* » ou « *Soyez réaliste, demandez l'impossible* ». Cette volonté d'étendre « *le champ des possibles* » comme le disait Sartre à propos du mouvement dont il notait, par ailleurs, son incapacité à se structurer, me paraît être exactement ce qui nous manque aujourd'hui. Ils nous rappellent à quel point un autre slogan, le TINA de Margareth Thatcher (« *There is no Alternative* ») qui semble toujours guider notre présent a eu raison, non seulement d'une capacité de révolte contre le système économique et politique, mais aussi et surtout de toute créativité politique, de l'autorisation même de rêver d'un monde meilleur.

Claude Mirodatos : Mon souvenir de mai 68 s'apparente à un écho lointain et oscillant : les rumeurs d'avant, vécues à Ajaccio, lors de

ma dernière année insulaire, en classe préparatoire (math sup) au lycée Laetitia Bonaparte et les rumeurs d'après, vécues en internat au Lycée Massena de Nice en « math spé » dans l'orgie de bachotage qui précède les concours aux grandes écoles. Comme tout écho qui se respecte, les bruits de mai 68 me sont donc parvenus atténués, distordus, fragmentaires et parfois incohérents – caractéristiques physiques du bruit – donc propices aux phantasmes précurseurs de bien des désillusions, mais aussi initiateurs structurants de mon action politique et syndicale qui ne cessa jamais par la suite.

Les rumeurs pré-soixante-huitardes vécues à Ajaccio, bien loin de l'effervescence du « continent », n'ont engendré nulle révolte étudiante car, en absence de fac et d'écoles à cette époque, les seuls étudiants post-bac se bornaient à quelques garçons exilés dans le lycée de jeunes filles où une section « hypotaube » avait été fraîchement créée. Là, nos préoccupations relevaient plus du stress quotidien de traverser la grande cour sans nous faire chamberer par ces demoiselles à la langue (corse) bien pendue. Nos faits d'armes se bornaient à se retrouver à la plage avec nos jeunes profs, sans doute plus politisés que nous-même, pour y tenter timidement quelque reconstruction de notre petit monde encore largement gagné par le carcan des traditions de l'enseignement républicain. Pour autant, les échos de l'effervescence parisienne furent relayés en Corse essentiellement par le mouvement syndical qui organisa sa plus symbolique action avec le blocage des ports et un bateau spécial ravitaillant la population, dans ce rapport de force qui se jouait à Paris avec les syndicats.

Janine Rogalski : Je me souviens des usines occupées, de l'enthousiasme et des drapeaux rouges : il y

avait encore, à l'époque, pas mal d'activité ouvrière dans Paris *intra-muros* et juste alentour (en vélo...).

Je me souviens aussi de l'organisation, à Jussieu, de soins pour les manifestants blessés et de l'accueil positif des pharmacies pour fournir pansements et autres articles.

Autre souvenir, un bref passage dans des assemblées de chercheurs de sciences humaines – je venais seulement d'entrer au CNRS en psychologie, venant des mathématiques : les débats me paraissaient alors des *structurations de mouches*, selon la formule de l'époque ...

G.L : **Quelle vision avez-vous des actualités et du paysage social de l'époque ainsi que des idées qui ont motivé jeunes et adultes en cette période ?**

A.B : On peut en avoir une idée en écoutant les représentations qu'en ont les descendants de « *soixante-huitards* ». Pour leurs petits-enfants, cette période avait dû être celle du « *ploum-ploum-tralala* », c'est-à-dire d'une orgie libertaire exacerbée. Pour leurs enfants, le souvenir est plutôt celui de parents « emmerdeurs » car... sans cesse absents !

Côté université, il y eut une bataille d'idées sur l'enjeu d'un partage de savoirs universitaires et de savoir social. Avec, en Lettres-Langues-SHS, l'émergence des nouvelles disciplines, comme la sociologie, par opposition avec celles du champ classique. D'où l'aura particulière de lieux comme Nanterre et la résonance des articles de Bourdieu et Passeron (*Les Héritiers*, 1964). On se sentait plus proche de l'EPHE que de La Sorbonne classique ; il y avait de grandes différences de perception selon les disciplines.

S'agissant des courants philosophiques, on a connu les situa-

¹ Préface à la réédition de *Journal de la commune étudiante* de A.Snapp et P.Vidal-Naquet.

tionnistes, dont le mouvement faisait figure d'anarchisme du pauvre, car leur substrat intellectuel contre l'ordre social était moins élaboré que celui des anarchistes. Quoiqu'il en soit, un courant anti-autoritaire est né en France et partout dans le monde, dans une certaine filiation avec la *Commune de Paris*. Certes, il aura fallu du temps pour qu'il se structure.

Dans ses diverses incarnations, c'est moins la composante intellectuelle qui s'est affirmée, que la composante populaire, avec des gens voulant prendre en mains leurs affaires et s'auto-administrer, et d'un même mouvement, mettant le cap vers un changement du système.

E.V : L'actualité est scrutée à la loupe. Les statistiques sont alors beaucoup moins développées qu'aujourd'hui, et pour ce qui me concerne, il s'agit de participer à la démarche de planification : le « Commissariat au Plan », qui fixe les priorités économiques et les moyens d'y parvenir, est un très fort « *statistivore* ». Ceux qui bougent, ce sont surtout les administrateurs les plus jeunes (la plupart sont des polytechniciens sortis via l'ENSAE), et les jeunes techniciens qui sont leurs collaborateurs directs. Et ce sont, bien sûr, les plus motivés qui acceptent de marcher des heures pour rejoindre l'effervescence du siège de l'INSEE proche de la Tour Eiffel, et qui remarchent vers le Quartier latin pour participer à la suite des réjouissances.

L.F : La simultanéité des revendications politiques et de celles d'une libération des mœurs, de la contestation sociale (la plus



Avril 1968 - étudiants en réunion.

grande grève générale du XX^{ème} siècle) et de la volonté de vivre autrement l'amour et la famille, me paraît être une force de cette époque, même si cette simultanéité n'est pas une pensée unitaire et articulée, sauf chez les étudiants. Ensuite, les combats ont été plutôt scindés.

Un deuxième point qui marque ma vision de cette époque est la dimension mondiale des mouvements de contestation : la Tchécoslovaquie, l'Irlande du Nord (première marche des droits civiques en 1968), les États-Unis (mouvements des droits civils et assassinat de Martin Luther King, contestation de la guerre du Vietnam), le Mexique, le Japon etc.

Enfin, les années 1960 marquent, pour les vingt ans qui suivent au moins, un formidable essor des sciences humaines françaises qui irradieront le monde entier : après Lévi-Strauss, qui appartient à la génération précédente, Foucault, Lacan, Althusser, Bourdieu, Passeron ou encore Barthes en sont quelques exemples, parmi les plus connus.

C.M : La vision la plus marquante, pour moi, de cette traversée bruiteuse de mai 68, avant, pendant

et après, fut de prendre conscience et d'identifier la notion de « contradiction » dans une démarche syndicale et/ou politique. Ainsi, je restais totalement en ligne avec l'idéologie bien structurée d'un jeune bourgeois participant à des concours élitistes, destinés à sélectionner de futurs dominants de classe. Mais,

dans le même temps, j'acquis la conviction qu'il fallait analyser une situation professionnelle en interne du « système » pour en dénoncer les travers, voire les faire évoluer vers de plus justes fonctionnements et équilibres. Pour faire simple, je justifiais ma conscience de classe par une action syndicale et politique au sein de cette société que je critiquais globalement. Cette conscience de la contradiction m'a permis à la fois d'avaloir des couleuvres (parfois même avec délectation) mais aussi d'en avoir conscience et de lutter collectivement pour limiter autant que faire se peut le poids de ces contradictions. Ainsi s'expliquent mes engagements au PCF après l'Union des étudiants communistes (UEC), puis au SNCS dès mon arrivée au laboratoire de Lyon où j'ai débuté ma carrière de chercheur CNRS en 1972.

Cette démarche, nullement originale, a certainement motivé nombre de jeunes et adultes de cette époque, à la lumière de confidences collectées lors de ces innombrables réunions avec des « anciens de 68 », où se côtoient tendre nostalgie et envie de continuer à en découdre sur les multiples fronts toujours tenus par les pouvoirs réactionnaires en place.

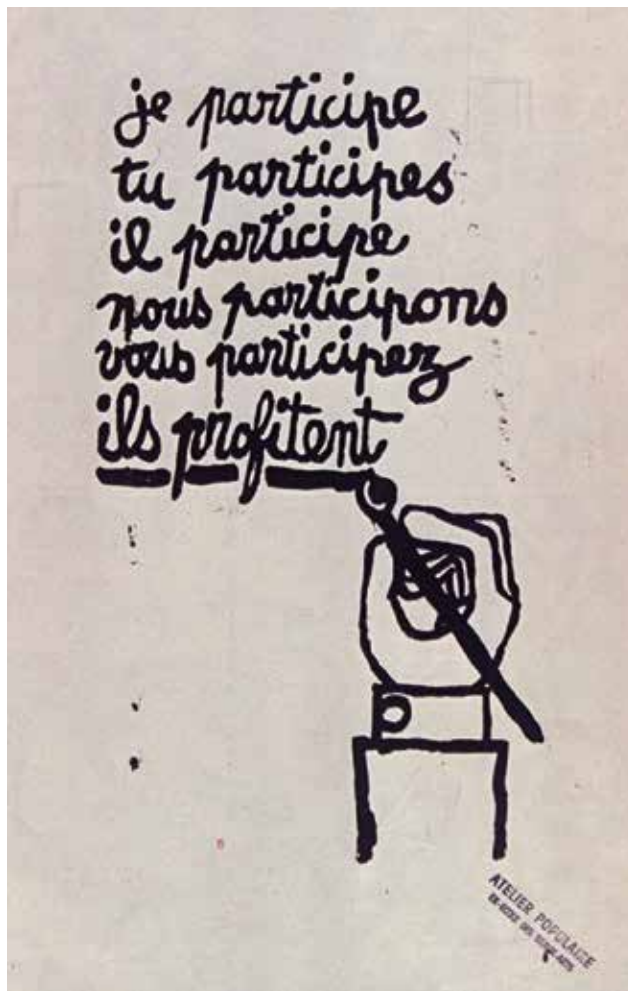
J.R : Ce fut le début de débats passionnés entre tendances syndicales, mais aussi l'engagement d'un travail sur l'implication syndicale dans les discussions sur la politique de recherche dans lequel Henri-Édouard Audier jouera toujours un rôle essentiel (avec notamment, en 1975, la publication, par le SNCS, de *La recherche malade du capitalisme*).

À plus long terme au CNRS, ce fut le passage d'un syndicalisme réformiste à la direction du SNCS à une direction par les « gauchistes » – pour un temps : un changement déjà amorcé au congrès précédent (1967).

Le mouvement « anti-mandarinat » clivait alors le syndicalisme au CNRS : le professeur d'université ou le directeur de laboratoire est-il un patron à combattre avec les mêmes analyses et les mêmes visées qu'un patron industriel ? La lutte doit-elle être tournée « vers l'intérieur » de la recherche ou viser une politique de recherche alternative ? La formulation en « *ou bien... ou bien* » était évidemment réductrice. En fait, il y a eu aussi un mouvement pour la démocratisation interne dans les laboratoires (mais je ne me souviens pas du moment de l'instauration des conseils de labo au CNRS).

Ce fut enfin la concrétisation d'un mouvement féministe au début des années 1970. On peut citer, à ce propos, un excellent document issu du travail de la « Commission Femmes » du SNCS : *La recherche des femmes*, 1975. Ce travail de recherche mériterait bien une reprise.

G.L : Formations, recherche, relations de travail : quel a été l'impact de mai-juin 68 dans la vie universitaire et scientifique, vu de votre contexte d'exercice ?



Tract réalisé par l'Atelier populaire - 1968.

A.B : J'ai déjà évoqué les mutations sur l'enseignement. Concernant la recherche, on a mené une rude bataille pour que soit créées des dynamiques mettant au premier rang les organismes plutôt que nos petits laboratoires personnels d'universitaires. D'où, pour les Facultés des sciences, de grands projets dans le cadre du CNRS ou de l'INSERM qui venait d'émerger. L'idée était que l'enseignant-chercheur doit avoir sa place dans ces organismes, dans un esprit de complémentarité et non de concurrence avec l'université. C'était crucial dans le domaine de la médecine pour lequel la recherche n'était pas

très brillante à la fac et s'illustrait plutôt dans des organismes (Institut Pasteur...). En Lettres, une moitié de la communauté s'est investie en sociologie et psychologie, l'autre moitié restant dans des sujets plus canoniques. Par son orientation transformatrice sur les missions de formation et de recherche, le SNESUP allait bien au-delà d'une partition purement réformiste. Enfin, il a porté le projet des IPRES², c'est-à-dire d'une double formation à l'activité pédagogique et à la recherche scientifique des enseignants-chercheurs.

E.V : Comme dans toute la fonction publique, ce sont le temps de travail qui diminue et les salaires qui montent, mais la vie scientifique au sein de l'INSEE ne change guère, du moins dans mon souvenir. Par contre, la relation hiérarchique se transforme, du moins provisoirement, et cela impacte tout de même la vie scientifique. D'ailleurs, on a tendance à vouloir discuter de tout ! Un des aspects les plus symboliques concerne la transparence des primes. Celles-ci étaient attribuées aux titulaires cadres dans le plus grand secret, les « chefs » faisant croire à chacun qu'il était mieux loti que ses copains. Je ne sais plus qui a lancé la proposition enthousiasmante... de lancer une enquête, dans les règles de l'art et respectant un parfait anonymat, pour bloquer ces pratiques qu'on avait la naïveté de trouver d'un autre âge ! Ce qui fut fait avec la logistique des syndicats CGT et CFDT, et cela contribua, définitivement cette fois, à plus de transparence en ce domaine.

² Instituts de préparation à l'enseignement supérieur et à la recherche.

L.F : Si le terme d'*autogestion* n'a plus guère d'actualité, celui d'auto-
nomie, présent dans la loi Faure, a
fait un long chemin, en particulier
dans le monde universitaire. 1968
(loi Faure), 2007 (loi Pécresse dite
LRU), 2018 (recomposition du pay-
sage universitaire dans de nouveaux
ensembles qu'on peine à nommer) :
les universités sont au cœur de
toutes les batailles, celle de l'éman-
cipation comme celle de l'adaptation à
l'économie capitaliste. Je suis frappé
de constater à quel point les termes
du débat sont toujours les mêmes
(financement, concurrence entre les
établissements, sélection à l'entrée de
l'université etc.) alors même que tout
discours critique et émancipateur,
portant une ambition pour l'université
au-delà de l'adaptation à l'économie,
ne trouve sa place que dans les cercles
restreints des milieux engagés.

Autre débat central dans la société
d'aujourd'hui et qui était déjà criti-
qué et discuté en 1968 : la participa-
tion (encore un thème présent dans
la loi Faure). J'aime beaucoup ce slo-
gan de 68 : « *Je participe, tu participes,
il participe, nous participons, vous par-
ticipez, ils en profitent* ». Il me semble
d'actualité plus que jamais. Il s'agis-
sait, à l'époque, de contester le prin-
cipe de participation des salariés aux
entreprises. Mais il est intéressant
de noter que la pensée de la « démoc-
ratie participative » de la société
numérique contemporaine s'accom-
pagne, en réalité, d'un appauvris-
sissement de la démocratie. Au sein
des universités, le gigantisme des
nouvelles structures donne lieu à
une représentation de plus en plus
pauvre des personnels comme des
étudiants. Au sein de la société en
général, le resserrement du pouvoir
autour de quelques-uns, la difficulté
pour les corps intermédiaires de
prendre leur place (syndicats et par-
tis), l'abstention massive aux élec-
tions, est le signe d'une participation
en crise, alors même qu'elle est invo-
quée pour servir d'alibi démocra-
tique au pouvoir en place.

C.M : Dans la lignée des impacts
post-soixante-huitards et de leur
résonance actuelle, je soulignerais en
priorité la conscience du « *rien n'est
définitivement acquis* ». Ainsi, nous
avons la conviction d'avoir bénéficié
d'un progrès majeur avec l'accès à
un statut de fonctionnaires de l'État
pour les travailleurs de la recherche
publique (loi Le Pors de 1983, dont
les prémices furent élaborées dans la
foulée de 68). Cette conviction s'est
hélas lentement estompée pour les
générations suivantes. Aujourd'hui,
ces dernières observent, quasi-
ment sans piper mot, la remise en
cause progressive et programmée
de ce statut (voir la récente tribune³
publiée dans *Libération*, « La fonction
publique : une idée d'avenir »). Ainsi,
la doctrine ultra libérale qui s'impose
par étapes électorales successives ne
choque plus vraiment, voire convient
à nombre de jeunes de nos labos, qui
procèdent par objectifs à court terme
et intègrent l'instabilité profession-
nelle comme une donnée sociétale
incontournable. Sans doute, cette
analyse concerne plus particulière-
ment mon secteur professionnel de la
chimie pour lequel la recherche d'em-
ploi dans le secteur privé, au terme
d'une thèse, par exemple, ou d'un
post-doctorat, ne pose pas de pro-
blème majeur (à ce jour !). Le point de
vue des personnels de la recherche en
place est très différent, bien sûr, car
l'insuffisance criante de recrutements
complique et fragilise nos métiers,
mais c'est là une autre histoire ! Bon,
ne cédon pas au pessimisme d'an-
ciens combattants et retournons au
front, nombre de jeunes y sont près,
malgré tout !

J.R : Vu du CNRS et de l'EHESS en
psychologie, on observe un mouve-
ment de tutoiement (très inégal selon
les labos... les directeurs de labo
eux-mêmes) pour « casser » ce qui
était perçu comme un des outils de la
relation hiérarchique.

³ http://www.liberation.fr/debats/2018/05/04/la-fonction-publique-une-idee-d-avenir_1647803

Curieusement, dans mon domaine
de la psychologie, des débats épis-
témologiques engagés en 67-68 au
sein d'un petit groupe de chercheurs
du CNRS, dont Gérard Vergnaud
était un promoteur, ne se sont pas
poursuivis, comme s'ils avaient été
« avalés » par un mouvement plus
large. Je le regrette encore : jeune
chercheuse en psychologie, j'y
apprenais beaucoup.

On a relevé, en cette période, une très
forte syndicalisation au SNCS, dans
les deux collèges du CNRS, avec une
influence importante de ce regain
d'engagement sur la vie au Comité
national de la recherche scientifique.

Ce fut également le début de pro-
fonds conflits d'orientation avec
la direction de la FEN dont nous,
SNCS, faisons partie, avec le para-
doxe que nous étions sa voix en ce
qui concernait la recherche dans
les institutions. On sait que l'issue
a été la création de la FSU en 1993.

G.L : Au vu des enjeux actuels,
quelles résonances de mai-juin 68
vous semblent marquer la vie sociale,
culturelle, intellectuelle un demi-
siècle plus tard ?

A.B : L'université est aujourd'hui
confrontée à des mutations d'am-
pleur comparable à celles des
années 1960, avec l'émergence de
nouvelles disciplines et de nou-
veaux enjeux. Pour rappel, ce fut le
cas il y a cinquante ans avec la créa-
tion des Instituts universitaires de
technologie (IUT), pour laquelle le
SNESUP joua un rôle décisif, tant
il y voyait la perspective d'un lien
nouveau avec le monde du travail.
L'idée essentielle était que la for-
mation technologique et les pro-
cédés industriels allaient être au
contact de la recherche.

Au bout de ce demi-siècle de
l'après mai 68, on peut se deman-
der quelles sont les chances de sur-
vie de la sphère syndicale. L'apport

du SNESUP a été de tenir les deux bouts d'une plateforme revendicative et de son propre dépassement en termes de transformation sociale. Mais la forme syndicale dans ses traits actuels était-elle et est-elle toujours la bonne ? Elle l'a été pendant longtemps. Mais il importe aujourd'hui d'être à l'écoute des représentations qu'ont les nouvelles générations et des aspirations qu'elles portent désormais.

L.F : Le féminisme et la place prise par la jeunesse dans la société restent deux marqueurs de l'héritage de 68. Par ailleurs, l'échec politique, souvent souligné, ne doit pas faire oublier l'extraordinaire mobilisation dont a été capable la France : une mobilisation sociale mais aussi intellectuelle qui a laissé des traces, ici comme dans le monde entier. Nous avons plaisir à nous souvenir de

cette « *extension des possibles* », évoquée par Jean-Paul Sartre dans son entretien avec Cohn Bendit, qui contraste tellement avec la période actuelle où la pensée de l'« *adaptation* » aux contraintes (budgétaires, économiques, etc.) a étouffé, pour longtemps, « *l'imagination au pouvoir* ».

C.M : Les résonances personnelles intimes restent fortes, comme indiqué dans cette tentative de « confessions » exprimée ci-dessus. Pour autant, un demi-siècle plus tard (cruelle comptabilité !), leur écho dans nos milieux professionnels reste faible, voire évanescent, car enfoui comme tant d'autres échos dans l'urgence du quotidien et la dispersion chaotique, voire stochastique, de nos tâches. Ainsi, ce marronnier tant enraciné qui concerne le glissement progressif de nos obligations de recherche vers des obli-

gations de financer nos recherches (course folle aux contrats, ANR, EU-Calls, ERC et j'en passe !). De plus, à côtoyer assidûment des collègues européens, états-uniens, russes ou chinois, il devient, hélas, de plus en plus chimérique d'évoquer collectivement les lointains échos du *big-bang* de 68 tel que nous pensons encore l'avoir vécu. Sans doute une exception *very frenchy* !

J.R : Ces résonances semblent aujourd'hui limitées... L'appétence pour le débat s'est bien trop transformée en une pression sociale, au sein de la recherche, pour un consensus dans la vie scientifique et, en même temps, une pression à la concurrence et à l'individualisme. Pourtant, les jeunes chercheurs appréciaient quand les séniors « *se fritaient* ». Par ailleurs, il a été quelque peu oublié que les acquis sociaux et idéologiques ont été gagnés et non pas octroyés... « *Rien n'est jamais acquis à l'homme...* »



Jean-Paul Sartre et Daniel Cohn Bendit.

La loi Faure

La loi dite Edgar Faure¹, votée à l'automne 1968, va changer le mode de gestion des universités en France, introduisant des conseils avec des élus représentant toutes les catégories et étudiants. Diverses lois viendront ensuite modifier la loi Faure, la dernière étant la loi Fioraso de 2013.

Au sortir des élections de juin 1968, Edgar Faure, devenu le ministre de l'Éducation nationale de Couve de Murville, met aussitôt en chantier un projet de loi adopté le 1^{er} octobre à l'unanimité, le PCF et cinq UDR s'étant abstenus.

La loi donne naissance à des Établissements publics à caractère scientifique et culturel. Elle bouleverse le mode de gestion de l'Université en introduisant un système représentatif ayant les apparences de la démocratie, tempérée par l'introduction du *quorum* étudiant qui doit au taux d'abstention d'affecter leur représentation. Les facultés disparaissent au profit d'universités pour encourager la pluridisciplinarité et « *autant que possible* » l'association des arts et lettres aux sciences et techniques. Les activités d'enseignement et de recherche sont intégrées *via* les enseignants² et la création d'unités d'enseignement et de recherche. Les universités sont désormais administrées par un président – enseignant-chercheur ou assimilé –, et par un « conseil d'université » constitué d'enseignants et enseignants-chercheurs, de personnels administratifs, d'étudiants et de personnalités extérieures (élus locaux, entrepreneurs, syndicalistes). L'un et l'autre sont élus indirectement pour le premier et

directement pour le second, pour cinq ans, par les composantes de la communauté universitaire. Ce principe de collégialité, qualifié de participation, vaut également pour le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les universités qui jouissent d'une autonomie renforcée s'appliquant à la pédagogie, au domaine financier (dans le cadre du crédit global de fonctionnement) et aux structures internes des établissements, doivent être dotées d'une identité véritable. À tel effet, des élections aux conseils d'UER (Unité d'enseignement et de recherche) doivent avoir lieu avant mars 1969. Les élus formeront une assemblée constitutive provisoire chargée d'élaborer les statuts de chacune d'elles et leur structure interne.

Cette loi doit au mouvement de mai-juin (et aux orientations d'Edgar Faure) de s'inscrire dans une culture de la régulation que les événements de mai-juin confortent à court terme. La mise en place d'une autonomie n'affectant ni le rôle conservé de l'État, ni le caractère national des diplômes et son indéniable caractère de compromis,

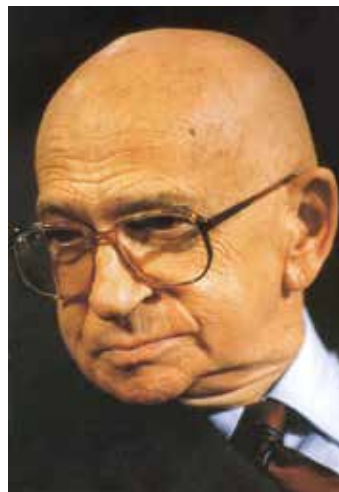
sont loin de satisfaire aux aspirations libérales exprimées lors du colloque du Caen. Cela contribue à expliquer que les projets et lois visant à satisfaire ces dernières aux fins d'autoriser l'émergence d'un marché devenu mondialisé de l'enseignement supérieur à sa mesure se succèdent à bon rythme durant le demi-siècle qui va suivre

Les principes constitutifs de la loi Faure que sont l'autonomie, la participation (ou principe électif) et la pluridisciplinarité, demeurés leur cadre matriciel, sont susceptibles d'interprétations évolutives. Cela vaut

tout particulièrement pour l'autonomie dont les invocations successives soulignent la polysémie.

Danielle Tartakowsky

Professeur d'histoire contemporaine



Edgar Faure, président du Conseil (en 1952 et de 1955 à 1956) et président de l'Assemblée nationale de 1973 à 1978.

Pour aller plus loin



Bruno Poucet et David Valence (dir.), *La loi Edgar Faure. Réformer l'université après 1968*, Rennes, PUR, 2016.

¹ Cet article est repris du dossier « Mai 68 et le Snesup » du mensuel du Snesup, mai 2018. http://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/snesup_665_bd.pdf

² Dont le statut évolue vers celui d'enseignant-chercheur.

Des revendications d'actualité

Ces deux textes sur la loi Faure sont tirés des extraits et résumés réalisés par Gérard Lauton, Michelle Lauton et Danielle Tartakowsky pour le mensuel du SNESUP, où ils ont demandé aux enseignants en poste à l'université ayant vécu 1968 de faire part de leurs souvenirs et analyses³. Nous publions des extraits ou résumés de témoignages (écrits ou oraux).

Roger Bourderon était assistant (histoire) à Montpellier en 1968⁴.

Une fois la loi Faure adoptée, la section du SNESUP de la faculté s'inscrit dans les modalités de son application, ce qui ne manque pas de poser problème, de susciter des débats, voire de diviser. Le 15 novembre, elle adopte minoritairement (quinze voix pour, neuf contre, vingt abstentions) une motion qui illustre la difficulté d'avoir une position très claire. Ce texte souligne que la rentrée 1968 se fait sous le triple signe de la participation des enseignants et des étudiants à une œuvre commune, de la refonte de l'institution universitaire, de la transformation des rapports pédagogiques. Il précise que la nouvelle loi, quelles que soient les critiques que l'on peut lui adresser, permet la reconstruction d'un système d'enseignement dont l'archaïsme et l'inadaptation à la vie ont été dénoncés. Mais, poursuit la motion, la reconstruction ne se fera pas si on l'attend seulement de la promulgation de la loi, qui ne propose aucune réponse aux questions essentielles sur ce que seront les nouvelles unités d'enseignement et de recherche, leurs statuts, les nouveaux cadres pédagogiques dans lesquels sera élaborée une pratique nouvelle de l'enseignement et de la recherche. D'où la nécessité d'énoncer quelques principes, mais ceux-ci ne concernent, en fait, que les étudiants :

- une rentrée pédagogique traditionnelle équivaldrait à revenir, de fait, à la situation antérieure qui a été officiellement condamnée dans la loi d'orientation ;

- une autre rentrée est nécessaire, à laquelle doivent participer tous les étudiants inscrits, afin que soit reconnu, dans les faits, leur droit de décider de leur avenir et des formes nouvelles de leur travail, en collaboration avec les enseignants. Il appartiendra donc à des assemblées d'étudiants d'« inaugurer » cette rentrée, d'en discuter les conditions avec les enseignants, puis d'élire des délégués « dûment mandatés » ;

- avant d'élire leurs délégués, les assemblées d'étudiants devront connaître tous les problèmes sur lesquels elles prendront position : conditions d'application de la loi, définition des unités d'enseignement et de recherche, assemblées chargées d'élaborer leur statut, programmes et méthodes d'enseignement, contrôle des connaissances, débouchés hors de l'enseignement, formation pédagogique des professeurs du secondaire. Cette connaissance permettra aux délégués élus de débattre avec les « enseignants compétents », une commission paritaire de coordination faisant la synthèse des travaux.

- les premières expériences pédagogiques pourront intervenir dès qu'un accord sera passé entre délégués étudiants et enseignants. Cela suppose un « authentique travail universitaire » qui exclut, lors de cette première phase de l'année qui doit être close avant les vacances de Noël, une reprise des

cours classiques à la discrétion des seuls enseignants, qui exclurait la possibilité, pour les étudiants et leurs élus, la possibilité de se consacrer réellement à leurs nouvelles tâches ;

- les semaines suivantes, le SNESUP affine ses propositions, les axes essentiellement sur la démocratisation des instances universitaires, en ne limitant pas celle-ci à la seule question étudiante. En février 1969, le programme des candidats du SNESUP, pour les premières élections aux Conseils d'UER Sciences humaines, résume bien la position du syndicat, qui rappelle que la nouvelle loi d'orientation comporte des aspects qui sont l'acquis des luttes de 1968, mais qu'elle est insuffisante et en partie dénaturée par des décrets d'application – ainsi le refus de considérer les conseils d'UER comme des instances réellement représentatives.

Mais le SNESUP estime que l'absentéisme serait inefficace et qu'il faut utiliser toutes les possibilités de la loi, même si elles sont limitées, pour défendre les intérêts des enseignants et des étudiants. Trois thèmes sont alors abordés.

- Démocratisation des conseils. Les candidats du SNESUP agiront pour l'égalité du nombre des assistants et maîtres-assistants face aux professeurs et maîtres de conférences (la loi prévoit 60 % pour cette catégorie), la suppression du *quorum* étudiant, le scrutin proportionnel, le scrutin direct pour le Conseil de l'Université, la réduction du pouvoir des recteurs. Il faudra également veiller à ce que

³ http://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/20180424_mai-68_souvenirs-de-militants.pdf

⁴ Ce texte a été écrit à partir des archives de Roger Bourderon, déposées aux Archives nationales.

LOIS

LOI n° 68-978 du 12 novembre 1968
d'orientation de l'enseignement supérieur (1).

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la
teneur suit :

TITRE I^{er}

Mission de l'enseignement supérieur.

Article 1^{er}.

Les universités et les établissements auxquels les dispositions de la présente loi seront étendues ont pour mission fondamentale l'élaboration et la transmission de la connaissance, le développement de la recherche et la formation des hommes.

Les universités doivent s'attacher à porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche et à en procurer l'accès à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité.

Elles doivent répondre aux besoins de la nation en lui fournissant des cadres dans tous les domaines et en participant au développement social et économique de chaque région. Dans cette tâche, elles doivent se conformer à l'évolution démocratique exigée par la révolution industrielle et technique.

À l'égard des enseignants et des chercheurs, elles doivent assurer les moyens d'exercer leur activité d'enseignement et de recherche dans les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la réflexion et à la création intellectuelle.

D'une manière générale, l'enseignement supérieur — ensemble des enseignements qui font suite aux études secondaires — concourt à la promotion culturelle de la société et par là même à son évolution vers une responsabilité plus grande de chaque homme dans son propre destin.

Article 2.

Les universités, ainsi que les institutions régionales et nationales prévues au titre II, prennent, dans le cadre défini par les pouvoirs publics, les initiatives et les dispositions nécessaires pour organiser et développer la coopération universitaire internationale, notamment avec les universités partiellement ou entièrement de langue française. Des liens particuliers doivent être établis avec les universités des Etats membres de la Communauté économique européenne.

TITRE II

Les institutions universitaires.

Article 3.

Les universités sont des établissements publics à caractère scientifique et culturel, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elles groupent organiquement des unités d'enseignement et de recherche pouvant éventuellement recevoir le statut d'établissement public à caractère scientifique et culturel et des services communs à ces unités. Elles assument l'ensemble des activités exercées par les universités et les facultés présentement en activité, ainsi que, sous réserve des dérogations qui pourront être prononcées par décret, par les instituts qui leur sont rattachés.

Lorsque les unités d'enseignement et de recherche ne constituent pas des établissements publics, elles bénéficient des possi-

Le texte de loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, appelée, par la suite, la loi Faure. Texte complet disponible sur http://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/loi_faure.pdf

la présence de personnalités extérieures n'entraînent pas une « *vasalisation* » de l'Université — une première mise en garde avait déjà paru dans un texte antérieur, avec la crainte d'une « *pénétration massive du patronat* » par le biais des personnalités extérieures.

- Défense des intérêts du personnel : opposition à toute tentative de remise en cause des garanties statutaires, refus de toute contractualisation ou d'aggravation des conditions de travail, nomination de nouveaux enseignants soumise à l'agrément de tous les enseignants de l'unité, demande d'attribution des moyens nécessaires (postes et crédits) à l'enseignement et à la recherche. De ce fait, le Conseil ne doit pas se limiter à une activité gestionnaire et administrative. Il doit prendre toutes ses responsabilités pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'Université.

- Fonctionnement de l'UER. Pour l'élaboration de statuts de l'UER, première tâche du Conseil, les élus du SNESUP défendront le maintien de la liaison organique de l'enseignement et de la recherche à tous les niveaux (premier cycle compris) ; la gestion démocratique de l'unité par

la participation effective de tous les membres du conseil ; la création de commissions paritaires enseignants/étudiants pour préparer le travail du conseil ; le maintien d'un enseignement diversifié et réellement pluridisciplinaire ; un contrôle continu des connaissances permettant la suppression de l'examen final pour les étudiants ayant donné satisfaction.

Le programme du SNESUP s'achève par le constat de sa convergence avec celui des étudiants qui ont décidé de participer aux élections, ce qui induit la nécessité d'une collaboration permanente avec les délégués étudiants.

Ce programme conclut, en quelque sorte, les prises de position depuis mai 1968 et ouvre la période d'application concrète de la loi Faure.

Claude Seureau était assistant à la Faculté des sciences de Paris en biologie.

Le campus de Jussieu, qui, en cours de construction sur le site de l'ancienne Halle aux Vins, accueillait l'essentiel de la Faculté des sciences de Paris, fut scindé en deux universités, Paris VI et Paris VII. Scission en partie idéologique : Paris VI, héritière de la Sorbonne et de sa Faculté des sciences, donc frappée, injuste-

ment, de mon point de vue, du sceau de la « tradition » et Paris VII, héritière affirmée de mai 68. Mais aussi, modes d'organisation différents puisque Paris VI était, et est restée, une université scientifique et médicale, alors que Paris VII était, et est restée, une université pluridisciplinaire. Chacune de ces universités étaient structurées en unité d'enseignement et de recherche (UER) affirmant officiellement et concrètement le lien entre enseignement et recherche et le statut et les missions d'enseignant-chercheur.

La loi d'orientation d'Edgard Faure encourageant la mise en place de commissions d'enseignement corps A et corps B, alors qu'avant elles étaient du seul ressort du corps A, des innovations importantes et même de véritables révolutions, furent mises en place dans l'enseignement. Pour exemple : dans les nouveaux premiers cycles scientifiques où j'enseignais la biologie, alors qu'avant mai 68 on partait de l'organisme (première année) pour aller vers la cellule (seconde année), la cellule fut enseignée dès la première année et l'organisme en seconde année ! Pour un non-biologiste, cela peut paraître anodin, mais en plus de mieux tenir compte des avancées considérables de la biologie dans les domaines de la biologie cellulaire, de la biologie moléculaire et de la génétique, cela demandait de revoir, de fond en comble, le contenu des travaux pratiques et... des travaux dirigés, une nouvelle activité pour nous, scientifiques.

Le SNESUP fut très présent dans ces innovations. Ce qui amena, dans une grande université comme l'était déjà Paris VI à cette époque, à organiser le syndicat en sections disciplinaires.

Le centre universitaire expérimental de Vincennes

Quand soufflait un vent nouveau

Juillet 1968, le nouveau ministre de l'Éducation, Edgar Faure, propose la création de centres universitaires expérimentaux : Dauphine et Vincennes à Paris et Luminy à Marseille. Les deux centres parisiens, dont les orientations et le devenir sont diamétralement opposés, sont devenus des universités de plein exercice en 1970 et 1971 et s'inspirent pareillement du système américain. Retour sur une université hors normes, Vincennes.

Danielle Tartakowsky

Professeur d'histoire à l'Université Paris 8

« L'historien sait de longue date que les avant-gardes s'épanouissent lors de moments exceptionnels, éphémères, fragiles et contradictoires, et l'histoire de Paris 8 confirme cette banalité », écrit Christophe Charles dans sa préface à l'ouvrage *Vincennes, un mythe à détruire ?* qu'a dirigé Charles Soulié¹. Le centre expérimental de Vincennes (CUEV) dont la création est publiée par le journal officiel le 10 décembre 1968 surgit, de fait, du bouillonnement de mai-juin, sous les effets conjugués de la volonté politique d'Edgar Faure, devenu ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement Couve de Murville constitué le 10 juillet, et des propositions d'universitaires : le doyen de la Sorbonne, Las Vergnas, officiellement mandaté à ces fins par le ministre² et Hélène Cixous et Pierre Dommergues auxquels ce mandat est officieusement délégué et qui s'associent Bernard Cassen³, soit, souligne Christelle Dormoy-Rajramanan dans ce même ouvrage, une « alliance

ponctuelle et improbable d'opposés », en raison du caractère collectif de sa création qui associe jeunes intellectuels proches du mouvement étudiant et soucieux de faire venir les avant-gardes à de hauts fonctionnaires réformateurs, là pour modérer les orientations politiques de gauche.

Dès le 24 juillet, le nouveau ministre présente les grandes orientations de son projet de loi devant l'Assemblée nationale. Conscient que « l'augmentation du nombre d'étudiants dans la région parisienne obligerait à créer de nouveaux établissements d'enseignement supérieur » et persuadé que la pluridisciplinarité et les orientations nouvelles prévues par la loi « seront beaucoup plus aisées dans des créations nouvelles⁴ », il envisage, simultanément, la création de trois annexes à l'existant puis se rallie au projet de centres expérimentaux : Dauphine et Vincennes, à Paris⁵ et, près de Marseille, Luminy⁶.

Les deux centres parisiens, dont les orientations et le devenir sont diamétralement opposés, n'en présentent pas moins quelques similitudes initiales. Dauphine est installée sur une base récemment libérée par l'OTAN et Vincennes édifée sur des terrains militaires, au cœur du bois de Vincennes, relevant administrativement de la ville de Paris. L'architecte Paul Chaslin ayant appris, dès la mi-juillet, que le ministère envisage de la doter de baraquements provisoires, propose un projet alternatif peu coûteux et réalise le plan de masse dès le 2 août. Le recours à la « construction industrialisée » permet au bâtiment éminemment moderniste, doté de meubles ergonomiques, de sortir de terre en trois mois.

Ces deux centres, respectivement devenus des universités de plein exercice en 1970 et 1971, s'inspirent pareillement du système américain. Les concepteurs de Vincennes, issus des études anglo-américaines, sont familiers de ces universités et Dauphine prend pour modèle la *Harvard Business School*. La pédagogie par petits groupes, le contrôle continu, le système de crédits sous forme « d'unités de valeur » et la

¹ Charles Soulié (dir.), *Un Mythe à détruire ? Origines et destin du Centre universitaire expérimental de Vincennes*, Saint-Denis, PUV, 2012. Disons ici notre dette envers cet ouvrage majeur.

² *Vincennes ou le désir d'apprendre*, éditions Alain Moreau, 1979.

³ Des témoignages aux tonalités sensiblement différentes in *Vincennes : Une aventure de la pensée critique*, Flammarion, 2009, 18-28.

⁴ Edgar Faure, rapport du 7 décembre 1968, cité in *Vincennes : Une aventure de la pensée critique*, op. cit., 33-34.

⁵ Le projet d'Antony, destiné à associer linguistes et scientifiques et porté par le doyen Las Vergnas est abandonné.

⁶ Le centre Marseille-Luminy consacré aux sciences de la nature perd son statut expérimental en 1973 pour devenir une unité d'enseignement et de recherche (UER) de l'université de Marseille.



© Jean-Louis Boïstier

Université de Vincennes, milieu des années 1970, l'entrée du restaurant universitaire vue depuis la salle principale du département d'arts plastiques, C210.

semestrialisation, en phase avec les rejets du cours magistral et du contrôle terminal exprimés en mai-juin, sont autant d'emprunts à ce système. A Vincennes, des séquences de trois heures, dites cours magistral-travaux dirigés (CM-TD), se substituent à la partition, ailleurs en vigueur, entre cours magistraux et travaux dirigés et, par là même, entre professeurs et maîtres assistants ou assistants.

LE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS : UNE PROCÉDURE HORS NORME

Il a été décidé que le recrutement des nouveaux enseignants s'effectuerait à partir d'un « noyau cooptant ». La place et le rôle d'intellectuels de premier plan, titulaires ou non, français et étrangers, et le rayonnement de Vincennes sont suffisamment connus pour que nous nous dispensions de toute énumération, nécessairement sélective. Soulignons simplement que cette procédure, combinée au rejet des hiérarchies et à la volonté de réunir des avant-gardes investies dans le contemporain et clairement engagées à gauche, autorisent la constitution d'un corps d'enseignants réunis sur

la base d'un ou de projet(s) communs à chacune des disciplines, animés comme alors beaucoup, par la conviction partagée d'une transformation sociale et politique imminente, parfois jusqu'à l'utopie.

Une note dactylographiée, datée du 1^{er} octobre, dont on ignore le statut exact, retrouvée dans les archives de Guy Odent, alors secrétaire général adjoint du SNESUP, atteste de distances initiales au sein du SNESUP : « Pour que Vincennes et Antony, comme Dauphine, ne soient pas des établissements pilotes pour visites guidées d'universitaires étrangers et pour propagande à la télévision, il faut qu'universitaires et étudiants exercent un contrôle réel sur l'élaboration des projets et aussi sur la procédure de nomination du personnel enseignant ». Lors d'une réunion publique qu'elle organise en octobre, la direction du SNESUP se prononce pour la mise en place, aux côtés de la commission officielle de recrutement, d'une commission mixte groupant des membres de l'administration et des représentants des syndicats qualifiés représentatifs pour vérifier que toutes les candidatures ont été examinées, s'informer des critères de choix retenus et demander, au besoin, un supplément d'information. Elle invite à prolonger les délais de candidatures aux fins d'une meilleure infor-

mation et suggère que les projets non retenus soient transposés dans d'autres établissements pour éviter de se limiter à des expériences pilotes, soit un souci d'extension des aspects expérimentaux, annoncée mais demeurée sans suite. Se refusant à « cautionner ces nouveaux établissements », elle tient du moins à rappeler ces quelques conditions nécessaires au développement de tels établissements et à la transformation des établissements anciens qui continueront à accueillir le plus grand nombre d'étudiants. Une lettre du 9 novembre, adressée aux secrétaires de section et membres de la commission administrative, dénonce « les obstacles matériels à la mise sur pied d'opérations pilotes à grand spectacle qui vident certaines facultés de leurs enseignants » et veut y voir un exemple des contradictions de la politique scolaire et universitaire du régime. Soulignant que les demandes qu'il a formulées sur les modalités de recrutement n'ont pas été prises en compte, elle affirme que « les pires aspects de l'ancien système sont maintenus. Pas de politique claire sur les méthodes, les contenus, les finalités de l'enseignement. Pas de concertation avec les étudiants. Y aura-t-il une équivalence entre les diplômés ? Quels débouchés ? Le refus d'encourager un contact régulier avec les étudiants s'explique par une peur des enseignants à dévier d'une attitude qui consiste à se cantonner dans l'amélioration des programmes et de la pédagogie⁷ ». Ces réserves initiales n'excluent naturellement pas la création d'une section SNESUP après l'ouverture du CUEV, le 13 janvier 1969⁸.

L'UNIVERSITÉ DU CONTEMPORAIN

La mise en œuvre du projet doit compter avec la complexité du réel

⁷ Ces documents sont conservés dans les archives de Guy Odent, déposées par le SNESUP aux archives du monde du travail.

⁸ Archives de la section locale du SNESUP, BDIC, Fonds Vincennes, delta res 0696/20.

et ses contradictions. La relative homogénéité idéologique et générationnelle des enseignants n'exclut pas de fortes contradictions entre composantes de la gauche et de l'extrême gauche. Elles s'expriment avec virulence lors des élections auxquelles le ministère a fait savoir qu'il conditionne la survie de Vincennes. Ces élections, dont les communistes et leurs alliés soutiennent seuls le principe, révèlent un rapport de force singulièrement distinct et un taux de participation beaucoup plus faible que partout ailleurs. Après des mois d'affrontements, souvent violents, entre « pro » et « anti » participationnistes, un compromis est adopté en mars 1971. Quatre « commissions », dont la commission pédagogique, permettent aux non participationnistes d'admettre un minimum de présence institutionnelle et autorise un fonctionnement démocratique inédit, coûteux en temps il est vrai.

Dans un rapport présenté au Général de Gaulle le 7 décembre 1968, Edgar Faure assignait au CUEV l'objectif de « mettre l'accent sur les disciplines artistiques et littéraires en liaison avec les formations scientifiques techniques adaptées », ajoutant que « le département consacré aux arts, en dehors des enseignements de type traditionnel, [se devra de comprendre] une ouverture très précise sur les activités contemporaines ». L'université se dote d'un département d'art qui conjugue théories esthétiques et pratiques, du premier département d'informatique résolument orienté vers les sciences humaines et sociales où collaborent linguistes, philosophes et mathématiciens et, unique en son genre, d'un département de psychanalyse distinct de la psychologie. Elle fait la part belle à ces disciplines créées au terme des années 1960 que sont la sociologie et les sciences de l'éducation et développe des champs

d'études transfrontaliers, telles que les études féminines, la géopolitique, la biologie ou encore l'urbanisme... Elle redéfinit, par là même, la hiérarchie traditionnelle des disciplines, sans toutefois exclure les disciplines classiques, du moins caractérisées là par leur ouverture aux recherches novatrices, s'agissant des mathématiques, de la linguistique, de la philosophie, de l'histoire...

« Les disciplines enseignées à Vincennes ne doivent pas mener d'abord aux carrières de l'enseignement, poursuivait Edgar Faure, mais préparer les étudiants à leur insertion dans le monde économique. » Dans une conjoncture économique singulièrement différente d'aujourd'hui, le CUEV répond à cet objectif. Les enseignants du département anglo-américain doivent au modèle américain de proposer, dès la première année, des cours prenant en compte les besoins des entreprises et, en septembre 1974, un « essai de bilan général de l'université Paris 8 depuis sa création », destiné à une mission d'expertise mandatée par le ministère, montre que la croissance de ses effectifs doit principalement aux disciplines nouvelles, en prise sur des professions bien définies : psychologie, arts, urbanisme, sciences de l'éducation et informatique.

L'OUVERTURE AUX SALARIÉS ET AUX NON BACHELIERS

La loi Faure assigne aux universités de « porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche et à en procurer l'accès à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité ». À tel effet, elle les invite à s'ouvrir

« aux anciens étudiants ainsi qu'aux personnes qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre des études afin de leur permettre, selon leurs capacités, d'améliorer leurs chances de promotion ou de convertir leur activité professionnelle ».

Le public de Vincennes doit à ces principes, devenus son cahier des charges, de présenter constitutivement de fortes spécificités au regard de l'université française, pour tant globalement en mouvement. L'Union départementale CGT de Paris, sensible à l'opportunité que l'existence du CUEV offre aux salariés, accepte, dès son ouverture, de participer à son conseil de gestion, fait une campagne d'information en direction des salariés pour les inciter à s'y inscrire. En mars 1971, de concert avec l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT (UGICT-CGT), également membre du conseil, elle présente des propositions destinées à mieux répondre aux besoins des salariés pour ainsi favoriser la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Sans qu'il faille y voir un lien direct de cause à effet, le bilan de 1974 mentionne 50 % de salariés, dont la moitié à plein-temps (parmi les étudiants français), 35 % de non-bacheliers et 32 % d'étrangers (alors 19 % dans les universités françaises et 14 % dans les universités parisiennes). Répondant de l'importance des cours dispensés le soir, ces salariés n'ont toutefois guère à voir avec ceux de

2018. Là où les étudiants salariés d'aujourd'hui sont contraints à des petits boulots pour étudier et souvent survivre, les salariés étudiants d'alors arrivaient dotés de leur culture professionnelle et sou-

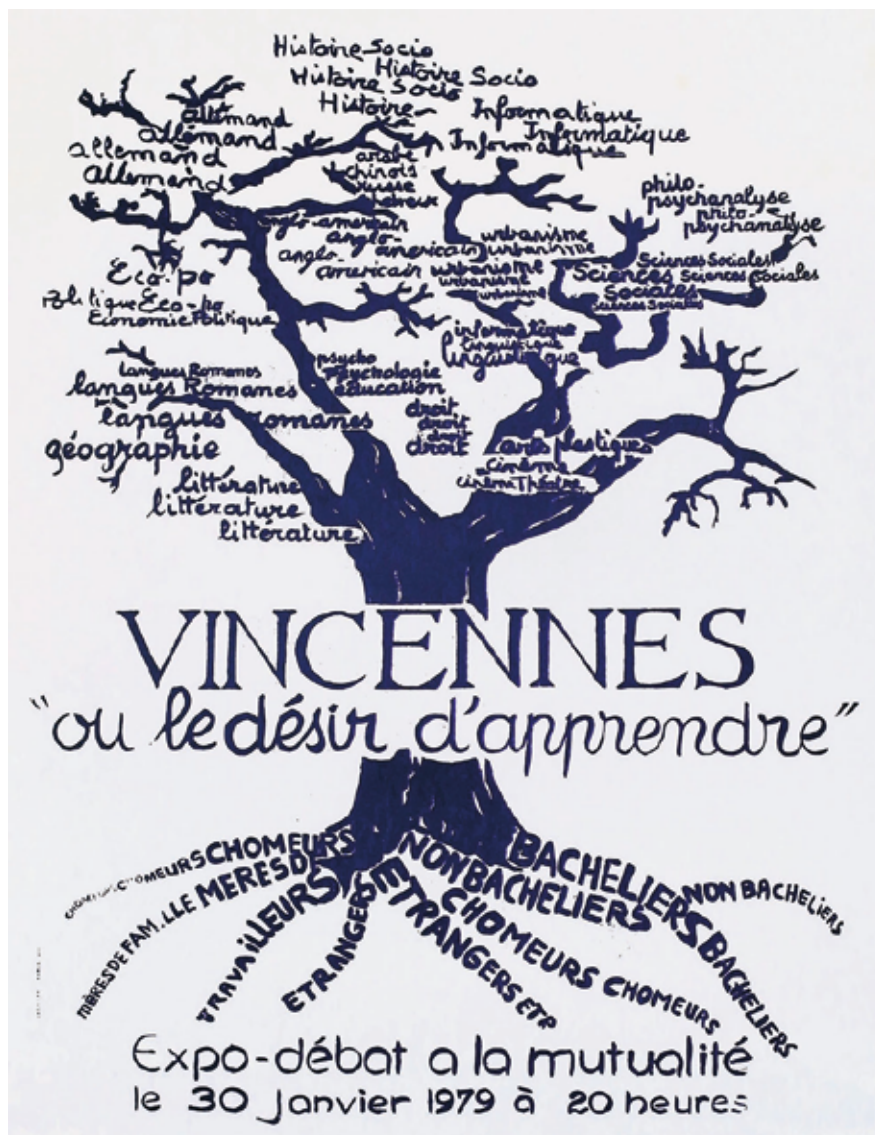


vent militante à des fins de formation générale et/ou pour acquérir un complément de qualification ou les moyens d'une réorientation.

Comme le montre l'ouvrage dirigé par Charles Soulié, le fait que la « *pédagogie innovante* » fondée sur la transdisciplinarité soit une composante du « *mythe de Vincennes* » n'exclut pas une diversité de pratiques et des écarts entre le projet initial et sa mise en œuvre, manifeste dans la forme magistrale que prennent les cours de certains ténors ou dans l'appropriation de la parole par des militants politiques. Plusieurs départements, dont celui d'histoire, mettent en œuvre une pédagogie classique fondée sur la construction de cursus, l'attention pour la méthodologie et la progressivité. En revanche, ceux de philosophie ou d'économie politique récusent ce type d'approche pour lui préférer une démarche inspirée des universités populaires, s'accompagnant parfois d'un rejet théorisé de la pédagogie.

Au total, le taux d'abandon et d'échec est comparable à celui des autres universités, naturellement plus important chez les salariés et dans les disciplines réfractaires à la pédagogie. Comme le soulignent plusieurs contributeurs à cet ouvrage : « *Vincennes a été pensée et conçue comme une université d'enseignants, ce qui explique, en partie, l'absence des étudiants des récits sur l'université* ». Non sans contradictions dès lors que le public à capital social et culturel élevé des premières années, « *très critique vis-à-vis de l'ordre social traditionnel et très ouvert aux nouvelles méthodes pédagogiques* », cède la place aux non-bacheliers (dont certains fondateurs proposent qu'ils aient des cours à part) et aux salariés dont les exigences sont d'autre sorte.

Les tensions, écarts à la norme et parfois, convenons-en, un certain chaos, sont des corollaires sans



Affiche de 1979 au moment de la mise en cause de Vincennes par le ministère (atelier de sérigraphie d'Arts plastiques conduit par Rui Alberto).

doute obligés de ce qui fut une ébullition créatrice, à la mesure de ce qui s'avère avoir été, malgré tout, une indéniable réussite, mariant les caractères d'une université démocratisée à ceux d'un fleuron des sciences humaines et sociales, durablement reconnu pour tel par-delà les frontières. L'expérience génère un mythe et nourrit des fantasmes à sa mesure, relayés par une presse revancharde et propres à alimenter durablement « *une légende toujours bipolaire*⁹ ». Dès avant que le vent nouveau qui soufflait encore ne tourne résolument, Alice Saunier Seité,

secrétaire d'État aux universités en août 1976 puis ministre, érige Vincennes en symbole de ce qu'elle entend abattre et, à défaut de la démanteler, la déplace, en 1979, à Saint-Denis, sur un terrain sensiblement plus petit que celui de Vincennes. Ce transfert vécu dans la douleur coïncide avec un retournement de cycle économique et l'émergence d'un chômage structurel qui atteint frontalement le public salarié et modifie la nature des attentes. Vincennes, devenu Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, doit se redéfinir pour mieux perpétuer ses valeurs et principes fondateurs¹⁰.

⁹ Isabelle Tournier, in *Abécédaire. De Vincennes à Saint-Denis*, Saint-Denis, PUV, 2011.

¹⁰ Danièle Tartakowsky, *Construire l'université au XXI^{ème} siècle. Récits d'une présidente*, Paris 8, 2012-2016, Éditions du détour, 2017.

Ego-histoires d'étudiants soixante-huitards

Pour de nombreux jeunes, mai 68 a été le début de leur ouverture à la politique et au syndicalisme. Pour d'autres, déjà engagés, est enfin arrivé le moment de tout remettre en question dans la société. Comment faire éprouver à celles et ceux qui n'étaient pas nés en 1968 ou encore jeunes enfants, l'atmosphère paternaliste et autoritaire ainsi que la violence d'avant 1968 et les stratégies de la jeunesse pour résister au confinement et inventer des voies de transgression parfois minuscules ; quand mai explose, l'attaque des rapports hiérarchiques (« *Merde aux mandarins* ») ; et, après 68, les grands bouleversements, dont certaines expérimentations dans l'université qui ont vite disparu. Il nous a semblé que des textes personnels, impressionnistes, parfois auto-ironiques en auraient le pouvoir.

Oser rêver d'une autre société

Gérard Lauton, université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

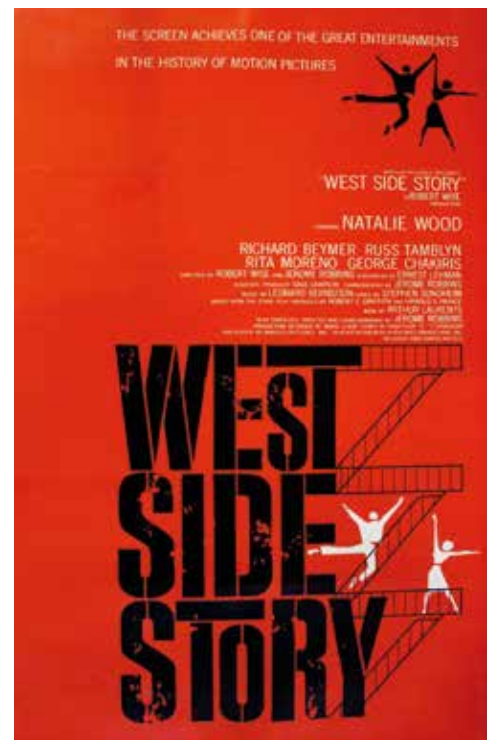
De condition modeste (père militaire, mère sténo-dactylo), j'étais, au cours des années 1960, un lycéen plutôt discret, y compris dans les rangs du traditionnel *monôme* en juin 1964 après les épreuves du bac. Assez peu au fait des mouvements sociaux, j'étais vivement troublé par les terribles échos de la guerre d'Algérie. Malgré un profil plutôt littéraire, je fus affecté en cycle scientifique, puis propulsé par l'entourage familial en Maths-Sup. J'y caressais le secret espoir de faire des mathématiques mon futur métier. Reçu par deux fois en école d'ingénieur où je ne voulais pas aller, je me résolus, en septembre 1967, à intégrer l'École centrale de Lyon (ECL) qui venait d'emménager dans son tout nouveau campus à Écully.

Nous nous considérions comme élèves-ingénieurs plutôt que comme étudiants, avec la certitude apaisée de trouver aisément après l'école et le service national, un emploi d'ingénieur bien rémunéré. Cette scolarité m'a ouvert de nouveaux horizons sur les sciences appliquées et le monde

industriel. J'ai suivi parallèlement des études à distance de mathématiques à Jussieu.

En cette décennie des années 1960, le lycéen rêvant d'un monde plus ouvert et plus exaltant pouvait se sentir partie prenante de sa génération en partageant son engouement pour des sons et des images (« *yé-yé* ») ou en allant voir pour la quatrième fois *West Side Story*... mais aussi en s'impliquant dans le caritatif, ou en partageant les échos alarmants du lointain Vietnam.

Mais la demande d'émancipation était sourdement contenue par un ordre social rigide. Notamment celui des Anciens de l'ECL, veillant à ce que l'élève-ingénieur reste bien dans le chemin qui lui était tracé. J'arrivais donc en cours chaque matin en blazer-cravate et m'asseyais dans l'amphi à la place portant mon nom, ce que venait dûment vérifier l'appariteur. Je percevais de façon palpable les écarts de situation sociale avec mes camarades de promotion issus de milieux aisés, d'emblée immergés dans la bonne société lyonnaise et ses festivités.



Puis nous parvinrent les échos d'une révolte étudiante sous plusieurs registres : celui d'une audace inédite dans la mise en cause de verrous institutionnels réputés intangibles ; d'une exultation fébrile à l'idée de trouver sa place et d'être reconnu dans un groupe ; d'une liberté revendiquée d'aborder tous les sujets, de s'affranchir des tabous et des *habitus*.

Des activistes déjà impliqués dans des organisations nous haranguaient en nous parlant de révolution et en flétrissant la figure du futur « cadre du patronat » que, selon eux, nous allions fatalement devenir. Mais ils n'étaient guère suivis dans leurs diatribes. Fin négociateur, le directeur de l'ECL avait alors ouvert une phase de réflexion concertée sur une *Réforme de l'école*, donnant la place qu'ils voulaient aux élèves-ingénieurs autour de la table. De nouveaux droits avaient ainsi été conquis : arrêt des contrôles de présence heure par heure en amphithéâtre, comité pédagogique paritaire, liberté d'organisation et octroi de panneaux d'affichage syndicaux ...

J'étais allé voir ce qui se passait du côté de l'université Claude Bernard

où de tout autres affrontements se déroulaient, certains voyant en ce lieu l'aubaine d'y créer, pour un temps, une micro-société avant de s'en faire déloger. J'avais participé au défilé géant du 13 mai 1968 à Paris.

L'une des incidences de mai-juin 68 fut pour nous, Centraliens, de passer du vécu béat d'un chemin tout tracé à une réflexion critique sur la place et le rôle du futur cadre de l'industrie que nous allions devenir dans le monde très hiérarchisé du travail. Le jour du baptême de la promotion 1970, l'un des leaders modérés de la contestation osa bruyamment clamer son rejet de cette cérémonie devant les Anciens médusés. Le Directeur eut l'intelligence de gérer cet épisode en douceur. Par la suite,

à quelques-uns, nous avons créé, à côté de l'UGE¹, le syndicat UNEF qui n'avait jamais existé auparavant. J'ai poursuivi l'été à Jussieu, dans une posture d'observateur curieux et attaché à réussir ses études. Tirant des conclusions de la déroute des groupuscules, certains ont créé à l'ECL un cercle UEC² et m'ont convié à leurs discussions. C'est dans cette promotion qu'il y eut un nombre-record d'élèves-ingénieurs optant pour une carrière universitaire... au risque de devoir se contenter d'un salaire risible par rapport à celui d'un ingénieur des années 1970 !

¹ Union des grandes écoles.

² Union des étudiants communistes.

Une micro chronique de mai 68 en terminale au pays de Voltaire¹

Chantal Pacteau, CNRS, membre du SNCS-FSU.

Dans l'unique lycée public français de la région frontalière franco-suisse où Voltaire se réfugiait pour échapper à la police du roi, mai 68 n'a pas été héroïque. Pas de barricades, pas de CRS, pas de lacrymos. Le lycée fut occupé mollement, avec un seul mot d'ordre « *A bas le règlement !* ».

De fait, ce n'est probablement que dans quelques établissements scolaires de la région que l'on a respiré l'air de la révolte soixante-huitarde, même si, quand tout fut plié en France, Genève se frotta à l'insurrection. Mais cela, je ne saurais en parler car j'avais quitté la région pour rejoindre la fac de Grenoble. Le campus y était en état de siège car Geismar s'y était retranché...

Si la région frontalière franco-suisse est restée imperméable à mai 68, c'est qu'elle ne se sentait pas concernée par ce qui se passait en France. Zone franche, elle n'était alors qu'une dépendance de Genève ; ses agriculteurs produisaient du lait pour le canton de Genève, ses ouvriers travaillaient dans les entreprises suisses avec des salaires de cadres français, ses fonctionnaires étaient majoritairement internationaux. On s'approvisionnait à Genève où tout coûtait moins cher qu'en France, en particulier le carburant (depuis, avec le premier choc pétrolier, la frontière a commencé à se fermer aux travailleurs et l'eldorado s'est terni, mais cela aussi est une autre histoire).

Il n'y avait qu'une petite majorité de jeunes qui était en révolte, ceux que la sensation d'étouffement habitait en quasi-permanence ;

cette sensation que je sais être toujours aussi vivante chez mes amis d'alors, comme elle l'est chez moi. Notre lycée était mixte et les adultes nous surveillaient en permanence (tout particulièrement les filles), hantés par la peur que l'on couche, que les filles soient engrossées. Bien sûr, cela ne se disait pas, mais toute la répression lycéenne tournait autour de cette panique. On passait en conseil de discipline pour avoir été retrouvée la main dans la main avec un garçon ou maquillée outrageusement. La longueur de nos jupes



Lycéens, années 60 : blouse obligatoire pour tous les élèves, port du pantalon interdit pour les filles.

¹ Ce texte est tiré de la publication de l'OMOS (Observatoire des mouvements de la société) intitulée *De 1968 à aujourd'hui : portée et limites du mouvement social*, décembre 2007. <http://omos.site.free.fr/wp-content/uploads/N°28-MAI-68-première-séance-décembre-2007.pdf>

étaient mesurée et nous n'avions pas le droit de porter des pantalons, même si la température descendait sous zéro degré une bonne partie de l'hiver. Pas de sexe, mais une différenciation des sexes exacerbée...

Une autre idée fixe de nos éducateurs concernait le port de la blouse. Il était obligatoire, comme dans toutes les écoles républicaines. Une semaine, il nous fallait porter la bleu marine, l'autre semaine la beige. La sanction, si on l'avait « oubliée » ou si on ne la portait pas de la bonne couleur, c'était les lignes à l'étude ou les colles le samedi après-midi.

Notre manière de soulever la chape de plomb de la surveillance et de la punition, c'était de s'adonner à une succession de transgressions quotidiennes minuscules très chronophages et de pouvoir s'enorgueillir d'un palmarès de petites victoires, quand, las de ne pas parvenir à domestiquer notre vie lycéenne dans sa totalité, les adultes faisaient semblant de ne pas remarquer nos déviations comportementales. Dans l'éventail des transgressions, la blouse tenait une place privilégiée. Elle était non seulement un marqueur social (de par sa qualité) mais aussi un indicateur de l'état de rébellion de celle qui la portait, selon qu'elle la mettait ou non, ou selon qu'elle la portait de la bonne ou de la mauvaise couleur. Son apparence même disait l'état d'esprit de sa propriétaire par son degré d'éloignement de la blouse standard (une différenciation qui n'était pas une

mince affaire à conquérir à l'époque) : sa transparence, ses liserés, sa nuance de bleu ou de beige par rapport aux couleurs typiques. Sa longueur pouvait également constituer un acte militant, l'objectif étant alors qu'elle se confonde avec un chemisier.

Il y avait des rébellions que filles et garçons se partageaient, comme sécher les cours et faire le mur pour se retrouver au café du coin où l'on écoutait des heures durant Otis Redding et autres Rolling Stones, tout en buvant un café à dix car peu d'entre nous avait de l'argent de poche. C'était les filles dans la cour des garçons et réciproquement, pendant la récréation. C'était le Marquis de Sade qui circulait sous le manteau. C'était les hymnes à la révolution cubaine que nous apprenait le Don Juan du lycée, beau-fils d'un ambassadeur chilien et révolutionnaire castriste. C'était le stop, les flirts, les boums interdites, les menus larcins. Rien que de banal en somme.

Mais c'était aussi des actes plutôt moches. Chahuter les profs si perversement qu'en seconde, nous avons réussi à faire partir pour dépression nerveuse trois toutes jeunes professeures de physique. Mais le plus abject était venu de nos éducateurs : suite à la dénonciation d'une de nos campagnes, trois couples pions-lycéennes avaient été virés parce qu'ils couchaient ensemble (il y avait bien longtemps que les lycéennes, très en retard scolairement, étaient des femmes, ce qui en faisait, bien entendu, nos modèles) ;

la dénonciatrice avait été récompensée par le premier prix de morale.

Alors, en mai 68, nous avons voulu en finir avec ce quotidien de bêtises, de mensonges, de surveillance, de sanctions, de combats mesquins. Nous avons refait le règlement du lycée pendant les AG : plus de blouse, le port du pantalon autorisé, la mixité dans les cours de récréation, l'interdiction des colles, le droit à donner son opinion ouvertement... A la rentrée 68, tout avait changé. Il y avait de la couleur partout : les visages maquillés, les vêtements, les pantalons pattes d'éph... On s'aimait ouvertement. Nous commençons à comprendre que notre mal-être, notre mélancolie n'étaient pas qu'individuels. Nous ignorions la peur, nous n'avions pas de plan de carrière. Nous étions ivres d'audace. Nous n'avions aucun doute qu'il y aurait d'autres conquêtes, d'autres victoires. Nous avons naturalisé les idées de 68. Comme l'ont été les conquêtes sociales issues du Conseil national de la Résistance...

PS : en mai 68, nous avons découvert et admiré certains de nos éducateurs, comme le couple de prof de maths, qui ont fait autant d'enfants que Jean-Sébastien Bach qu'ils chantaient à la messe dominicale. Ni syndiqués, ni encartés, ils se sont mis en grève dès les premiers jours de l'insurrection en France. Je n'ai jamais su vraiment les raisons de cet engagement qui leur a coûté cher tant financièrement que socialement.

Tout était remis en cause, y compris les toges

Danièle Blondel, économiste, professeur émérite à l'université Paris-Dauphine.

En 1968, de par mon âge et mon statut d'« apprentie professeur d'université », j'étais une sorte de *chauve-souris* évoluant dans un monde intermédiaire entre celui, bien cloisonné et organisé, des « mandarins » et celui, très divers

et bouillonnant, des étudiants. Je n'étais pas encore professeur en titre mais j'aspirais à le devenir puisque je m'apprêtais à passer, précisément en mai, l'écrit du concours d'agrégation de sciences économiques.

Alors chargée de cours à Poitiers après avoir été assistante depuis 1960, à Strasbourg, puis à Paris, j'avais une

assez longue pratique du système universitaire, en particulier des facultés de droit qui avaient intégré assez récemment l'enseignement de l'économie en parente pauvre et qui se présentaient comme des écoles professionnelles bien davantage que comme des sites de recherche. Leurs doyens, à l'exemple des « mères supérieures » de couvent, recrutaient généralement



1968, manifestation à Poitiers.

des novices selon le modèle de « *reproduction des élites* » décrit par Bourdieu, pour les amener, après sélection progressive et parcours initiatique, dans d'autres régions, et même dans nos ex-colonies, vers la position de notable local. Au plan national, le système était pyramidal car la réputation des facultés et des barreaux qui leur étaient associés était inégale. Pour nos collègues juristes, l'ambition ne s'arrêtait donc pas à la conquête du titre de professeur ; il fallait gravir une deuxième échelle, celle qui permettait de passer de la province la plus modeste à la fac de Paris.

Sur ce système traditionnel, les événements de 68 firent l'effet d'une déflagration ; tout était remis en cause, y compris les toges que nous devions revêtir non seulement pour nous présenter au concours d'agrégation mais aussi pour faire passer, à la chaîne, leurs oraux aux malheureux étudiants de première année. Les économistes, accusés de faire lire Marx aux étudiants « sous prétexte » qu'il était économiste, se virent immédiatement accusés d'avoir introduit le diable dans la bergerie.

En ce qui me concerne, contestataire convaincue de ce système mandarinal et témoin privilégié des conditions lamentables dans lesquelles les étudiants étaient obligés de nous écouter et de nous répondre lors des examens où nous remplaçons nos « patrons » ten-

tés de fuir cette foule bruyante et, aussi très lasse de corriger les centaines de copies correspondantes, j'étais en phase avec beaucoup des slogans et revendications de mai. Ma position était-elle cohérente dans la mesure où, avec les collègues qui avaient la même disposition d'esprit, je voulais aussi confirmer ma vocation de professeur d'université en réussissant le concours ?

PANIQUE CHEZ LES MANDARINS

L'image qui domine mes souvenirs est celle de la peur physique de certains professeurs confrontés aux slogans et désordres de leurs propres étudiants jusqu'ici très respectueux : ainsi, ce doyen d'une fac de province, fuyant sous les huées quelques dizaines d'étudiants, en passant par la petite porte d'où le gardien du bâtiment sortait d'habitude les poubelles. J'ai eu honte pour lui mais je suis surtout restée médusée : comment en étions nous arrivés là ? Plus grave encore, cette réaction de panique plus feutrée de certains de nos « patrons » réfugiés dans leurs maisons de campagne ou de la vallée de Chevreuse, qui refusèrent de nous recevoir pour parler d'avenir, alors que nous corrigions chaque année, à leur place, par centaines, les copies des examens terminaux correspondant à leur cours. Comment des personnes de la génération de nos parents, qui, pour certains, avaient parfois été résistants pendant la guerre et

que nous souhaitions prendre pour modèles, étaient-ils devenus aussi hypocritement couards devant la foule de leurs étudiants au point de refuser de voir ceux d'entre nous qui voulaient renouer le dialogue ?

Mon interrogation était d'autant plus intense qu'en contraste avec ces apeurés par les slogans marxistes, je voyais un collègue juriste plus âgé que moi, hobereau chrétien du Massif Central et spécialiste d'histoire du droit, héberger et nourrir, dans son appartement parisien du septième arrondissement, des étudiants de province venus participer à la *Révolution*, tout simple-

Gabrielle Russier suicidée

Au cœur de mai 68, une histoire d'amour¹ se noua entre une professeure agrégée de lettres, Gabrielle Russier, et l'un de ses élèves de seconde, Christian Rossi. Elle avait 31 ans, lui presque 17, barbu et mûr pour son âge. La majorité civile était alors à 21 ans.

Militants communistes, ses parents portèrent plainte contre elle pour « détournement de mineur », usant de la clause aggravante de « relation de subordination ». Tandis que Christian Rossi fuguait avant d'être interné en psychiatrie sur requête de ses parents, Gabrielle Russier était incarcérée à deux reprises aux Baumettes. En juillet 1969, elle fut condamnée à douze mois de prison avec sursis. Sous la pression des parents de Christian et de l'université d'Aix-en-Provence² où ils exerçaient – Gabrielle Russier y avait déposé sa candidature à un poste d'assistante de linguistique – le parquet fit appel *a minima*. Le 1^{er} septembre, quelques semaines avant l'audience, elle se suicida au gaz.

¹ Nous reprenons ici des extraits de l'article : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sexualite/gabrielle-russier-et-christian-rossi-aimer-a-en-mourir_1811264.html

² Idem.

ment parce qu'il aimait questionner et discuter avec eux du fond des problèmes et non pas imposer ses savoirs. C'est peut-être lui qui m'a finalement convaincue que l'université était un milieu passionnant à condition d'en faire un lieu privilégié de questionnement et donc de recherche et de culture partagées au moins autant qu'un lieu d'apprentissage.

C'est, en tout cas cette conviction qui m'a poussée à préconiser, avec d'autres, que la loi de 1984 donne aux universités une mission triple, culturelle, scientifique et professionnelle. Malheureusement, personne, aujourd'hui, ne reconnaît immédiatement cet impératif sous l'affreuse appellation EPSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) qui est censé résumer cet objectif pluriel.

PARIS/PROVINCE

Le paysage social de l'époque était dominé par la centralisation parisienne et le complexe des « provinciaux ». Toutefois, mon parcours doctoral qui m'avait menée de Strasbourg à Paris puis à Poitiers et qui, pour ma thèse, m'avait fait tra-

vailer avec un institut de Grenoble, m'avait aussi montré la grande diversité des universités de province. Si celle de Poitiers était caricaturale par son conservatisme, Strasbourg et Grenoble, de manière différente, étaient animées par un dynamisme original : Strasbourg, grâce à ses multiples instituts spécialisés, mais aussi grâce à sa recherche de pointe en chimie qui produisait des nobélisables ; Grenoble, grâce à un partenariat des économistes avec les milieux d'ingénieurs et avec les acteurs syndicaux et sociaux qui étaient source de nombreuses recherches de terrain originales. Toutes deux me parurent alors en avance sur Paris du point de vue de la symbiose entre formation, recherche et culture régionale. Lorsqu'en 1982 je devins directeur des enseignements supérieurs et retrouvais cette distinction entre universités standard et universités originales, ces exemples ont inspiré mon action. J'ai ainsi constamment cherché à valoriser les projets qui se singularisaient par leur esprit de recherche modelé par l'histoire de leur région.

Aujourd'hui, l'inspiration de mai 68 me semble remise en question :

- avec l'exacerbation de la rivalité entre écoles et universités par rapport à 1968 et même à 1982/1984, et l'instrumentalisation de la recherche au service des entreprises qui a gagné du terrain aux dépens de la recherche fondamentale qui est originellement l'apanage des universités, en collaboration avec le CNRS ;

- avec la dichotomie croissante entre quelques universités prestigieuses et les universités « provinciales » de second rang, à mesure que la compétition internationale en matière de ressources cognitives s'exacerbe car des processus cumulatifs irréversibles sont en train de s'instaurer ;

- dans la mesure où le retour sur investissement est élevé pour les formations qualifiantes de haut niveau intégrant souvent de la bonne recherche, les universités étant pénalisées par leur manque de moyens et, parfois, les conditions démographiques locales et n'arrivant pas vraiment à poursuivre de manière équilibrée leur triple mission, certaines tendant de nouveau, comme en mai 68, à se « secondariser ».

Mai 68 à Toulouse : de nouvelles structures universitaires

Pierre Cours-Salies, sociologue et professeur de sociologie à l'université Paris 8-St Denis.

Le 13 mai 1968, quarante mille personnes répondent à l'appel des syndicats et des partis d'opposition à la droite dans les rues de Toulouse. Quarante mille ! On n'avait pas vu cela depuis la Libération.

Cela fait quelques jours que le Mouvement du 25 avril¹ organise des

manifestations (« *FLN vaincra* », « *Abas la répression* »...) en écho à celles de Paris. En même temps, il développe la grève dans les amphithéâtres des secteurs lettres et sciences ainsi qu'en droit – mais en moindre mesure – où il faut affronter la Corpo droit² et des professeurs élitistes qui étaient récemment encore « Algérie française ». La médecine vient rejoindre le mouvement. Depuis des années, l'UNEF y développe une critique des études et de la sélection.

Dans la manif du 13, le mouvement étudiant appelle à se retrouver à l'université voisine pour discuter. Toutes les salles se remplissent. Plusieurs heures durant, il se produit une centaine de « Nuits debout » où la volonté est de tout questionner : la société, les autorités, le refus de subir... Une partie de la population a saisi là une occasion d'aller au-delà des simples manifestations ; à la fin de la semaine, salles et jardins de l'université vont être utilisés pour des échanges entre des milliers de personnes, souvent venues en famille.

L'ambiance et les initiatives politiques ont laissé surprise la jour-

¹ 25 avril 68: le mouvement prend son envol à Toulouse <https://blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/110418/25-avril-68-le-mouvement-prend-son-envol-toulouse>. Le mouvement du 25 avril naît à Toulouse dans la foulée d'une AG étudiante accueillant des camarades du 22 mars de Nanterre, suivie par une manifestation balayant une attaque des fascistes d'Occident.

² L'Association corporative des étudiants en droit, appelée la Corpo droit, a été fondée en 1934. Il s'agit d'un syndicat d'extrême droite très proche d'Occident. <https://books.google.fr/books?id=2yXTDgAAQBAJ&pg=PT208&pg=PT208&dq=La+Corpo+droit+extrême-droite&source=bl&ots=22PHAm2W36&sig=oZMsSzBdosfhtS-nuCVshf8KUyo&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjamOH1t3cAHXD-VRQKHfLoAO44ChDoAQg8MAU#v=onepage&q=La%20Corpo%20droit%20extrême-droite&f=false>



Tableau de la faculté de médecine, Toulouse, mai 1968.

naliste Josette Alia, qui faisait une série de reportages pour le *Nouvel Observateur* publiée le 22 mai : « *Passer en dix jours de l'agitation à l'émeute, de l'émeute à la révolution, inquiéter le pouvoir, faire peur aux bourgeois, moquer les partis politiques, déclencher les grèves, arracher les masses. Ne pas se laisser paralyser ; obtenir des concessions qui stabilisent le mouvement* ».

À la faculté des Lettres, les discussions sont vives. Une assemblée du CA de l'UNEF a bien mis les montres à l'heure. Une réunion du SNESUP a été obligée de constater que la vie est ailleurs ; un courant « pro-PCF » trop minoritaire, mis en crise par la mobilisation, ne peut pas garder le contrôle des structures étudiantes et enseignantes... Après discussion, le souvenir des analyses faites contre la réforme Fouchet (1963-64)³ et pour

d'autres structures des universités ressortent. Les années de critique universitaire issue du militantisme syndical, avec leurs limites, ont donc laissé des traces !

Après quelques heures de discussion de nuit, un peu épuisantes, l'objectif majeur est devenu de « récupérer les profs » dans le mouvement.

Quelques années auparavant, des discussions lors des cours, des rencontres avaient eu lieu entre assistants et étudiants sur le plan Fouchet qui voulait sélectionner des cycles longs et imposer des cycles pré-professionnalisant au rabais pour un grand nombre d'élèves. Voici qu'elles reprennent. On parle tensions sur le caractère répétitif et scolaire du trop grand nombre de cours, assurés par des assistants dont le seul pouvoir est de faire ce que les professeurs en titre ne veulent pas faire eux-mêmes (le statut de « maître de conférences » n'a été créé

qu'après 1968) ; remise en cause de méthodes de travail trop fondées sur le rabâchage des cours magistraux pour les examens ; volonté de discuter de l'université, qui crée de fait quelques passerelles entre jeunes universitaires et mouvement étudiant, du moins dans quelques filières de sciences sociales et littéraires ; agrandir cette brèche dans l'ordre universitaire mandarinal aussi loin que possible ; introduire des changements par le mouvement lui-même !

Le Mouvement du 25 avril a entraîné et intégré l'Association générale des étudiants de Toulouse, l'AGET (une structure locale inter-universités comptant de nombreux adhérents). Celle-ci avait été l'enjeu de batailles d'orientation, dirigées par des courants d'une gauche plus radicale que le PCF. Depuis début 1968, l'AGET est dans une grande confusion. Le samedi 11 mai a lieu une réunion où il est décidé de suivre l'orientation des plus radicaux. Très suiviste vis-à-vis du PCF, l'Union des étudiants communistes (UEC) y est contraire et « condamne les aventuristes », bien que ceux-ci aient été matraqués par la police les jours précédents.

³ En 1963, la réforme Fouchet-Capelle crée les CES (collèges d'enseignement secondaire), qui vont progressivement remplacer les CEG (Collèges d'enseignement général). Les élèves sont répartis en trois filières distinctes, socialement marquées (type 1 : enseignement général long ou sections classiques ; type 2 : enseignement général court ou sections modernes ; type 3 : sections de transition) prises en charges par des enseignants de différents statuts (respectivement certifiés, PEGC et instituteurs spécialisés).

<https://www.snes.edu/Quelques-dates-importantes.html>

A l'invitation du doyen, une sage délégation d'étudiants se présente à l'assemblée des enseignants pour discuter des revendications avec les professeurs. Elle leur propose « d'une manière vachement polie » une gestion tripartite. C'est un changement des règles de fonctionnement qui permet la conquête d'un espace reconnu de discussion. C'est aussi une alliance entre le mouvement étudiant et les assistants qui ne veulent pas rester réduits à un rôle de soumission aux vieilles structures.

Tactiquement, le but est de maintenir un paravent de légitimité pour un passage vers davantage de liberté afin de consolider les premiers acquis. S'affiche aussi la place que pourraient avoir des conseils démocratiques par spécialités dans l'enseignement supérieur ; et déjà sont formulées des propositions en faveur de méthodes pluridisciplinaires de travail et d'activités de lecture et de recherche actives comme modalités de culture dans l'enseignement universitaire.

« Ouverte dans un climat de craintes » raconte Josette Alia, « l'assemblée générale des profs débute bravement, administrativement, sur des histoires de procès-verbal. Et puis, tout à coup, c'est la nuit du 4 août⁴. Dans l'amphithéâtre grisâtre, l'université entière se défoule en un grand psychodrame. On passe de l'autocritique à la chinoise ('Je remercie les étudiants de nous avoir montré la voie') au sursaut de rébellion ('J'irai plutôt enseigner à l'école maternelle !') en passant par le paternalisme ou la compréhension sincère. On s'exalte, on s'invective, de chaire à chaire. Finalement, dans un tohu-bohu étonnant, les plus calmes sont 'les enragés' d'hier. Tout se termine dans l'euphorie sur un vote secret absolument inattendu : 325 voix sur 370 votants pour la motion la plus révolutionnaire ! 'J'en suis baba', commente un prof de gauche. 'Embras-

sons-nous Folleville' chantonne un militant réjoui qui retrouve du coup sa vieille culture bourgeoise ».

Des schémas transposables ? Certes, tout n'est pas résolu. Ce comité tripartite, il va falloir le faire vivre dans les limites étroites fixées par la tactique ; il va falloir éviter le piège du grignotage, celui de l'immobilisme comme celui de « l'engagement constructif ». Les débuts sont difficiles. Mais le mouvement dans les universités n'a pas à « attendre ce que dirait un Parlement ».

La même journaliste va aussi assister à des réunions de la CGT à la Bourse du travail. Où elle trouve « des schémas transposables ». Par exemple, celui de l'occupation des amphis a inspiré tout naturellement les occupations d'usine. Elle assiste, le samedi matin, au rassemblement au grand complet de la C.G.T. pour une assemblée générale des syndicats. « Alors Jeannot, on y va, nous aussi ? Qu'est-ce qu'on attend ? Nous, à Sud-Aviation, on est prêts à arrêter dès lundi. Et s'ils veulent fabriquer le Concorde sans nous, ils auront du mal parce qu'on a déjà planqué des pièces. » Sous les rires perce l'impatience.

Le secrétaire général de l'Union départementale, issu d'une entreprise de la métallurgie, bon orateur et fin animateur des débats, a eu des liens militants avec les étudiants dans les années récentes lors de maintes mobilisations : celles contre la guerre d'Algérie, le soutien à la grève des mineurs de 1963, les luttes étudiantes en 1966... « Il navigue au plus juste », écrit la journaliste : il ne s'agit pas de détourner les travailleurs vers des formes aventuristes de lutte mais il ne s'agit pas non plus d'attendre un mot d'ordre venu de Paris. « L'heure est à l'action sur place. Que tous discutent, puis que chacun prenne ses responsabilités. Certes les camarades étudiants ont eu

le mérite de mettre à nu les carences du pouvoir. Mais, souligne-t-il, ce n'est pas en allant bavarder dans les universités que les ouvriers feront du 'travail utile' (...) Les ouvriers de chez Breguet, alignés sur ce banc, ont justement l'intention de 'bavarder' eux aussi et de parler dans l'usine du 'rôle de la violence' sujet du prochain amphi de lundi. Le délégué d'Air France vient dire au micro qu'il ne va pas se couper de la 'masse étudiante'. Le délégué de la Trésorerie s'écrie, tout ému : 'Après tout, c'est grâce aux étudiants que le problème de fond se pose. Séguy a eu tort de parler d'eux comme il l'a fait ».

Dans l'action de masse qui bouscule les structures de l'université et change, pour un certain temps, les relations entre les assistants et le mouvement étudiant, une journaliste attentive et étonnée a vu des « schémas transposables ».

Autres écrits sur Toulouse en 68

Christine Faure, *Mai 1968 à Toulouse : le Mouvement du 25 avril*, in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°11-13, 1988. Fait partie du numéro thématique Mai-68 : *Les mouvements étudiants en France et dans le monde*, sous la direction de Stéphane Courtois.
https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_1988_num_11_1_403856

Gilbert Laval, *Le gauchisme flamboyant, l'après 68 à Toulouse*, 2018 ;
<https://www.editions-cairn.fr/histoire/1000-le-gauchisme-flamboyant-lapres-68-a-toulouse-9782350686035.html>

⁴ La nuit du 4 août 1789, les députés de l'Assemblée nationale constituante, proclament l'abolition des privilèges et des droits féodaux.

Université de Nanterre : les groupes auto-gérés

Carolyn Michaux, enseignante-chercheuse émérite en psychologie, université Paris-Descartes.

On allait en train à l'université de Nanterre, arrêt Nanterre-La-Folie. Tout autour de nous, des bidonvilles.

Rentrée universitaire 1968-69, première année de psychologie : au premier semestre, comme en sociologie, nous avons été divisés en groupes d'une quinzaine d'étudiants, « les groupes autogérés ». Chaque groupe avait son tuteur, souvent de jeunes enseignants. Avaient-ils eu ou non des consignes pour nous « tutorer » ? Je ne l'ai jamais su. Dans notre groupe, il s'agissait d'une intervention totalement non directive, la consigne était, en quelque sorte, de faire fonctionner le groupe qui devait décider de son programme d'enseignement. Dur, dur labeur pour les étudiants qui ne connaissaient rien en psychologie, sinon Freud et la psychanalyse.

Au cours de nos réunions, nous avons passé de longues heures à attendre que quelqu'un parle. La dynamique de groupe apprise *in situ*, pas facile pour des novices ! Alors nous décidions de lire, de repérer ce qui pouvait être intéressant à découvrir, à apprendre et à

faire... Certains revenaient avec des idées, d'autres – s'ils en avaient – n'osaient pas s'exprimer.

A un moment, nous nous sommes mis d'accord pour faire un travail sur la psychanalyse, mais quel travail ? Peu à peu, deux leaders se sont distingués, ils parlaient beaucoup. Pour moi, qui était un peu timide (comme probablement le sous-groupe qui ne disait rien ou pas grand chose), ce fut un grand soulagement. Peu importe ce qu'ils disaient, au moins avions-nous de quoi écouter plutôt que de nous regarder les uns les autres. L'un d'eux avait quelques idées, une voix ferme et était très bavard ; il est devenu directeur de recherche au CNRS. L'autre ? Je ne sais pas, mais il avait un physique et un verbe qui me font penser qu'il a du devenir DRH ou commercial ; il était plutôt du genre organisateur. Un troisième, qui ne disait mot, est devenu – comme moi – professeur des universités en psychologie.

J'avais trois copines, deux – en attente d'un mari – faisaient des études pour le rencontrer ou patientaient en attendant de le rencontrer. La troisième, plus sûre d'elle et très motivée, a obtenu, plus tard, un poste important aux PTT. A l'époque, le grand « management » optait pour le « qualitatif », dans le diagnostic et la remédiation, dans l'optique de

bonnes relations avec la hiérarchie et entre les personnels, le mot d'ordre étant le bien-être au travail. On a du mal à croire cela de nos jours... surtout à la Poste !

Notre tuteur était de la sous-discipline « psychologie sociale ». Il nous a menés vers les problématiques des représentations sociales, en nous faisant connaître les ouvrages de Serge Moscovici¹, fondateur du Groupe d'étude de psychologie sociale (EPHE), et ceux de Didier Anzieux, psychanalyste et professeur à Nanterre. En suivant nos nouveaux guides, nous avons décidé de faire un mémoire sur la représentation sociale de la psychanalyse. Pas très original, mais bon, au moins on avait de qui s'inspirer. Le problème n'était cependant pas réglé pour autant car il fallait décider d'une méthodologie... nouvelles lectures et bonheur (au moins pour moi) d'être redescendue sur terre en découvrant de nouveaux horizons. Nous nous sommes divisés en équipes de trois ou quatre pour préciser les méthodes possibles et celles qui nous semblaient accessibles. Nous avons *in fine* décidé de construire un questionnaire, puis, munis d'un magnétophone, nous

¹ Philosophe des sciences, anthropologue, puis éminent spécialiste de psychologie sociale, il a joué un rôle essentiel dans la naissance de l'écologie politique.



Bidonville de la Folie à Nanterre.

sommes allés interroger différentes personnes au sortir du Prisunic et autres magasins.

Avions-nous pensé à la représentativité de l'échantillon ? Je ne sais plus. Ce dont je me souviens, c'est de notre question introductive : « *Connaissez-vous Sigmund Freud ?* » Si oui, « *Qui était-il ?* » Et là, nous restions abasourdis par l'ignorance de ces personnes quant à notre héros : elles nous donnaient des réponses du style « *un acteur ?* », « *un romancier ?* » ou, un peu gênées, « *quelqu'un qui écrit des livres érotiques/pornographiques* ». Nous (ou presque) qui avions tout lu (ou presque) de Freud, et ce bien avant d'avoir terminé le lycée, nous nous sentions savants. Le problème pour notre projet était qu'avec de telles réponses, il n'était plus possible de poursuivre nos questions... La suite était un travail de rédaction par équipe, je ne pense pas que nous étions notés. Malheureusement, étant la seule sachant taper à la machine à écrire, ce fut ma tâche principale...

Au second semestre, joie suprême (pour moi), nous eûmes des cours ! Des cours de neurobiologie – la seule discipline enseignée en amphi tout au long de ma maîtrise – que la plupart détestait et qui était mon régal, et des cours de statistiques, théorie des ensembles et pro-

habilités, moins drôles, mais nous nous accrochions car nous devions rendre des exercices faits à la maison. Quelle joie fut de découvrir, en fin d'année, que nous n'aurions pas d'examens...

Notre tuteur restait toujours avec nous, il me semblait essentiellement observer. Mais il nous a expliqué le fonctionnement de la bibliothèque, appris à faire une bibliographie et à trouver les ouvrages adaptés à nos besoins, posant parfois quelques questions ; mais c'était notre collègue le leader directif qui organisait tout d'un ton très assuré.

Et puis, un jour, notre prof nous a fait sortir de la salle pour aller voir une réunion, solennelle pour nous, où une personne faisait un exposé et d'autres lui posaient des questions. Nous avions envahi la petite pièce. Je ne comprenais rien à cet intermède, mais nous amener ainsi dans une salle inconnue, quelle aventure ! Cinquante ans après, je peux encore retrouver cette émotion, cette sensation de grande surprise, d'interrogation, de liberté, voire même de transgression... Ne pas aller en cours, et en plus avec le prof ! En repensant à tout cela maintenant, j'imagine que notre prof devait être en thèse et que nous étions peut-être ses sujets d'observation.

Bon partage, et j'ai appris beaucoup. Notamment que notre travail sur le terrain était pour le moins un peu léger ! Notre prof avait ouvert une boîte de pandore, la psychologie était un monde, et notre esprit devenait critique. Il n'y avait plus de gourou... Mais une démarche scientifique qui élargissait de manière complémentaire la réflexion, très approfondie, de comportements et de propos de patients en souffrance. Peu à peu les cours/TD ont repris leur place, c'était la fin de cette expérience éphémère.

En première année, dans Nanterre la révolutionnaire, on lisait et on réfléchissait. Lecture d'ouvrages entiers, absence de directives, aucun extrait, pas de photocopiés, rien de prémâché, pas d'examens... Un esprit très éloigné de celui des étudiants d'aujourd'hui qui asticotent leurs professeurs pour savoir exactement ce qu'ils doivent apprendre pour réussir leurs examens...

PS : J'oubliais, en biologie, chacun d'entre nous devait lire un livre d'un bon niveau de vulgarisation d'un scientifique reconnu ; nous avions le choix du livre, et nous devions en résumer les points importants en dix pages. Il me semble que c'était notre contrôle continu.

Autogestion des affectations dans la Marine nationale

En 1968, Daniel Guerrier était élève de l'École des officiers de réserve de la Marine nationale. A cette époque, il avait déjà un engagement syndical affirmé : il avait été secrétaire général de l'Union nationale des étudiants de la marine marchande (affiliée à l'UNEF) en 1965-1966 ; puis membre de la CGT Officiers Pont (jusqu'en 1971). Il raconte¹.

« La formation s'est terminée le 9 août ; et là aussi, nous allons faire preuve d'imagination. Les résultats de l'examen final ayant été donnés le matin, l'après-midi devait être consacré aux affectations choisies en fonction du classement de chacun, du premier au dernier. Mais, entre midi et deux, nous avons organisé une AG qui nous a permis de choisir nous-mêmes nos affectations suivant de multiples raisons (géographiques, affectives, choix personnels...). (...) Lors de la séance de l'après-midi, les officiers supérieurs ont assisté, ébahis, au fait que



chacun avait choisi son poste et que même les derniers du classement avaient leur affectation désirée. »

¹ Daniel Guerrier, « 68 vu de... la Marine nationale », dans *Mai 68, ce n'était qu'un début*, Les utopiques n° 7, printemps 2018, Éditions Syllepse, Paris. https://www.syllepse.net/mai-68-ce-n-etait-qu-un-debut_r_64_i_726.html

Nous aurions aussi pu parler de...

La révolte de droite oubliée

En mai 68, il y eut une autre révolte, celle d'une jeunesse nostalgique d'une France de l'ordre, partisane d'une droite dure, en rupture avec la majeure partie de la jeunesse de l'époque et fondamentalement anti-communiste. La perte de l'Algérie

en 1962 constitue, pour elle, une blessure fondatrice.

Dans sa série d'articles « *Sous les pavés, la droite. Cinquante ans après* », *Le Monde* revient sur la manière dont le camp conservateur a vécu les « événements », en particulier dans « *Mai 68, lorsque le groupuscule d'extrême droite Occident voulait en découdre avec les 'bolchos'* ». Ce que met en lumière le film de Bertrand Delais², grâce aux images d'archives et aux nombreux témoignages de ceux qui, à l'époque, grossissaient les rangs d'Action Française, d'Occident et de la Fédération nationale des étudiants de France (Fnef). Alain Madelin,



Source: Ladybirds films.

« De droite et d'extrême droite, cette jeunesse partageait un anticommunisme farouche. »

Gérard Longuet, Patrick Buisson, Bruno Gollnisch, Patrice Gélinet ou encore Bernard Lugan reviennent sur leur combat, les affrontements violents mais aussi la solidarité qui lie ces militants de la droite réactionnaire.

À gauche comme à droite, les jeunes n'hésitent pas à s'affronter violemment. Les campus de Nanterre et de Rouen, mais aussi le quartier Latin où chaque bande a ses cafés et ses repères sont des champs de bataille.

Dans *L'extrême droite et « Mai 68 » - Une obsession d'Algérie et de virilité*¹, l'historien Todd Shepard étudie « comment 'Mai' a représenté des efforts entamés depuis 1962 pour recadrer la 'référence algérienne' afin de fonder de nouvelles alliances » (...) « *L'extrême droite allait pouvoir, en insistant sur la responsabilité de 'mai 68' dans la dévirilisation d'une 'France femelle', redéfinir une doctrine plus acceptable et plus séduisante pour la droite française.* »

¹ <https://journals.openedition.org/clio/9187?lang=en>

¹ https://www.lemonde.fr/decryptages/article/2018/04/23/mai-68-fachos-contre-bolchos_5289137_1668393.html

² Bertrand Delais : <http://www.ladybirdsfilms.fr/soixante-huitards-de-droite/>

« Être femme ou chercheur »

En 1963, le décret « Capelle-Fouchet » rend les collèges d'enseignement secondaire mixtes. Dans les années soixante-dix, sous l'impulsion de 1968, la mixité s'étend dans les lycées. La mixité scolaire est rendue obligatoire par la loi Haby en 1975. Un arrêté du Sénat, le 12 juillet 1982, sur l'action éducative contre les préjugés sexistes vise à promouvoir l'égalité des chances entre filles et garçons et à faire disparaître toute discrimination à l'égard des femmes.

L'analyse de la question des femmes en 1968 reflète un courant idéolo-

gique en vertu duquel le capitalisme est traversé par une *contradiction principale* entre le capital et le travail. Les travailleuses et les travailleurs y subissent une exploitation dont la nature commune dépasse les autres rapports de domination. La différence des sexes est reléguée au rang de *contradiction secondaire*. Dans l'université comme ailleurs.

• Florence Prudhomme : cette question de « mai 68 et les femmes » en appelle une autre : « Mai 68. Et après ? » Les rapports de domination ont été ébranlés dans les universités, dans les usines, dans les

hôpitaux, à l'exception de ceux qui régissaient les relations entre les hommes et les femmes. La différence des sexes était occultée et le monde restait « naturellement » régi par la supériorité masculine¹.

• Jacqueline Feldman écrit que dans la revue *Porismes*, revue de jeunes scientifiques qui veulent sortir de leur tour d'ivoire, est posée pour la première fois la question des femmes

¹ Intervention de Florence Prudhomme sur le 22 mars et les femmes, lors du colloque « Sur les traces du Mouvement du 22 mars », organisé le 23 mars 2018 à l'université de Nanterre par le mouvement du 22 mars. <https://blogs.mediapart.fr/florence-prudhomme/blog/240318/22-mars-1968-mai-68-et-les-femmes>

dans la science (qui reste prestigieuse). Alors même qu'on prétend que l'égalité entre les deux sexes est désormais atteinte, elles s'y retrouvent très minoritaires. Pourquoi² ?

• Participant désormais de façon moins exceptionnelle, les femmes peuvent aborder les problèmes spécifiques qui sont les leurs : le dilemme « être femme ou chercheur » continue à peser... A

² De FMA au MLF. Un témoignage sur les débuts du mouvement de libération des femmes.
<https://journals.openedition.org/clio/9326>

travers les récits de Ségolène Aymé, étudiante en médecine contre l'avis de sa famille et Jacqueline Feldman, physicienne et sociologue, on voit toute la difficulté qu'a été le fait d'être une femme de science à cette époque³.

• On refuse l'autorité du maître sur l'élève, du patron sur l'ouvrier, du parent sur l'enfant... mais pas celle de l'homme sur la femme ! À Paris, un tout

³ Mai 68 La science s'affiche #4 : « Bonnes à tout faire » Pour l'égalité Homme/Femme.
<https://www.youtube.com/watch?v=0pYroGIOPMw>

petit groupe baptisé Féminin, Masculin, Avenir (FMA) organise un débat sur « la femme et la révolution » dans un amphithéâtre de la Sorbonne.

• Les mots qu'on a employés en 1970 étaient des mots forts : oppression, machisme, phallocratie. Cela veut dire que nous étouffions [...] parce qu'il y a un poids qui vous empêche de vous exprimer, de parler⁴.

⁴ Combats de femmes : de mai 68 à #MeToo.
<https://www.franceculture.fr/emissions/le-magazine-de-la-redaction/combats-de-femmes-de-mai-68-a-metoo>

Le destin social des « élus de mai »

Les économistes Eric Maurin et Sandra McNally ont étudié les conséquences d'une plus grande ouverture de l'université du fait de l'allègement des examens de 1968. Pour cela, ils ont étudié le parcours des personnes ayant passé le baccalauréat en 1968 à travers les enquêtes emploi de l'Insee réalisées entre 1990 et 1999 ainsi que la réussite scolaire de leurs enfants à l'âge de quinze ans à partir de celles réalisées entre 1990 et 2001.

Dans la présentation de cette étude¹, Thierry Pech écrit : « Par un singulier accident de l'histoire (les choses ne se seraient sans doute pas déroulées de la sorte si le mouvement s'était produit au mois de décembre ou au mois de janvier...), la simplification du baccalauréat et la désorganisation des examens universitaires cette année-là permirent à un grand nombre de lycéens et d'étudiants d'éviter une élimination précoce et de prolonger leurs études. Ce fut singulièrement le cas pour ceux d'entre eux qui étaient issus des classes moyennes et qui, candidats au bac, avaient en moyenne

dix-neuf ans en 1968, soit un an de retard environ.

Sur le long terme, ces individus, dont le mérite principal est de s'être trouvés au bon endroit au bon moment, connurent des destins économiques et sociaux nettement plus favorables que ceux de leurs aînés et de leurs cadets qui, issus des mêmes milieux, passèrent leur bac en 1967 ou 1969 (...).

Ce relâchement a réellement bénéficié, non à la 'génération 68' en général, mais à certaines cohortes particulières et, à l'intérieur de ces cohortes, aux lycéens les moins prédisposés à accéder à l'enseignement supérieur. D'ailleurs, si leurs trajectoires sociales

sont spectaculaires au regard de ce qu'elles auraient pu être, elles restent, la plupart du temps, moins éclatantes que celles des individus accusés par certains d'avoir 'confisqué' les positions de pouvoir. »

Pour Sandra McNally et Eric Maurin, « 68 est une expérience 'grandeur nature' des effets que l'on pourrait attendre aujourd'hui d'une ouverture accrue de l'enseignement supérieur à l'ensemble des catégories sociales, a fortiori de celles qui restent le plus souvent à sa porte. Au fond, une des leçons les moins repérées de mai 68 se trouverait dans la réussite aussi formidabile qu'accidentelle d'une émancipation par la formation supérieure ».

¹ <http://mai68.org/ag/946.htm>

Dans le laboratoire de Jacques Monod¹

Personnalité exceptionnelle, le Prix Nobel n'hésitait pas à se rendre sur les barricades, pour protéger les étudiants des foudres policières...

Michel Jacquet, biochimiste à la faculté des sciences de Paris (Jussieu - La halle aux vins) témoigne². En 1968, il est responsable des travaux pratiques de la maîtrise, témoin de l'ouverture des

grilles de la faculté aux « réfugiés » de la Sorbonne ; dès le 10 mai, les locaux de TP, tour 42, ont servi d'infirmerie. Aux côtés de Jacques Monod dans la décision de grève du département de biochimie, il est au cœur de la tourmente...

des « nouvelles grenades » pour déterminer si elles contenaient du chlore. Elles étaient stockées dans la chambre froide avec les boîtes de Petri ! Les grenades ne contenaient pas de chlore, mais c'était un nouveau modèle utilisé par les CRS.

Il raconte aussi comment on apportait aux chimistes les restes

¹ <https://theconversation.com/temoignage-mai-1968-dans-le-laboratoire-du-prix-nobel-jacques-monod-96298>

² <https://blogs.mediapart.fr/sabah-chaib/blog/050518/mai-68-tracts-de-jlm-et-temoignage-1-de-michel-j>

La place des intérêts économiques dans la recherche

Lors du colloque « Pour une recherche scientifique responsable », organisé par Sciences Citoyennes au Palais du Luxembourg, à Paris, le 6 avril 2018, la discussion a cherché à mettre en perspective quelques inflexions récentes de la recherche, en particulier les compromis lentement élaborés et les régulations qui leur sont associées.

Thomas Lamarche¹

Professeur des universités en sciences économiques, UMR Ladyss, Université Paris-Diderot Sorbonne-Paris-Cité

Historiquement, l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) se sont constitués en dehors des questions de structures productives. La structuration de l'ESR doit beaucoup plus à la construction de l'État social, à des logiques que l'on n'identifie pas principalement comme productives. Ce qui façonne le système éducatif depuis la Révolution française jusqu'aux transformations des années 1970 relève bien plus, dans cette période, d'une fonction de hiérarchisation sociale² et de la formation au sens général du terme.

Longtemps, les questions scolaires et universitaires ont laissé peu de place à la notion de secteur productif. Ce n'est pas là que se fonde ce qui fait système et structure son organisation ; ce qui n'est pas le cas pour la recherche, associée à une logique davantage industrielle *via* les politiques industrielles et d'innovation. Le compromis social fordiste, et sa déclinaison dans le champ de l'ESR, est marqué par le pouvoir des pro-

fessions³. La dimension étatisée et monopoliste est déterminante du système éducatif tout autant que de la recherche⁴.

Lorsque l'on pose la question de la place des intérêts économiques dans la recherche, on se trouve face à une dénonciation implicite. La question mérite d'être précisée : intérêts économiques... de qui ? Car il peut s'agir des intérêts économiques de tous, de la collectivité, qu'elle soit collectivité nationale ou autre ; d'intérêts économiques plus circonscrits, notamment captés par tel groupe (industriel) ou classe (sociale) *via* différents modes d'appropriation.

A partir des années 1990, le savoir, l'éducation, la recherche et la formation professionnelle ont été mobilisés dans le régime d'accumulation néolibéral, entraînant d'importants investissements dans la production et l'accès au savoir ; et ce, de concert avec une inflexion de l'investissement public, annonçant une transformation en un régime de connaissance marqué par un fort utilitarisme.

DYNAMIQUE UTILITARISTE, EMPLOYABILITÉ...

Lorsque la recherche est de plus en plus arrimée à ses usages productifs, *via* les commandes privées ou le financement par des agences publiques, ce lien avec la demande d'entreprises – très généralement de grandes entreprises à même de procéder à une capture de la décision publique – pose des questions de fond pour certaines disciplines, pour certains thèmes de recherche et pour les savoirs critiques. Parallèlement à l'enjeu pour la recherche, mais très étroitement relié aux niveaux master et doctorat, soulignons la montée en puissance, pour l'enseignement, de la notion d'employabilité, qui relève d'une même dynamique utilitariste. C'est alors à une offre de *services* que tendent à s'adresser les entreprises et le tissu productif. Se développe ainsi une logique servicielle à la croisée du marchand et du non marchand. Cette logique a été par ailleurs portée par la mise en place des conditions de l'échange international de services, lors des cycles de négociation de l'OMC. Elle nous semble renouveler la reproduction sociale décrite par Bourdieu.

¹ thomas.lamarche@univ-paris-diderot.fr

² Voir la distinction au sens de Bourdieu et le niveau d'éducation en tant que signal de « qualité ». Formatage de la classe laborieuse pour le primaire-secondaire et distinction pour le supérieur.

³ Les professions détiennent le monopole des savoirs légitimes, celui-ci s'exerçant au sein des structures publiques.

⁴ Parmi les exemples les plus archétypiques, citons le nucléaire ou le ferroviaire...

Le caractère essentiellement national et public de l'ESR est déstabilisé dans la période actuelle à la suite de ces mutations. C'est en ce sens que la recherche est mise en action dans une perspective utilitariste lui assignant de fournir des productions et résultats « efficaces ». La notion même de « performance » se transforme, prise dans de nouveaux instruments d'évaluation. Par le concours, le palmarès et les logiques dites d'excellence, ainsi que l'arrimage à de nouveaux registres de performance, les instruments du pilotage de la recherche ont un effet direct sur l'autonomie des chercheurs et des laboratoires. À ce pilotage par « l'excellence », la mise en concurrence et le palmarès, il faut ajouter la pratique du brevet, et ce qui lui est même parfois associé, l'embargo sur les résultats financés – même partiellement – de façon privée.

Il y a là des pratiques privatives tout à fait instrumentales, justifiées par la course aux ressources. Cette logique propriétaire joue comme un dispositif adverse à la production de connaissances communes. À ces modes d'appropriation, ajoutons aussi le modèle de la *start-up* comme modalité de la dialectique investissement public-bénéfice privé. La particularité de ce modèle, en particulier dans son acceptation de *start-up* financiarisée, se trouve dans la tension entre une part décisive de l'investissement qui relève d'un caractère public (liens aux labos, aux financements doctoraux, à l'accumulation des connaissances disciplinaires, etc.) et un rendement qui est attendu sur le marché des capitaux ; en l'occurrence, l'espoir de revente des titres des propriétés à un géant du secteur, que ce soit les biotechnologies, la pharmacie ou encore le *big data*...

Il est important de souligner les tensions entre l'autonomie du secteur (*i.e.* former ses règles de scientificité, façonner ses institutions régulatrices, etc.) et son hétéronomie (*i.e.* être structuré par les formes que prend le capitalisme néolibéral). On n'est toutefois pas passé d'un régime purement autonome, où le chercheur était libre, à un modèle purement hétéronome dans lequel une rationalité néolibérale s'impose. C'est en ce sens qu'il convient de repérer les tensions constitutives du régime néolibéral-productiviste qui sont au cœur de l'activité, notamment au sein de la profession de chercheur, elle-même fragmentée en disciplines, statuts, etc. La dialectique autonomie/hétéronomie, tant pour ce qui concerne le chercheur que la recherche (vis-à-vis des intérêts économiques), renvoie à l'insertion de la recherche dans l'activité productive et donc à la mobilisation de la recherche au service d'intérêts économiques, qu'ils soient macro – pousser la société de la connaissance comme élément de politique nationale – ou qu'ils soient à l'échelle des entreprises – capter des résultats de la recherche en tant qu'avantage concurrentiel.

POURVOIR DE, SUR ET PARLA CONNAISSANCE

Il y a trois niveaux auxquels on peut traiter de la place des intérêts économiques.

- Le pouvoir **de** la connaissance se comprend au double sens de pouvoir dans le processus d'accumulation du capital (échelle macro) et pouvoir au sein de la dynamique concurrentielle (entre entreprises). Au niveau macro, celui de la dynamique profonde du capitalisme, il s'agit du passage d'une accumulation matérielle du capital, principalement portée par l'industrie – qui a eu la capacité très puissante d'en-

gendrer des gains de productivité pendant la période fordiste – à une accumulation à dominante immatérielle. Dans cette dernière, la connaissance joue un rôle décisif dans les processus de domination entre secteurs productifs, au sein des secteurs et entre entreprises. La connaissance – ou plutôt la connaissance dominante, voire un dispositif technoscientifique dominant au sein d'un secteur – est en mesure de jouer un rôle central parfois désigné par l'expression « *winner takes all*⁵ ». Cela justifie l'accroissement du niveau de concentration dans la production de connaissances en lien avec l'anticipation des dominations à venir. Il y a là un processus qui lie étroitement la production de connaissances par la recherche et la production des normes qui fondent et bornent (ferment) les marchés. On peut prendre en exemple les normes de la téléphonie mobile puis certaines applications du web 2.0, les OGM ou les cellules souches. Ce sont là des dispositifs qui encadrent les activités scientifiques dans la perspective de marchés à venir et qui fonctionnent *via* des processus cumulatifs d'apprentissage qui renforcent la vision utilitariste et propriétaire du savoir.

La marchandisation de la connaissance scientifique est au cœur de l'accumulation. Le rôle leader et polarisant des États-Unis en la matière est très marquant. Là où la dynamique peut être vue comme mondialisée, on peut historiquement voir une dynamique nord-américaine visant à faire émerger une nouvelle industrie prenant le relais de la vieille économie industrielle déclinante. La visée propriétaire, concernant notamment le logiciel et le vivant, a pour objet de remplacer les anciennes industries de masse. Les régimes de connaissance et de recherche deviennent un atout à

⁵ L'expression illustre le pouvoir que donnent certains dispositifs ou certaines technologies, une sorte d'avantage concurrentiel.

l'échelle des industries elles-mêmes, mais aussi à l'échelle d'une politique industrielle nationale (on pourrait faire le parallèle entre les États-Unis et la Chine) : la politique industrielle a muté en une politique structurelle visant les conditions de production et d'appropriation des connaissances. La recherche est alors intégrée à une dynamique puissamment utilitariste.

• Puisqu'il y a un pouvoir, un rôle de la connaissance, alors le pouvoir **sur** la connaissance devient une composante majeure de l'activité, voire une condition de l'activité⁶. Les modalités de production (par exemple, les institutions de recherche) et d'appropriation des connaissances (droits de propriété intellectuelle...) deviennent des clés du pouvoir et des modalités de la domination sectorielle. Il ne s'agit pas de caricaturer un modèle qui aurait été celui du commun et qui deviendrait celui du privé. La domination n'agissant plus « dans la chaîne de montage », il s'agit de souligner le rôle des connaissances comme source d'avantages pour les acteurs économiques dominants qui les perçoivent comme autant d'actifs stratégiques⁷. De ce fait, la dimension utilitariste de l'appréciation que la société – et le politique en particulier – a des connaissances (disciplines, programme de recherche...) va être marquée du sceau des usages productifs possibles ou anticipés, y compris ceux qui nourrissent des bulles spéculatives sur certaines technologies et découvertes scientifiques.

⁶ Il ne s'agit pas d'affirmer que, dans le capitalisme industriel, les connaissances et la propriété industrielle n'avaient aucun rôle, mais que la dynamique matérielle de l'accumulation place la domination au sein de la production industrielle, *via* les rendements d'échelle.

⁷ Ce n'est pas le cas de toutes les disciplines, ni de toutes les connaissances, notamment des connaissances critiques.



« L'EBP est étroitement lié aux processus de légitimation des politiques, au sens de politiques publiques et surtout de stratégies de marché, par la mobilisation d'arguments scientifiques. Pensons aux médicaments ou aux pesticides, pour ne prendre que quelques exemples récents. »

Le pouvoir sur la connaissance se traduit donc par différents dispositifs qui permettent son appropriation – au sens légal du terme – en lien avec les pouvoirs de marché qui y sont associés. Cette dynamique de marchandisation se déploie en renforçant les mécanismes associés à la quête d'efficacité marchande et nourrit ainsi la division du travail scientifique.

On pourrait situer ici l'enjeu de l'oligopole des éditeurs scientifiques, la constitution d'un *job market* international pour les chercheurs « excellents », etc. Ce sont là des dispositifs associés à la régulation concurrentielle qui s'imposent. Ces mécanismes propres à la concentration des moyens, liés très directement à une visée utilitariste de la recherche, sont contraires aux savoirs critiques et au pluralisme des sciences. On pourrait aussi parler des liens étroits entre *lobbies* industriels et orientations de la recherche publique et grands choix scientifiques.

• Avec le pouvoir **par** la connaissance, on touche à la notion d'*evi-*

*dence based policy*⁸ (EBP) au sens de la production de preuves par la science, en particulier la production de preuves opposables par des acteurs économiques dans le but de défendre un marché ou un produit. Selon les cas, ces preuves passent par la justification scientifique de ses effets utiles ou son innocuité, selon que la procédure est à charge ou à décharge. L'EBP est étroitement lié aux processus de légitimation des politiques, au sens de politiques publiques et surtout de stratégies de marché, par la mobilisation d'arguments scientifiques. Pensons aux médicaments ou aux pesticides, pour ne prendre que quelques exemples récents.

La notion de légitimation se comprend ainsi comme un processus de pouvoir et de captation de décision à caractère public. Citons, par exemple, les entraves à la reconnaissance des effets négatifs

⁸ Voir Catherine Laurent, Marielle Berriet-Sollic, Pierre Labarthe et Aurélie Trouvé, *Evidence-based policy : de la médecine aux politiques agricoles ?*, *Les enjeux d'une approche méconnue en France*, NESE n° 36, juin 2012, 79-101 <http://agriculture.gouv.fr/evidence-based-policy-de-la-medecine-aux-politiques-agricoles-les-enjeux-dune-approche-mecconnue-en>

tifs ou secondaires de substances telles que les néonicotinoïdes ou l'amiante pour l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché, et le retard qui s'en suit dans l'interdiction de ces substances. Rappelons que le processus de légitimation, est un processus de pouvoir par la norme ou la règle, un rapport de force dans lequel la production de preuve est centrale pour autoriser ou interdire.

Pour illustrer le processus de légitimation de pouvoirs industriels **sur et par** la science, on peut citer le cas du rapport sur les pesticides produit dans le cadre d'une autosaisine de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) coordonné par Catherine Laurent⁹, dont le but était de contribuer à réduire les expositions des travailleurs agricoles aux pesticides. Pour mémoire, ce sont plus d'un million de travailleurs agricoles qui sont exposés aux pesticides (chiffre auquel il faut ajouter plus de deux millions de retraités et des milliers de non permanents). L'enjeu socio-économique est tel que la publication du rapport a été reportée trois fois et mis en ligne quasi-secrètement en juillet 2016. C'est que l'industrie chimique et certains de ses canaux de transmission ont cherché à discréditer ce rapport et les chercheurs qui l'ont produit. Il s'agit alors de faire pression sur les pouvoirs publics afin d'en éviter la publication et permettre la production d'un rapport concurrent.

Il y a là toute une série de techniques d'intimidation et d'instillation du doute, qui ont été très largement utilisées précé-

demment par le secteur cigarettier¹⁰. Agnès Labrousse¹¹ montre ainsi comment sont formées des chaînes cognitives dominées par les industriels qui ont ainsi la main sur la façon dont sont pensées et instruites des questions techniques ou technologiques, comment celles-ci sont traitées dans l'espace public et comment – ainsi – elles ouvrent sur la dimension politique. On comprend comment la notion d'EBP est utile pour saisir les liens entre l'organisation de la recherche, la maîtrise de la connaissance, la construction des débats publics, qui aboutissent à la clôture de ces débats par les appareils gouvernementaux et parviennent à de la profitabilité privée. On peut lire là l'importance de la production de preuves dans les chaînes de valeur industrielles ; ce que l'on désigne par le terme de gouvernement par la preuve.

DÉSENCASTREMENT DU SAVOIR

Lorsque dominant la pensée et l'organisation utilitariste, on voit bien toute la distance que nos sociétés prennent à l'égard de la production de communs de la connaissance.

Pour caractériser la dynamique fondatrice du capitalisme,

Recherche embarquée, propriétaire, privée : ces différents termes témoignent de la diversité des arimages et des modes de contrôle de l'action.

Karl Polanyi¹² met en avant un processus qu'il désigne par le terme de désencastré qui exprime la façon dont, pour la monnaie, la terre et le travail, les déterminants principaux ne relevaient pas principalement de la sphère économique, mais étaient encastres dans d'autres liens sociaux, domestiques, religieux, etc. Polanyi revient ensuite sur le processus de désencastré qui correspond à la domination progressive d'une rationalité instrumentale associée au primat de l'économique, aux dépens d'autres attributions ou visées. À la construction sociale de ces trois marchandises fictives que sont le travail, la terre et la monnaie à l'origine du capitalisme industriel, répond, comme une onde lors de la crise de ce capitalisme industriel, la marchandisation des connaissances et la tentative de transformer la recherche en un secteur productif.

Ce désencastré du savoir, et son revers, l'encastrement dans le marchand, n'est que très peu intégré au débat public. Les investissements privés dans la connaissance tendent à être entourés d'un halo porteur de bienfaits ; bienfaits qui méritent d'être mis en vis-à-vis des effets de la montée en puissance d'une rationalisation utilitariste de la recherche. Une tendance utilitariste et privative qui devrait encourager le politique à soutenir des initiatives moins concentrées, moins apparemment « excellentes », moins marchandes, en privilégiant la recherche-action, les recherches participatives, les initiatives de recherche intégrées dans l'action de développement de proximité, etc.

⁹ « Revue systématique de la littérature scientifique disponible sur les expositions aux pesticides des travailleurs agricoles en France » <https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2011sa0192Ra-An00.pdf>

¹⁰ Stéphane Foucart, *La fabrique du mensonge. Comment les industriels manipulent la science et nous mettent en danger*. Gallimard, 2014.

¹¹ Agnès Labrousse (2018), Mémoire d'HDR, extrait « Gouverner les preuves : quelques pistes à partir de l'industrie pharmaceutique et chimique productrice de pesticides », présenté au séminaire d'économie politique, pp. 37-57.

¹² Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, trad. C. Malamoud et M. Angeno, Paris, Gallimard, 1983.

Le parcours d'une chercheure franco-syrienne engagée pour la démocratisation des pays arabes

Bassma Kodmani, politologue, est directrice de l'*Arab Reform Initiative*¹, consortium d'instituts de recherche du monde arabe. Membre de la délégation de l'opposition syrienne, elle participe aux négociations de paix menées sous l'égide de l'ONU.

Propos recueillis par Bouchra Touba

B. Touba : « Politologue, universitaire, chercheur, directrice du centre *Arab Reform Initiative* et cofondatrice du Conseil national syrien »², comment différenciez-vous votre discours selon que vous vous adressez à vos pairs, aux décideurs (vous avez récemment participé aux pourparlers pour la paix en Syrie, à Vienne, en janvier 2018) ou à l'opinion publique (vous intervenez régulièrement dans les médias) ?

B. Kodmani : Le travail de recherche que j'ai toujours pratiqué n'est pas un travail de recherche purement académique. Depuis le début, mon travail de recherche a pour finalité d'être utilisable par le décideur politique. C'est ainsi que j'ai toujours travaillé avec des instituts de recherche connectés à l'establishment politique. Mon travail est bien évidemment soumis aux contraintes de la recherche académique (les connaissances, le cadre conceptuel, le travail de terrain fondé sur des informations de première main). Mais il comprend également un volet supplémentaire, dans le sens où il n'est pas seulement théorique. Je ne m'adresse pas uniquement aux chercheurs même si je tiens à être en dialogue avec mes pairs.

Plus généralement, mon objectif et mon implication dans la recherche ont toujours été motivés par mon souci d'apporter et de contribuer à un quelconque changement dans le monde arabe. Je m'explique. Le monde arabe a connu des situations de conflits. J'ai longtemps travaillé sur la question palestinienne, sur les conflits dans le Golfe, sur le conflit libanais et, plus récemment, sur les conflits qui ont éclaté dans les pays arabes à la suite du dit « printemps » (en 2011). J'ai un grand engagement sur l'analyse de la complexité de ces conflits, sur la compréhension des acteurs et de leurs motivations et, surtout, sur leur capacité à influencer des processus de changement. Partant, j'ai évolué vers une recherche visant à une meilleure compréhension du rôle de la société civile dans les conflits, de sa capacité à analyser et définir des priorités qui ne sont ni celles des acteurs militaires, ni celles des pouvoirs en place, ni celles des puissances internationales. J'ai donc beaucoup travaillé sur les dynamiques internes des conflits et je continue à le faire car je pense que nous les comprenons mal.



Bassma Kodmani.

Il reste à accomplir un vrai travail au sujet de la construction de la sécurité dans les pays en conflit. Et tous mes travaux se sont toujours situés dans cet espace qui est le lien entre le rôle des puissances internationales et le rôle des acteurs sur le terrain. Cet espace, ce fossé même, a toujours existé du fait de mauvaises stratégies, d'approches inadaptées, du manque d'informations et de la difficulté pour les acteurs de terrain à communiquer leur vision des choses. Dans les conflits actuels, je

¹ <https://www.arab-reform.net/en>

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Bassma_Kodmani

touche cela du doigt. J'ai donc beaucoup investi dans l'analyse de cet aspect des choses que j'appellerais, peut-être, la sécurité sociétale que nous recherchons ardemment dans le monde arabe.

J'ajouterais que mon approche a toujours été de prendre, comme point de départ, le monde arabe. Je ne m'intéresse pas autant à savoir ce que veulent les États-Unis ou la Russie ou la France ou l'Europe. Je m'intéresse plutôt à communiquer la complexité des situations sur le terrain ainsi que les visions des acteurs locaux, aux puissances internationales. Cela a toujours été mon apport, celui d'expliquer les facteurs sous-jacents aux phénomènes politiques, islamiste ou autre, la relation entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux dans les pays du monde arabe, l'importance des mouvements sociaux qui se sont révélés décisifs en 2011.

J'ai donc toujours cherché à expliquer les sociétés du monde arabe aux décideurs occidentaux et au public. J'interviens dans les médias avec cette intention. Je parle et j'écris aux décideurs politiques avec l'intention de convaincre par des arguments sur les dynamiques internes dans les pays arabes pour rendre leurs approches plus pertinentes et plus constructives pour nos sociétés. Ce travail d'analyse des structures du pouvoir et des acteurs politiques, mené de manière scientifique sur plusieurs décennies, me permet une approche désidéologisée. C'est un atout car, quand on s'engage en politique, on peut être amené à faire des choix difficiles, à travailler avec des partenaires aux opinions différentes, à conclure des ententes ou des alliances circonstanciées sachant que, peut-être, dans une phase post-conflit, ces partenaires politiques peuvent devenir des adversaires politiques. Ma compréhension des motivations de ces

acteurs me donne une position privilégiée : je suis à la fois en dehors et au dedans. Mais elle me soumet aussi à une difficulté : chercheuse et formée intellectuellement à la critique, j'ai découvert que je ne pouvais pas appartenir à un groupe politique et me plier à une discipline de parti. Par là-même, je suis toujours disposée à l'autocritique du groupe auquel j'appartiens. Je suis également influencée dans mon engagement politique, par mon travail de recherche sur les spécificités ethniques, religieuses et confessionnelles dans les sociétés arabes.

B.T. : Max Weber a écrit dans *Le savant et le politique* : « Prendre une position politique pratique est une chose, analyser scientifiquement des structures politiques et des doctrines de partis en est une autre ». Vous êtes à la fois politologue et femme politique, que vous inspire cette citation de Max Weber ?

B.K. : Bien entendu, je pense que la réflexion de Max Weber est très pertinente. Longtemps, j'ai été engagée, en tant que chercheuse, sur tous les sujets sur lesquels j'ai travaillé, en particulier le conflit israélo-arabe et la question palestinienne. Aujourd'hui, mon approche est différente puisque je suis directement impliquée dans l'opposition démocratique syrienne. J'ai longtemps réfléchi aux structures politiques selon une approche universitaire et académique et, aujourd'hui, j'ai le sentiment d'avoir une compréhension fine et détaillée du fonctionnement du politique que je mets à profit. Je pense que c'est cela même qui me distingue de mes collègues, arrivés en politique par l'engagement partisan ou par l'engagement idéologique, qu'il soit nationaliste, islamiste ou libéral. Moi, et bien d'autres chercheurs de la région, avons longtemps analysé les blocages des sociétés arabes, de l'Algérie à l'Arabie saoudite en passant par l'Irak et la Syrie. Les

turbulences post 2011 l'ont bien montré. Ces blocages ont nui à une compréhension de la diversité de ces sociétés. Je veux dire par là que, malgré notre appartenance à ces sociétés, nous n'avons pas suffisamment conscience de leur diversité ethnique et religieuse. Ainsi, une idéologie nationaliste panarabe efface complètement les différences ethniques, culturelles et religieuses qui peuvent exister dans la société. De la même manière, un discours religieux efface ou passe outre ou marginalise toute cette réalité.

De mon point de vue, la diversité s'est donc imposée comme une réalité centrale des perspectives de démocratisation. D'une part, je me situe bien dans un exercice de recherche, car il y a une dimension conceptuelle et théorique, appuyée sur une série de principes fondamentalement démocratiques à développer. Il y a tout un discours à construire autour de la diversité. Je suis en désaccord avec l'idée de sociétés arabes ingérables, irréconciliables et en conflit permanent : pendant longtemps, nous avons su vivre de manière pacifique entre communautés. Nous devons en prendre acte et construire une nouvelle politique qui s'appuie sur cette réalité. D'autre part, il m'est difficile de rester dans l'analyse académique, car j'ai sans cesse l'impression d'un appel urgent de nos sociétés. De ce fait, je me retrouve en phase avec des gens qui sont, eux aussi, à la lisière de la recherche académique et du politique et qui tentent de faire, au sein de leur société, un travail un peu similaire au mien.

B.T. : A ce propos, avez-vous déjà été confrontée à une remise en cause de votre crédibilité de chercheuse du fait de votre engagement ?

B.K. : Honnêtement, non. C'est vrai que ce risque existe. Mon

engagement politique ne se fait pas aux dépens de l'analyse ou de la recherche scientifique. Je l'explique par le fait que mon travail, dès le départ, est orienté sur la manière de donner la possibilité aux sociétés de s'exprimer, de s'autodéterminer et de suivre la voie de la démocratisation. C'est bien dans cet esprit que nous avons créé l'Initiative arabe de réforme³. La question posée a été : comment réformer les sociétés pour aller vers une gouvernance plus démocratique ? Et j'ai vécu naturellement et spontanément le passage de la recherche sur les stratégies possibles de démocratisation des sociétés arabes à l'action visant à favoriser et à promouvoir le discours démocratique et ses acteurs dans ces mêmes sociétés. Cela relevait plus du passage à l'acte que de l'incompatibilité de l'un et de l'autre.

B.T. : Vous adaptez-vous en tant que chercheuse en fonction du cadre dans lequel vous exercez : université (Paris 1, Marne-la-Vallée), organisme de recherche – dans la coopération internationale (CNRS), *think tank* (Institut français des relations internationales, Fondation Ford) ?

B.K. : Le métier est certes différent. L'IFRI⁴ est un *think tank* et le travail réalisé dans ce cadre se situe à la lisière de l'académique, du théorique et du politique. Je dirais que c'est là une recherche appliquée à pertinence politique ou à finalité politique. A ce niveau, on s'enrichit des travaux académiques des uns et des autres et on y ajoute un travail de terrain ainsi que les conclusions ou implications politiques de la recherche. Lorsque j'ai travaillé à la Fondation Ford, c'était déjà un passage à l'acte

qui n'était pas politique au sens propre du terme. Il consistait en un rôle de soutien aux institutions de recherche et à la société civile dans le monde arabe. C'était une mise en application de mes travaux et de ma réflexion intellectuelle de plusieurs années (j'ai travaillé dix-sept ou dix-huit ans à l'IFRI). Cette mise en application a été particulièrement satisfaisante pour moi car j'avais le sentiment d'être en position de pouvoir apporter des moyens à des institutions et à des acteurs de terrain. Proche du terrain à ce moment-là (je vivais en Egypte), j'étais en contact avec un large spectre d'acteurs de la région et je pouvais renforcer leur action grâce à un soutien financier et institutionnel.

En réalité, je crois que j'étais destinée, dès le départ, à faire de la politique ou de la diplomatie. Et le tra-

vail dans le cadre d'un *think tank*, c'est-à-dire un secteur non gouvernemental et non officiel, m'a donné l'opportunité d'accroître les moyens d'actions d'acteurs sociaux démocratiques. Mon choix était clair : il s'agissait toujours d'identifier, partout, ces mêmes acteurs dont j'étais convaincue qu'ils avaient la vision et les valeurs qui permettent d'évoluer vers des sociétés libres dans le monde arabe. A mon sens, l'action de soutien à des institutions et à des acteurs sociaux sur le terrain dessine une continuité sur la façon de promouvoir des valeurs, des acteurs et des stratégies de renforcement du mouvement démocratique dans le monde arabe. Cette action peut prendre différentes formes : elle peut être de la recherche, du conseil politique, du soutien financier par un travail dans une fondation ou un engagement politique direct.

Syrie : la professionnalisation politique n'est pas une fatalité

...Après plus de sept ans d'un conflit dont les débordements ont dépassé toutes les prévisions, la communauté internationale ne cherche plus que le retour à la stabilité dans ce territoire devenu, pour les opinions publiques touchées par le terrorisme et la question des réfugiés, une véritable malédiction. On devine un consensus silencieux autour de l'idée que cette stabilité ne sera possible qu'au prix soit du maintien de la dictature, soit d'un partage intercommunautaire du pouvoir qui verrait le pouvoir confié aux chefs de communautés, soit encore des deux à la fois. Dans tous les cas, la Syrie s'enfoncerait dans le communautarisme qui, après s'être militarisé et avoir reçu le soutien de parrains étrangers, aboutira inévitablement à un partage durable du pays en zones d'influence. « *Nous mangerons encore longtemps de ce plat qu'est le professionnalisme dans cette région du monde* », prévoit le sociologue Ahmad Baydoun¹. Un plat qui nous est servi suggère-t-il, car les populations dans leur grande majorité ne souhaitent pas être enfermées dans le communautarisme ni se trouver sous la coupe des chefs de communautés qui se transforment vite en petits dictateurs locaux corrompus.

...Il ne sera pas facile de vaincre l'image que véhiculent les médias et nombre de responsables occidentaux à propos d'une Syrie dont les communautés seraient irréconciliables et qui serait vouée à la division en entités plus ou moins autonomes vivant en vase clos. Il appartient aux chercheurs proches de leur terrain de recherche et des populations, de porter les voix nombreuses qui émergent de ce pays, comme d'Irak, ou du Yémen, et qui expriment la volonté de vivre ensemble.

Extrait d'un article à paraître dans la revue Confluences, Juillet 2018.

³ Arab Reform Initiative. Créé en 2005, groupe de réflexion sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. <https://www.arab-reform.net/en>

⁴ Institut français des relations internationales. <https://www.ifri.org/fr>

¹ Ahmed Baydoun, présentation orale, conférence sur le professionnalisme au Proche Orient, Arab Reform Initiative, Beyrouth, 9 mars 2017.

B.T. : Dernière question. Pouvez-vous nous dire l'état de l'ESR en Syrie aujourd'hui ? Et, plus largement, les problématiques présentes dans le champ de l'éducation ?

B.K. : La Syrie a un système éducatif primaire et secondaire de qualité raisonnable, c'est-à-dire que le Syrien moyen est cultivé et il a beaucoup de connaissances. Mais l'esprit critique n'est pas développé à l'école. En revanche, au niveau de l'université, il faut savoir que les disciplines autres que scientifiques sont extrêmement faibles et souffrent d'un manque de crédibilité. En Syrie, un élève qui a obtenu un bac avec de bons résultats, ne s'oriente jamais vers les disciplines de sciences sociales. Il n'y a guère que le droit, discipline qui n'est ni scientifique « pure » ni de sciences sociales « pures », qui attire des étudiants. Cela dit, le secteur de la justice en Syrie est un secteur totalement corrompu. Ainsi, dans ce secteur, les étudiants sont relativement bien formés mais, ensuite, dans la pratique, leurs connaissances sont dévoyées et ne sont pas mises en pratique.

Aujourd'hui, au sein des mouvements démocratiques syriens, une large majorité des personnalités politiques sont soit des médecins, soit des dentistes, soit des ingénieurs. Tous les Syriens sont formés aux disciplines scientifiques. Et le pays fait face à un manque criant de compétences et de connaissances en sciences sociales. Autrement dit, toutes les connaissances liées aux phénomènes sociaux, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire ou la science politique, ne sont jamais acquises à l'université mais à travers des formations politiques et idéologiques. Et c'est une faiblesse majeure de l'opposition démocratique car nous sommes privés des moyens d'analyser et

de comprendre ce qu'est la réalité et le potentiel des acteurs sociaux que sont la société civile, les femmes, la jeunesse, les différentes communautés et, encore une fois, la diversité. Et ces réalités sont d'autant plus difficiles à comprendre que nous possédons peu d'informations et que nous n'avons pas de statistiques à leur sujet. Le pouvoir entretient le vide et l'opacité sur ces informations. Elles n'existent tout simplement pas. Nous ne connaissons donc pas la composition de notre société. Nous n'en avons que des estimations.

Or ce brouillard commence à peine à s'éclaircir du fait des revendications de différents groupes au sein de la société. C'est précisément sur ce terrain-là que mes compétences, mes connaissances et mon expérience académique me sont utiles. Je crois en effet que c'est une grande faiblesse de n'avoir qu'une approche idéologique et non étayée par des statistiques ou des informations objectives. Toutes les sociétés qui ont vécu sous des régimes totalitaires ou dictatoriaux souffrent de cette faiblesse. Et lorsqu'il s'agit de reconstruire un contrat social fondé sur la libre association entre les composantes de la société, et non plus imposé par un système sécuritaire qui cultive la méfiance entre les différentes communautés ou différentes catégories de la population, c'est tragique et très inquiétant. C'est pourquoi je crains toujours que nous n'y arrivions pas car nous n'avons pas pris la mesure de la centralité de cette question-là. Nous croyons encore qu'il s'agit de gouverner un pays en faisant du développement, de l'investissement, de la gestion et de la distribution géographique de ressources.

Ce n'est pas cela la recomposition de la Syrie et la Syrie a, malheureusement, besoin d'être recom-

posée. Tout cela n'aboutira pas par le simple fait d'un gouvernement de transition qui prendrait tout en main. Cela doit résulter d'une recomposition par le bas, c'est-à-dire d'un nouveau contrat social négocié entre les différentes composantes de la société. Cela ne signifie pas que l'identité syrienne n'existe pas. Elle existe bel et bien depuis cent ans : toutes les générations encore vivantes ont vécu dans les frontières de la Syrie actuelle. Les Syriens ont donc besoin de mettre en liaison cette identité syrienne avec la diversité de la société sans que l'un se fasse forcément aux dépens de l'autre. Malheureusement, la communauté internationale ne saisit pas la société syrienne telle qu'une société à deux niveaux : une identité syrienne existante dans laquelle tous les Syriens se reconnaissent comme Syriens et des revendications de particularismes qui émergent et qui sont naturels dans une société où la liberté d'expression émerge. Cela doit être expliqué et discuté avec les puissances internationales qui ont, aujourd'hui, un rôle déterminant dans la définition de l'avenir de la Syrie.

Maintenant, tout mon travail consiste à cultiver une masse critique de Syriens qui peuvent porter cette idée et cette image de la Syrie. Nous sommes, en tant que Syriens, une « communauté imaginée⁵ », finalement aussi réelle que n'importe quelle nation telle que définie au sein d'autres États. C'est à nous, Syriens, de porter cette vision. Nos particularismes sont intégrables et peuvent conduire à une cohésion sociale, pourvu que nous renégociions les termes de ces relations entre les communautés.

⁵ Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983.

VRS



La vie de la recherche scientifique

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE
PRÉCARISATION RÉORGANISATION SOCIÉTÉ
TERRITORIALISATION EMPLOI SCIENTIFIQUE PARITÉ
FINANCEMENTS PARCOURS PROFESSIONNEL

La Vie de la recherche scientifique (VRS) explore les grandes questions scientifiques et politiques en lien avec les préoccupations de la société et des mouvements sociaux. Retrouvez, au fil des dossiers, les grands sujets qui sont au coeur de vos interrogations et de vos exigences.



ABONNEMENT ANNUEL • 4 NUMÉROS PAR AN

INDIVIDUEL : 25€ INSTITUTIONNEL : 50€ PRIX AU NUMÉRO : 8€

ATTENTION : l'abonnement est facultatif pour les adhérents du SNCS et du SNESUP

Institution :

Nom : Prénom :

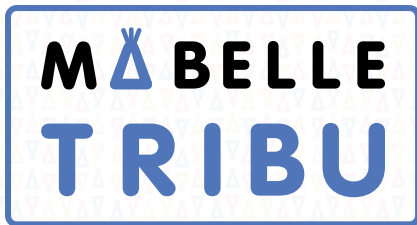
Adresse :

Téléphone : Courriel :

Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin complété avec votre règlement à l'adresse suivante :

SNCS - 1, Place Aristide Briand - 92195 Meudon Cedex


sncs@cnrs.fr - www.sncs.fr



TIPIquement solidaires



Co-finançons les belles initiatives citoyennes et solidaires



Ma Belle Tribu est une plateforme de financement participatif par le don dédiée aux associations qui ont pour vocation de soutenir les belles initiatives citoyennes et solidaires.

Rejoignez-nous sur mabelletribu.fr

Une équipe dédiée accompagne les porteurs de projets tout au long de leur campagne.

Contactez-nous au 01 64 80 33 40⁽¹⁾ ou par mail à mabelletribu@casden.banquepopulaire.fr

Rejoignez-nous sur



Ma Belle Tribu est la plateforme
de financement participatif par le don initiée par



[1] Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.